

"LE PEUPLE"

Est imprimé et publié à Québec, par
la Compagnie du "PEUPLE" de
Montmagny, le vendredi de
chaque semaine.ABONNEMENT
CANADA 1 an. \$1.00
6 mois. 0.50
ETATS-UNIS 1 an. \$1.50
6 mois. 0.75

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

La date qui se trouve sur l'adresse
des abonnés est la date d'expiration de
l'abonnement et sert de reçu. Ainsi
janvier 14 signifie que l'abonnement a
été payé jusqu'en janvier 1914 et qu'on
est en règle. Si un mois après l'envoi
de l'abonnement la date n'est pas chan-
gée nos abonnés nous rendraient ser-
vice en nous signalant cet oubli.Prière de faire remise par bons de
poste ou mandats d'argent, (de poste
ou d'express) à l'ordre de "La Cie du
Peuple" Montmagny.Prière de toujours donner l'ancienne
adresse quand on demande de changer
l'adresse du journal.Annonces officielles: 1ère insertion,
10 cts la ligne.Insertions subséquentes: 5 cts la
ligne.Annonces commerciales à long ter-
mes: tarif spécial.Naissances, Mariages, Sépultures:
25 cts.Petites annonces: A Vendre, A Louer,
etc., pas plus de 10 lignes:
1ère insertion. \$0.25c.
3 insertions. 0.50c.
5 insertions. 0.75c.M. Jos. C. Hébert, notaire, de Mont-
magny, est autorisé à percevoir tous
comptes d'abonnement, d'annonces dus
à notre journal.Un ministre travailleur
et influentL'hon. L. P. Pelletier est peut-être
le membre du gouvernement Borden
qui reçoit le plus de coups de bou-
toir de la part de la presse libérale
de notre province; on peut même
constater que les journaux opposi-
tionnistes de Québec sont les plus
ardents à l'attaque.Il ne faudrait pas connaître la tac-
tique politique pour s'en étonner: les
libéraux sont d'autant plus acharnés
contre le ministre des Postes qu'ils
appréhendent compte de sa force. La
guerre sans merci qu'ils lui font est
en quelque sorte un hommage rendu
à l'action importante qu'il remplit
dans le gouvernement du pays.On s'explique plus difficilement
l'attitude injuste des journaux libé-
raux de la ville de Québec.En deux ans, l'honorable L. P. Pel-
letier a plus fait pour Québec que sir
Wilfrid Laurier en ses quinze an-
nées de pouvoir. Ces jours derniers,
la Chambre de Commerce de la capi-
tale remerciait le ministre des Postes
d'avoir assuré promptement le suc-
cès de toutes les grandes entrepri-
ses qu'elle avait réclamées si long-
temps sous l'ancien régime. La vé-
rité est que les Québécois obtiennent
du gouvernement tout ce qu'ils ré-
valent pour leur ville, et l'on sait
pourquoi: lorsque l'on se contente
d'imaginer des désirs sans jamais en
poursuivre sérieusement la réali-
sation, comme le faisaient ces bons
Québécois rouges sous le régime Lau-
rier, on ne se borne pas beaucoup.Il y a quelques mois, nous daubions
quelque peu nos amis les Québécois à
ce sujet. "La Vie" releva dans
le temps nos propos à l'adresse de ses
concitoyens et entreprit de nous ex-
pliquer que le gouvernement Borden
et M. Pelletier, assureraient-ils la
réalisation des entreprises publiques
dont la vieille capitale doit tant pro-
fiter. Il restait autre chose qui l'em-
pêchait de cesser de combattre le
gouvernement Borden et le ministre
qui représente le district de Québec.
Disons que cette autre chose, c'est la
partisannerie politique, et nous ne
serons pas loin de la vérité, mais
lassons."La Vie" ne nous avait pas
compris, ou plutôt n'avait pas voulu
nous comprendre. Nous n'avons ja-
mais cru que les libéraux de Québec,
pouvaient généralement appuyer le
gouvernement Borden pour les fa-
veurs importantes qu'il accordait à
leur ville. Nous n'avons même jamais
pensé que le gouvernement Borden,
donnerait-il à notre pays une admi-
nistration parfaite en tous points, la
"Vie" se rangerait de son côté;
le journal rouge se mettrait plutôt du
côté du diable.Nous contentions de repro-
cher aux journaux libéraux de Québec
et à une partie de la population Qué-
bécoise de ne pas rendre au moins
justice au gouvernement Borden et à
l'honorable L. P. Pelletier pour avoir
assuré la réalisation de leurs gran-
des entreprises publiques. Et il pa-
raît bien que leur demander cette
élémentaire justice, ce serait trop leur

demander.

L'œuvre considérable du ministre
des Postes n'en est pas moins la
recommande à l'appréciation recon-
naissante de tous les esprits impar-
iaux, plus nombreux dans la ville de
Québec, nous l'espérons, que pour-
raient le faire croire l'intransigeance
outrée de la partisannerie aveugle
autant que violente de ses journaux
rouges.

Sous Gouin, Caron et Cie

Saint-Adalbert, comté de l'Islet, est
une nouvelle paroisse formée de par-
ties détachées de Saint-Pamphile, et
de Saint-Marcel. Brigée canonique-
ment il y a quelques années à peine,
on y voit déjà église, presbytère, etc.,
de fort belle apparence.Il y a nul doute que cette paroisse
soit appelée à un bel avenir, si un
jour elle peut se développer libre-
ment. C'est ce qu'espéraient ses fon-
dateurs, mais ils comptaient sans M.
Gouin et M. Caron qui veillèrent à
l'essentiel du développement de
cette paroisse nouvelle, les antipa-
tristes qui, avec M. Jos. Ed. Caron,
gouverneur la province de Québec,
défendent aux Canadiens Français
d'aller s'établir dans la française et
catholique paroisse de Saint-Adalbert.Il y a même plus que cela, les his-
toires qui ont la gouverne de notre
province, ne consentent même pas à
ce que les fils des vaillants défric-
teurs qui ont rendu possible la fon-
dation d'une nouvelle paroisse fran-
çaise et catholique s'établissent près
de leurs parents, sur les terres occu-
pées en forêt de cette paroisse nouvelle
qu'ils voudraient voir grande, pros-
père, progressive.Pour voler quelque peu leurs pro-
cédés bêtards, nos petits potentats ne
reculent même pas devant un truc
tout "mignon", mais qui ressemble, à
s'y méprendre, à de la canaillerie raf-
finée.Le département des scandales, oh!
pardon, des Terres et Forêts déclare
"inculte" tout lot boisé de Saint-Adal-
bert demandé par le fils d'un cultiva-
teur canadien-français et catholique
qui veut s'y établir: et le tour est
joué!Attendu que, dans la cuisine où fri-
cole de temps à autre le marmion
Caron, Jos.-Edouard, on ne vend que
des lots... cultes, je suppose.Pour ne donner qu'un exemple,
vous citerons le cas de M. Auguste
Ouellette... M. Ouellette, établi de-
puis longtemps à Saint-Adalbert (sur
la partie autrefois de Saint-Pamphile)
y demeure sur une terre qu'il a
lui-même défrichée.Il est l'heureux père d'une nom-
breuse famille composée de rudes
saillards aux muscles développés par
les durs labeurs du défrichement.Ces jeunes Canadiens-français vou-
draient bien rester sur le sol où ils
sont nés, demeurer à l'ombre du clo-
cher élevé en partie grâce à leur tra-
vail, mais le gouvernement de MM.
Gouin et Cie, ne l'entend pas de la
sorte.Depuis longtemps M. Auguste Ouel-
lette demande au gouvernement de
lui concéder les lots 36 et 37, rang 4
du canton Casgrain, afin de pouvoir
y établir au moins deux de ses six
garçons.Le gouvernement dont fait partie
M. Jos. E. Caron, n'a jamais consenti
à céder les terrains nécessaires
pour l'établissement de ces coura-
geux fils de cultivateurs. Il préfère
sans doute leur voir prendre le che-
min des Etats-Unis.Pour que le département de la
Rapine, pardon, des Terres, con-
sente à la vente, il faudrait, paraît-
il, le consentement de M. J. E. Caron,
autrefois député du comté de
l'Islet.M. J. E. Caron, paraît-il encore ne
peut pas consentir à cette vente car
les lots sont classés incultes... at-
tendu que le com de M. Auguste
Ouellette ne se trouve pas sur la
liste de ceux qui ont voté pour M.
Caron!!!!Voilà de quelle façon, sous le ré-
gime Gouin, Caron et Cie, on s'y
prend pour chasser de la province
de Québec les Canadiens-Français
qui ont encore assez de cœur de
vouement, de patriotisme pour tra-
vailler au progrès de la nationalité
par la mise en valeur du domaine
national.A ce régime, de pauvre diable, M.
Gouin est devenu un millionnaire
cossu, et M. le ministre des vaches
y savoure ses petites vengeances po-
litiques, tout en cultivant la carotte
ministérielle. La mangaille est grasse,
et la tranquillité s'impose pour la
sieste.

Aussi, malheur à qui trouble la

bête tranquillité de leur estomac de
repus.De suite, vous voyez "la mère
Gouin" et son marmion Caron, Jos.
Ed., dans une pose tragique, la figure
exprimant une horripilante colère,
les yeux coulés de boue désalé, es-
sayer de déverser chacun un baquet
d'eau de vaisselle sur la tête de l'in-
trus... qui demande des lots pour
l'établissement des Canadiens-Fran-
çais dans la province de Québec.

MENEVAL.

Echo du banquet
L'EspéranceDiscours prononcé par Monsieur
le Docteur Jos. L. Gagnon, en
réponse à la santé du Comté
de Montmagny et de la ville de
Montmagny.Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,J'ai peut-être été un peu téméraire
après d'aussi beaux orateurs, en face
de mon ex-député de Mégantic, M.
Pennington et de mes professeurs de
Laval que je vois là-bas, j'ai peut-
être été téméraire en une circon-
stance aussi solennelle de confier trop
aux formes de l'improvisation, le
soin de répondre à la plus belle de
toutes les santé: celle du comté et
de la ville de Montmagny.C'est que, Canadiens, bien que le
goût des discours soit chez nous tous
inné, dans ce siècle de vapeur et d'é-
lectricité, le temps ne nous est pas
toujours donné de nous y préparer;
nous nous livrons, selon le mot de
l'Académicien Français aux étudiants
de Paris, à la folie du sentiment.Cependant, vous l'avouerez-je, M.
le Président, si je me sens quelque
peu à l'aise pour répondre à cette
santé du comté et de la ville de
Montmagny, c'est que sous l'œil pa-
ternel de nos ministres, j'ai l'hon-
neur d'y répondre devant le repré-
sentant, devant les citoyens et les
braves citoyennes qui composent ce
comté et cette ville même.Ce comté, il m'a déjà été donné de
le parcourir, depuis les régions neu-
ves et lointaines de St-Alphonse,
jusqu'aux riches fiefs ci-devant
du Saint-Laurent; il m'a été
donné d'admirer les belles
terres de Berthier, de St-François, de
St-Pierre, les plus riches, les plus
belles peut-être de notre province;
j'ai pénétré déjà dans plusieurs
foyers de toutes ces régions et quelle
est donc mon impression?C'est que nous vivons non seule-
ment dans un des plus riches et des
plus beaux comtés, mais il nous
semble à nous, fils des Cantons de
l'Est et des Bois Francs, qu'il nous
semble que nous sentons battre de
plus près encore ici le cœur de notre
vieille province.Lorsque nous causons en effet avec
ces braves cultivateurs de notre
comté, comme M. Jourdain qui, fai-
sant de la prose sans le savoir, nous
faisons de l'histoire; ils nous rap-
pellent avec orgueil, que leurs pères,
"des Fournier, des Couillard, des
Beaumont, etc., remontent à Louis
Hébert, premier colon du pays, et
que ces vaillants sont les fils de ces
premiers colons qui ont défriché le
Canada, qui se sont battus cent fois
contre l'Iroquois, pour assurer au
premier jour son existence, fils de
ceux qui plus tard pour obtenir et
maintenir ses libertés, se battaient
encore sur les champs de bataille et
dans nos Parlements, enfin fils de
ceux qui ont fait de Montmagny
après Québec, un des plus beaux et
des premiers centres de colonisation.Lorsque bien des fois, étudiant, je
sillonais en bateau, le grand fleuve
St-Laurent, j'émettais le vœu insé-
parable d'être appelé à vivre dans l'un
de ces grandes et belles paroisses
échelonnées sur ses bords. Mes vœux
ont été exaucés, mon idéal réalisé,
"là où Dieu nous sème, dit le proverbe,
il faut fleurir," combien je bénis
le Ciel de m'avoir planté dans les
régions fertiles de Montmagny. Se-
lon moi, Mesdames et Messieurs, qui
ne suis rien, seulement que médecin,
pas même ministre ou député, je suis
loin de déclarer pendant ce banquet,
comme il le fut à Balthazar, "un
Mane Thecel Phares," une sentence
de mort pour la ville et le comté de
Montmagny, je vous déclare après
mon confrère, le Dr Paquet, que le
comté et la ville de Montmagny, se
portent bien et très bien. Et si ja-
mais ils se portaient mal, nous avons
justement en L'Espérance, un politi-
cien capable de faire avaler la bon-
ne pilule, fut-elle plus amère parfois,
que des biscuits de matelots, ellen'en sera toujours pas moins propre
cependant, à porter grand bien.En effet, cet homme, ce héros de
ce grand banquet, est la plus par-
faite incarnation du succès et du
progrès que je connaisse.Permettez-moi de faire ici une di-
gression et d'évoquer un souvenir
personnel. Lorsque humble président
des étudiants, j'allai le voir un jour
au nom des jeunes du district de
Québec pour qu'il nous assurasse à
tous une excursion gratuite aller et
retour de Québec à Ottawa à l'occa-
sion de l'ouverture solennelle par le
Duc de Connaught, du nouveau gou-
vernement, M. L'Espérance me reçut
comme il reçoit toujours, quand il
s'agit d'entreprise et d'organisation:
"Faites-moi le plaisir de prendre
la chose en mains," me dit-il, et...
en moins de quelques jours j'avais
plus que le montant requis pour ache-
ter des billets à tous les étudiants et
m'assurer d'un train à notre entière
disposition. Des centaines nous alla-
mes, M. Forget qui y avait mis la
main le sait plus que tout autre.
Nous fumes banquetés au Sénat et
aux Communes; à l'occasion nous
passâmes par l'Opéra à Montréal, je
vous dirais pour ma part que j'ai fait
là le plus beau et le plus joyeux
voyage de ma vie, si ma petite fem-
me n'était ici pour me rappeler que
c'est mon voyage de noces.M. le député, je suis heureux, au
nom de la belle et intelligente jeu-
nesse du district, d'avoir l'occasion
de vous en remercier de nouveau et
de vous en rendre ce soir dans votre
comté, un hommage public.Organisateur sans pareil et ponc-
tuel, travailleur actif et infatigable,
M. L'Espérance, que l'on diffère d'opini-
on politique avec lui, totalement ou
en partie, restera le modèle des dé-
putés progressifs et intelligents.Cette année seulement il obtenait
pour son comté des crédits pour tout
près de \$400,000; je n'entrerais pas
dans ces détails si je vous parlais
du million bien prêt qu'il veut en tra-
vaux faire bientôt projeter.Si, malheureusement, la politique
n'est pas toujours une question de
principe, de principes spirituels ou
immortels, c'est du moins pour une
très large part une question maté-
rielle et temporelle, selon le vieux
philosophe grec Plutarque, c'est
"l'art d'assurer le bien-être de ses
peuples et de les rendre heureux." A
remarquer que Plutarque était un
philosophe païen et qu'il existait bien
longtemps avant moi et les nationa-
listes).Nous aimons Montmagny, ce vieux
foyer de civilisation toute française;
nous voyons avec plaisir se conser-
ver ici les traditions du sol natal;
nous aimons à voir revivre toujours
les us et coutumes qui datent de
Champlain, mais d'autre part nous
aimons les réveils et les bons mou-
vements; nous sommes de ceux qui
veulent avant tout faire de Montma-
gny, chef-lieu du comté, un centre
d'industrie et de progrès—progrès et
industrie qui laissent encore tant à
désirer dans notre province, un cen-
tre qui réclame à cette fin des hom-
mes actifs, "up to date," capables
comme aujourd'hui de bien diriger
dans les sphères politiques ou mu-
nicipales, car ce comté, car Montma-
gny, c'est désormais pour nous "la
petite patrie"; "c'est ce coin béni"
dont parlait le vieil Horace et qui
nous fait dire avec le poète français,
le vieux poète rustique Mistral:
"J'aime ma paroisse plus que ta
paroisse, j'aime ma province plus
que ta province, j'aime mon pays
plus que tout au monde."A LA NOUVELLE PHARMACIE
— D U —
DOCTEUR GAGNONVOUS TROUVEREZ AU MEME PRIX POUR TOUS
ET AU PLUS BAS CONNUToutes les matières à faire les liqueurs d'été et les
remèdes de famille.Tous les remèdes brevetés et les drogues, les teintures
les poudres et les tablettes médicinales, les lotions, les sa-
vons, les parfums, tous les articles de toilette et tous
les objets se rapportant au service de la chirurgie, de la mé-
decine et de la pharmacie en général.

AU PRIX DE LA VILLE.

UN SEUL ET MEME PRIX POUR TOUS.

M. le docteur Gagnon, bien qu'ayant une pharmacie,
continuera à donner ses consultations et à pratiquer la
médecine générale.

Dr. JOS. L. GAGNON

MEDECIN-CHIRURGIEN

MONTMAGNY

Bureau du shérif,
Montmagny, 10 juin 1913.
2 ts, 27 juin, —11 juill.

Shérif.

GEO. ROY.

Shérif.

Shérif.

Shérif.

Shérif.

Shérif.

Shérif.

Shérif.

Shérif.

Shérif.

Shérif.

Shérif.

LA BANQUE DE QUEBEC

FONDÉE EN 1818 INCORPORÉE EN 1822
BUREAU CHEF, QUEBEC
La deuxième banque du pays par ordre d'âge.Capital autorisé \$5,000,000.00
Capital payé 2,500,000.00
Fonds de réserve 1,250,000.00

UNE BONNE IDEE

C'est une bonne idée d'avoir de l'argent où vous pouvez vous le
procurer, si vous en avez besoin.
Un Compte d'Epargne à

LA BANQUE DE QUEBEC

peut être retiré en tout temps quand on en a besoin. L'intérêt
est calculé sur la balance journalière et payée de la date du
dépôt au plus haut taux courant, le 30 juin et le 31 décem-
bre.Les affaires transigées par la main le sont avec soin et
exactitude.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.

SUCOURSALA MONTMAGNY.

J. H. BENDER, Gérant.

GRANDE ASSEMBLEE

— A —

Saint - Jean Port - Joli

Dimanche, le 13 juillet, après la grande

messe, le Dr Paquet tiendra une assemblée à

St-Jean Port-Joli.

Il sera accompagné de M. Octave Morin,

M. P. P., et de M. J. E. Laforce.

EPICIERS EN GROS

Marchands de Vins et Liqueurs et
manufacturiers, attention spéciale
apportée aux commandes par malle.

Quebec Preserving Co.

35, rue Smith, Québec. Tél. 2461

A LA NOUVELLE PHARMACIE

— D U —
DOCTEUR GAGNONVOUS TROUVEREZ AU MEME PRIX POUR TOUS
ET AU PLUS BAS CONNUToutes les matières à faire les liqueurs d'été et les
remèdes de famille.Tous les remèdes brevetés et les drogues, les teintures
les poudres et les tablettes médicinales, les lotions, les sa-
vons, les parfums, tous les articles de toilette et tous
les objets se rapportant au service de la chirurgie, de la mé-
decine et de la pharmacie en général.

AU PRIX DE LA VILLE.

UN SEUL ET MEME PRIX POUR TOUS.

M. le docteur Gagnon, bien qu'ayant une pharmacie,
continuera à donner ses consultations et à pratiquer la
médecine générale.

Dr. JOS. L. GAGNON

MEDECIN-CHIRURGIEN

MONTMAGNY

Bureau du shérif,
Montmagny, 10 juin 1913.
2 ts, 27 juin, —11 juill.

Shérif.

GEO. ROY.

Shérif.

Shérif.

Shérif.

Shérif.

Shérif.

Shérif.

Shérif.

MAURICE ROUSSEAU

L.L.L.C.R.
AVOCAT
MONTMAGNY, P. Q.A. J. BENDER, C. R.
AVOCAT
MONTMAGNYL. D. E. ROUSSEAU
L.L.B.
NOTAIRE

RUE DE LA STATION, MONTMAGNY.

JOS. C. HEBERT

NOTAIRE

Commissaire de la Cour Supérieure
Agent d'Assurance sur la Vie
et contre le Feu.—PRETS D'ARGENT—
Rue du Dépôt, Montmagny.

Geo. W. PION, L.L.B.

—NOTAIRE—
MONTMAGNY, - P. Q.Commissaire de la Cour Supérieure.
Agent d'assurance contre le feu. Prête
d'argent en aucun temps. Règlements
de successions, etc.

Docteur Jos. L. Gagnon

MEDECIN-CHIRURGIEN

Bloc Bernatchez, Rue St-Jean-Baptiste
MONTMAGNY

DR. PH. RICHARD

Medecin et Chirurgien

Ex-interne de la Maternité à Québec
Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny
Tel. Bell et Belecasse, 81

D. E. BOLDUC M. D.

Bureau de Consultations Médicales:

SPECIALITE : Maladie de la bouche
des gencives et des dents.

Extraction des Dents sans douleur

Heures de Bureau: De 9 heures à. m.
à 5 heures p. m. Bureau chez M.
Théophile Beaumont, en face de l'Hô-
tel Central, rue de la Station, Mont-
magny.

JOS. ELZ. GUIMOND

AGENT D'ASSURANCES

Feu, Vie, Maladies et Accidents,
Flotte-Glass, Animaux, Automobiles
Garanties.AGENT DU JOURNAL
"LE PEUPLE DE MONTMAGNY"— ET DES —
Prévoyants du Canada, Cap St-Ignace
TELEPHONE NATIONAL

J. ARTHUR LECLERC

Commissaire C. S. Huissier C. S.

Agence Générale,
ASSURANCES VIE ET FEU
Collections, Prêts et Immeubles
ST-CAMILLE, Co BELLECHASSE

Bou langer & Fils

MARCHANDS DE BOIS
EN GROS ET EN DETAILBOIS BRUT de toutes dimensions
EPINETTE CARREE: une spé-
cialité.Bardeaux et poteaux de cèdre.
Charbon, Ciment, Chaux et Bri-
ques Blanches.

Elz. Boulanger & Fils

Marchand de bois,
Montmagny.

J. G. LAVOIE

NOTAIRE

Agent d'assurance sur la vie et
contre le feu, agent d'immeu-
bles, prêts d'argent.

STE-PERPETUE

"Good Dressing" pour un an, 12 cts.

LES femmes qui font leurs propres vêtements ou que la toilette intéressée devraient lire régulièrement le "Magazine" intitulé "Good Dressing" et que publie la "Ladies Home Journal Pattern Co.". Il est plein de renseignements concernant les dernières modes et de gravures représentant les modèles de robes dans les derniers goûts. Envoyez-nous 12 cts en timbres-postes et nous vous adresserons "Good Dressing" gratuitement pendant un an.

LA COMPAGNIE PAQUET

BUREAU DES COMMANDES PAR LA MALLE
QUEBEC. CANADA.

Patrons du "Ladies Home Journal"

NOUS sommes agents, à Québec, pour les patrons du Ladies Home Journal. Vous constaterez que ces patrons sont très utiles et très exacts. La "Ladies Home Journal Pattern Co." garantit de payer les marchandises que l'on gâtera en en faisant la coupe si on a eu le soin de suivre scrupuleusement les instructions qui accompagnent ses patrons.

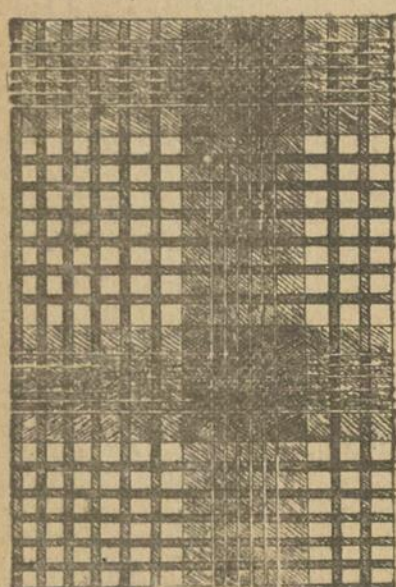
Quelques-unes de nos nouveautés les plus remarquables dans les nouvelles MARCHANDISES LAVABLES

Vous feriez bien de vous adresser à nous au sujet des matériaux qu'il vous faut pour vos robes d'été. Ca vous paiera si vous le faites. Notre assortiment est énorme. Nous avons une variété de patrons presqu'infinie, et comme nous sommes en position d'acheter ces marchandises chez les manufacturiers mêmes directement, nos prix sont naturellement très bas. Vous êtes au courant d'ailleurs de la haute réputation dont jouit le grand magasin Paquet pour les valeurs qu'on y donne. En nouveautés lavables nous sommes en état de vous offrir des valeurs extraordinaires. Ces illustrations sont des copies fidèles des patrons de quelques-unes de nos principales nouveautés. Demandez des échantillons d'aucune marchandise que vous désirez avoir. Si vous êtes pressés vous pouvez en toute sûreté donner votre commande d'après les numéros indiqués ici et compter que vous ne serez certainement pas déçus quant à la qualité.

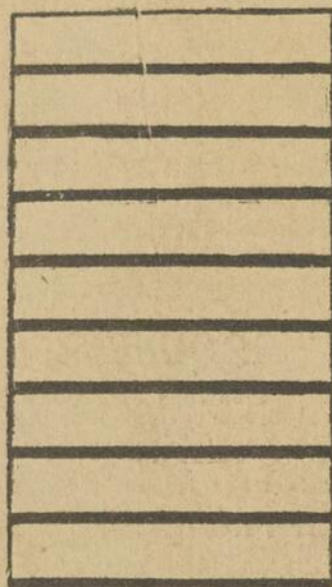


No. 100

Duck blanc, 27 pouces de large, avec petits pois noirs, bleus ou rouges, matériel excellent et de service. Prix la verge 15c.

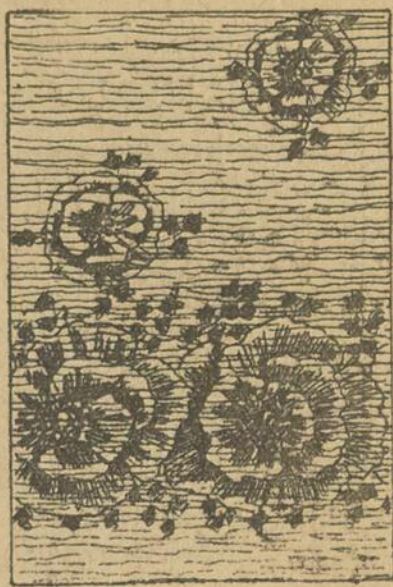


No. 101



No. 102

Duck de 27 pouces de large, fond acri et rayures telles qu'indiquées, de couleur brune ou bleu-marine. Prix la verge 15c.



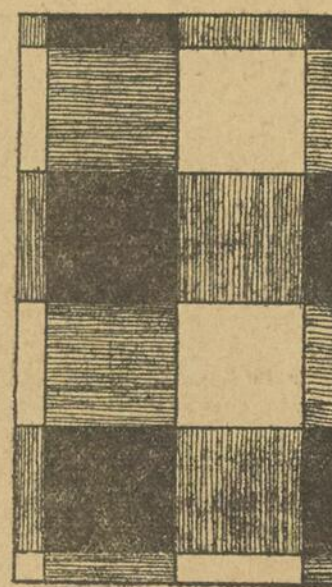
No. 103

Très joli crêpe blanc, de 27 pouces de large avec patron floral bleu ou mauve et grande bordure de fleurs, tissu qui a beaucoup d'effet et qui ne coûte, la verge que 25c.



No. 104

Jolie mousseline Suisse brodée, 27 pouces de large, patron très élégant, fait de très jolies blouses ou robes. Prix la verge 25c.



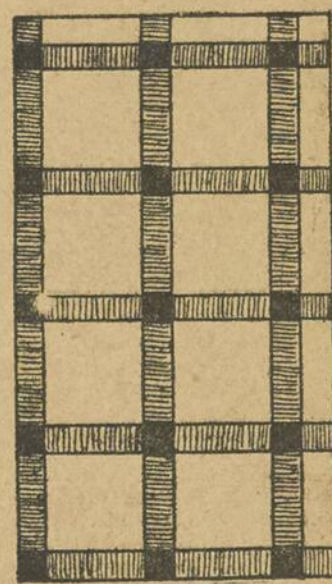
No. 105

Zéphyr de coton, 27 pouces de large et de bonne qualité, grands carreaux blancs, noirs et blancs, et dans tous les coloris, patron très populaire. Prix la verge 12 1/2 c.



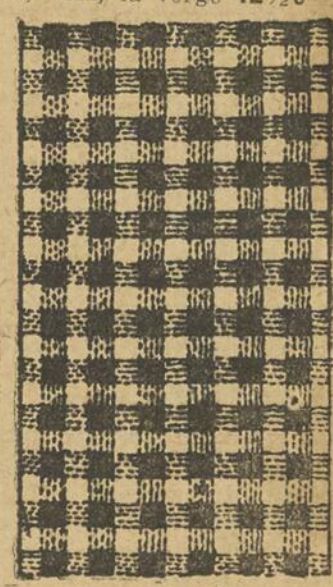
No. 106

Mousseline rayée, remarquablement jolie, avec patron floral, plein d'effet de fleurs de maïs, bleu-pâle, 27 pouces de large, tissu très soigné, la verge 25c.



No. 107

Zéphyr 27 pouces de large, patrons à rayures, tel qu'indiqué, dans les coloris bleus et blancs et dans divers autres coloris. Prix la verge 12 1/2 c.



No. 108

Duck de 27 pouces de large, à petits carreaux noirs et blancs ou bleus et blancs, matériel de bonne pesanture, qui se travaille très bien et qui se lave bien. Prix la verge 15c.

Nouvelles du District

MATANE

NOCES D'ARGENT.—Samedi, le 21 juin, M. et Mme Louis Dugal célébraient le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. La messe fut chantée à 7.30 heures par M. l'abbé A. A. Soucy. A l'offertoire et après l'élévation, ainsi qu'au dernier évangile, plusieurs membres de la Congrégation de la Sainte-Vierge, dont M. Dugal fait partie, ont fort bien rendu plusieurs cantiques. Mlle Lucienne Gagnon touchait l'orgue.

Après la messe, ces heureux jubilaires, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis, furent invités non sans être quelque peu surpris, à se rendre à la salle de récréation de l'Académie, où un somptueux banquet leur était offert.

Mlle Yvonne Dugal lut à ses parents une magnifique adresse. M. le curé, qui avait bien voulu réhausser de sa présence l'éclat de cette fête, répondit éloquentement à l'adresse de Mlle Dugal. Puis les jubilaires se mirent à table entourés de leurs enfants. Assistèrent au banquet: M. l'abbé A. A. Soucy, M. et Mme Ed. Bernier, M. et Mme W. Vézina, MM. H. Verant, propriétaire de l'imprimerie au "Cri de l'Est", Henri Lévesque, Albert et Désiré Pillion, Arthur Paradis, Roméo Vézina, étudiant au collège de Rimouski. Parmi les dames on remarquait: Mme Pierre Langlois, Mme Georges Marois, de Rimouski, et sa fille Mlle M.-Anna, Mme Raymond Pelletier, de Québec, Mlle Elise Belli, Alphonse Langlois, etc.

Nous n'avons que des félicitations à adresser aux demoiselles Dugal, pour la bonne organisation qu'elles ont su donner à ce banquet. Le soir, un grand nombre d'invités se rendirent à la résidence de M. Dugal où l'on fit du chant et de la musique.

Miles Dugal, Mme Raymond Pelletier, Miles Hermance et Berthe Bernier, M.-Anna Marois et M. H. Verant nous firent entendre de beaux chants et de la musique délicieuse. On rendit aussi en chœur les vieilles chansons canadiennes. En un mot, les heures s'écoulèrent trop rapides, et "Au revoir" traditionnel vint terminer cette journée de laquelle

chacun gardera un souvenir ineffaçable. De nombreux cadeaux furent présentés aux jubilaires. En voici la liste:

Une bourse donnée par les parents, Plateau en argent, M. J. C. Hébert, notaire, de Montmagny. \$15.00 en or, les employés de la Cie Price.

Plateau à gâteaux en argent et couteau à pain en argent, MM. A. E. Tweddell, G. Murray, S. Dunn, J. E. McKenna, L. Bernier, H. Tessier.

Marinadier avec fourchette en argent, M. et Mme Bouillon.

Jarre à biscuits en argent, M. et Mme J. A. Bergeron.

Bourrier en argent, M. et Mme Napoléon Potin.

Bourrier en argent, M. et Mme Arthur Bouchard.

Jarre à biscuits en argent, M. le capt. E. Belli.

Jarre à biscuits en argent, M. et Mme Philippe Bilodeau.

Jarre à biscuits en argent, M. et Mme Paulin Lepage.

Jarre à biscuits en argent, M. et Mme Charles Stevenson.

Marinadier en argent, M. H. Verant.

Bonbonnière avec fourchette en argent, M. et Mme G. Marois, de Rimouski.

Plateau en argent, M. et Mme G. Marois, de Rimouski.

Joli crucifix en argent, M. et Mme P. Pinaud, de Rimouski.

Corbeille à fruits en argent, M. et Mme J. Durette.

Huiler en argent, M. et Mme F. Pelletier.

Huiler, M. et Mme W. Walsh, du Cap St-Ignace.

Polyèdre et salière en argent, M. et Mme J. Provencher.

Sucrier et cueillères en argent, Mme H. Delisle.

Jarre à confiture en argent, M. G. Aimé Dion, de Rimouski.

Corbeille à fruits en argent, M. et Mme Ed. Bernier.

Couteaux et fourchettes en argent, M. et Mme Ed. Bernier.

Jolie coupe et 6 verres, pour réveillon, M. Henri Lévesque.

Couteau à beurre en argent, Mlle H. Ratté.

Corbeille à fruits, M. et Mme N. Ruel.

—Mlle Anne-Marie Dugal, institutrice, est partie pour une promenade d'une dizaine de jours au Cap St-Ignace et Montmagny.

—M. et Mme Amédée Nadeau et leur jeune fille, étaient de passage dans notre ville, dimanche.

—Mme Arthur Coulombe était aussi dans notre ville ces jours derniers.

BUCKLAND

M. et Mme Boulet sont allés à St-Philémon, la semaine dernière.

—M. Joseph Campagna et Miles Maria Fournier et Maria Campagna, de St-Philémon, étaient de passage dans notre paroisse, dimanche.

—M. Hubert Morin, depuis quelque temps à l'Hôtel-Dieu, nous est revenu la semaine dernière.

BERLIN, N. H.

FETE DE FAMILLE.—Dimanche, le 29 juin, les nombreux parents et amis de M. et Mme Onésime Ancil se réunirent à leur hôtellerie de demeure pour fêter le 57ème anniversaire de Madame Ancil. Une gentille fillette de 4 ans présente à sa grand-maman, au nom de tous les invités, une magnifique bague, accompagnée d'une gracieuse gerbe d'oeillets.

Après les quelques heures de causerie qui suivirent un excellent dîner, il fallut à regret se séparer. M. et Mme Albert Ancil ainsi que Miles Josephine et Marie Ancil reprenant le chemin de Lewiston, emportant dans leurs cœurs les plus douces souvenirs de cette réunion trop courte au foyer familial, duquel ce n'est jamais en vain qu'on s'éloigne.

UN TEMOIN.

—Mlle Eulalie Ancil, de Québec, vient de nous quitter après deux semaines passées au milieu de ses parents dans notre ville.

ISLE-AUX-GRUES

Mlle Alice Norman, de Québec, et sa petite nièce Mlle Lucienne Dion, sont en villégiature chez leur oncle M. François Guimont.

—Mlle Rose-Hélène Gagné, institutrice à Montmagny, est de retour dans sa famille.

—Mesdames Numa Vézina et Alfred Roy sont revenues d'une pro-

menade à Ste-Julie.

—Mme Pierre Coulombe, de Montmagny, est en visite chez M. Georges Panchaud.

—Mlle Valérie Vézina est de retour d'une promenade d'une semaine à l'île Ste-Marguerite.

—M. et Mme Samuel Guimont, de Berthier, étaient de passage dans notre paroisse dimanche.

—M. et Mme Joseph Vézina, de Québec, sont les hôtes de Madame Vve Vézina.

—MM. Numa Vézina, Charles-Paul Roy, sont revenus d'un voyage de quelques jours à Québec.

L'ISLET

Parmi les visiteurs qui étaient ici la semaine dernière, on remarquait: Le Dr et Mlle Lavoie, de Sillery; Madame et Mlle Pinaud, d'Ottawa; M. et Mme Laliberté et leurs enfants, de Deschambault; Mme Larivière, M. et Mme Drouin, de Montreuil; le notaire et Mme Bernier, de St-Jean; M. Victor Mercier, de Québec.

—Mme et Mlle Bélanger, d'Ottawa, passent l'été chez M. le Dr Dion.

—M. et Mme Alphonse Deléglise, de Chicoutimi, sont pour une partie des vacances les hôtes de M. Arthur Koenig, pilote.

—M. Pacifique Koenig nous a laissé pour occuper une position comme télégraphiste sur le steamer "Druid". Dame Rumeur nous apprend qu'avant de partir ce jeune Québécois a fiancé Mlle Corona Ménard. On chuchote ici son mariage pour l'automne.

SAINT-ROCH DES AULNAIES

Le 29 juin M. Joseph Thériault et ses sœurs Miles Imelda et Rose-Anna, étaient les hôtes de M. Alfred Pelletier.

—Mme Pierre Pelletier, de Montreuil, est en visite chez son frère M. Horace Gagnon.

—MM. Adrien Caron et Omer Caron, élèves du Séminaire de Québec, sont venus passer quelques jours de vacances chez leur oncle M. Alfred Pelletier.

—Le 8 juillet, M. Adelbert Gamache conduisit à l'hôtel Mlle Gracienne Gagné. Nos meilleurs souhaits.

L'ANSE A GILLES

Étaient de passage ici, dimanche, MM. Edmond Poitras, de Lévis, chez M. Ed. Poitras, Adélaïde Gamache, de "Montcalm" et Ernest Ménard, ingénieur forestier, chez des parents.

De nombreux touristes sont arrivés récemment parmi nous. Ce sont: Mme Jules Ménard et ses jeunes filles Miles Béatrice, Gertrude et Marie-Anne, M. Hudson et Mlle Léda Hudson, MM. Alphonse et Georges Langelier.

—M. George Poitras et sa jeune fille Mlle Blanche, sont partis en promenade à Melchior-Mills, ils visiteront aussi Québec et Ste-Anne de Beaupré.

SAINTE-LOUISE

M. et Mme Alfred Picard, de St-Aubert, étaient dimanche en visite chez des parents.

—M. et Mme François Lévesque sont allés à St-Pacôme visiter des parents.

—M. et Mme Ernest Ouellet sont partis ces jours derniers en promenade à St-Jean Port-Joli.

—Mme Edmond Glasson, de St-Jean Port-Joli, est pour quelque temps en visite chez des parents et amis.

—M. Alphonse Ouellet, de St-Damase, était la semaine dernière de passage dans notre paroisse.

—Miles Marie-Jeanne Pelletier et Anne-Marie Bélanger sont allées, la semaine dernière, visiter des parents à St-Roch des Aulnaies.

—M. l'abbé Ouellet a commencé la visite pastorale.

—M. et Mme Ernest Lévesque, une fille, Parrain et marraine, M. et Mme Louis Pelletier.

SAINT-JEAN-PORT-JOLI

NAISSANCE.—Le 6 juillet Mlle Félix Saint-Pierre, un fils, J.-Félix-Rodolphe.

Farrain et marraine, M. et Mme J. Fortin, de St-Aubert, oncle et tante de l'enfant.

PERSONNEL.—M. l'abbé Carrier, le nouveau directeur du collège de Lévis, prend quelques jours de repos au presbytère.

—M. l'abbé W. Caron, curé de St-

Acabert, est aussi au presbytère.

—M. Jean Lavery, de Nashua, E. J., Mme E. Thériault et Mlle Marguerite Lavery, de Montréal, sont en visite chez MM. Joseph Dupont et Erasme Chouinard.

—M. le Dr Delage, de Thetford, et Mme Delage sont à leur pension.

SOIREE.—Mardi, le 15 juillet, aura lieu à la salle publique une jolte soirée dramatique et musicale donnée par les jeunes filles au profit de notre couvent.

Le tout promet d'être un véritable succès; aussi nous sommes assurés que nos généreux paroissiens et amis d'alentour tout en se récréant parfaitement contribueront largement à cette bonne œuvre en assistant en grand nombre à cette soirée.

Sigees réservées, 35 cts. Admission, 25 cts. Entrée, 7.30 heures. Le ver du rideau, 8 heures.

ELGIN ROAD

NAISSANCE.—Le 26 du courant Mlle Félix Saint-Pierre, un fils, Joseph-Félix-Rodolphe. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Fortin, oncle et tante de l'enfant.

—Mme Louis Gagnon, de Ste-Louise, est venue ces jours derniers rendre visite à Mme Lucien Leclerc.

—Mlle Albertine Duval est revenue d'une promenade à Québec.

SAINT-MARCEL

A VENDRE.—Près de l'église, un emplacement d'à peu près un arpent carré, avec un atelier de 24 et 34 pieds, outillé pour un menuisier-charpentier, 1 planer, 1 mortuaire, etc. Le tout en bon ordre. Belle occasion pour un jeune homme actif.

Tout conditions, s'adresser à

LOUIS FORTIN, St-Marcel de l'Islet.

SAINTE-APOLLINE

AVIS

DEFENSE D'AVANCER
Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par mes enfants, sans un ordre écrit et signé par moi.

ACHILLE GAULIN.

4-11-19 1911-315 Ste-Apolline.

SAINT-EUGENE

EN VISITE.—M. et Mme Georges Poitras, de L'Islet, sont les hôtes de M. Georges Fournier.

—M. et Mme Ferdinand Thibault font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Jeanne-Collette. Parrain, M. Andréas Gagnon, marraine, Mlle Antoinette Gagnon.

—Le 3 du courant, M. et Mme Edras Bernier, une fille, Marie-Rose-Della Rébecca.

Parrain et marraine, M. et Mme Antoinette Thibault, cousins de l'enfant.

SAINT-PHILIPPE DE NERI

Mardi, le 8 juillet, Mlle Anne Ouellet unissait sa destinée à M. Arthur Raymond, de St-Denis. M. Octave Ouellet servait de témoin à sa fille, et M. Raymond Raymond à son fils.

Nous formons pour les heureux époux les meilleurs vœux de bonheur.

—M. Augustin Beaulieu, de Lewiston, Maine, son fils, M. Elzéar et sa fille, Mlle Mary, sont en visite chez des parents, pour une quinzaine.

—Mme Catherine Hucen après un séjour de quelques années aux Etats-Unis est revenue parmi nous.

—Mlle Marie Louise Thibault, est arrivée d'un long voyage à Saint-Pamphile.

—M. Adélaïde Potvin, avocat, de Rivière du Loup, était en visite chez des amis, la semaine dernière.

CIMENT

Nous avons reçu un char de ciment directement de la "Canada Cement", que nous vendrons, livré à domicile, au plus bas prix. Prix spéciaux pour les entrepreneurs marchands et les acheteurs en grande quantité. Écrivez ou téléphonez pour prix.

ELZ. BOULANGER & FILS, Montmagny.

Apprenez l'anglais

Au moyen du Phonographe Edison, méthode I. C. S., agréable, facile, peu coûteuse. Demandez notre catalogue descriptif.

J. P. TARDIF, International Correspondence School, 115, rue St-Jean, Québec.

SAVON COMFORT

"SANS RIVAL"

IL PLAÎT AUTANT QUE SON NOM—SAVON COMFORT.

JOUIT DE LA PLUS GRANDE VENTE EN CANADA

JOS. THIBAUT MANUFACTURIER

MONTMAGNY, QUEBEC

VOUS AVEZ BESOIN DITES-VOUS ?

D'UNE GLACIÈRE.
D'UNE BROUETTE.
D'UN ESCABEAU.
D'USTENSILES EN BOIS.

Attachez donc toujours de nous ou demandez à votre quincaillier les glacières, les brouettes ou autres ustensiles en bois manufacturés à Montmagny.

"Votre argent vous reviendra"

TOUJOURS EN MAINS :

Portes, Châssis, Moulures, Barreaux et Poteaux pour escalier, etc., etc.

ÉCRIVEZ POUR LES PRIX.



Le Bon Pain

Pour faire du bon pain, il faut de la bonne farine. Fabriquée par des experts avec le choix de nos blés canadiens de l'ouest, d'après les méthodes scientifiques les plus récentes, la

Farine St. Lawrence

donne un pain léger, à la mie longue et bien ouverte, à la croûte fine, dorée, appétissante, d'une saveur agréable, d'une digestion facile et très nutritive.

Essayez-la : elle vous donnera entière satisfaction.

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED
1110, RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL. PHONE BELL MAIN 8741.
La Farine St. Lawrence, blanche et pure comme le Lys.

Serbes et Bulgares

On vient de publier le texte à peu près complet des accords serbo-bulgares. C'est un document qui emprunte aux événements présents un intérêt d'actualité. Il donne de précieuses indications sur les conditions dans lesquelles la guerre de 1912 s'est engagée et montre notamment que les deux royaumes slaves avaient le parti contre l'Autriche, si celle-ci intervenait par les armes. Il fournit surtout les éléments précis du conflit actuel entre les alliés, de l'intervention russe et des objections et limites qu'on y oppose à Sofia.

Avant d'entrer en campagne, les deux gouvernements avaient arrêté ainsi les arrangements territoriaux qui suivraient la victoire :

La Bulgarie reconnaissait à la Serbie un droit absolu sur le sandjak de Novi-Bazar, les contrées de Prizrend, Pristina, Mitrovica et Ipek, plus l'Albanie septentrionale pour le cas où les Serbes pourraient s'en emparer. La Serbie reconnaissait à la Bulgarie le droit absolu sur les pays s'étendant à l'est du mont Rhodope et de la Strouma, c'est-à-dire toute la Macédoine orientale jusqu'à l'Archipel, les ports d'Enos, Cavale et Dedeaçhi compris, et la région de Seres, plus la Thrace pour le cas où les Bulgares pourraient s'en emparer.

Ces premières dispositions ne sont contestées par personne. Avec cette réserve, capitale il est vrai, que la région de l'Albanie que les Serbes avaient conquise seuls, leur est enlevée par l'Europe sous la menace autrichienne, tandis que la Thrace, que les Bulgares ont conquise avec le concours des Serbes, qui ont bombardé et pris d'assaut Andrinople à leurs côtés, reste sans conteste à la Bulgarie.

Mais, entre les deux régions ainsi délimitées, s'étend une vaste tranche de la Macédoine, à coup sûr la plus fertile et la plus désirable : la vallée du Vardar, Ouskoub, Kiprud, Istip, Brilag, Monastir, les lacs de Prespa et d'Okrida. Les alliés paraissent avoir caressé, sans passion, le projet d'en faire une province autonome. Sitôt après l'avoir énoncé, ils réglaient le cas où ils arriveraient à la conviction que cette solution "est impossible" par suite des intérêts généraux des nationalités serbe et bulgare" et c'est ici que les difficultés commencent.

Dans ce cas, il était stipulé que la frontière serbo-bulgare passerait par une ligne qui, à partir d'Esri Palanka se dirigerait vers le sud-ouest, franchirait le Vardar à quelques kilomètres au nord de Krupulu pour aboutir au lac d'Okrida. Les Serbes auraient ainsi une petite tranche supplémentaire comprenant Kommanovo et Ouskoub ; les Bulgares, la part du lion avec Kiprud, Istip, toute la vallée du moyen et bas Vardar, Prilep, Monastir, Florina, les rives du lac de Prespa, celles du lac d'Okrida, avec la ville de ce nom.

Mais, voici qui est moins clair. Si le texte publié est exact, cette frontière n'était pas définitive et obligatoire. La Bulgarie s'engageait à l'accepter "au cas où l'empereur de Russie, qui sera le droit d'être arbitre suprême en cette affaire, se prononcerait en faveur de cette ligne". A-t-il le droit de se prononcer pour une ligne plus favorable aux Serbes ? Le traité ne répond pas à cette question.

Les dispositions suivantes semblent pourtant laisser à l'intervention éventuelle du tsar un jeu très large. Les deux parties "s'engagent à accepter comme frontière définitive la ligne qu'il aurait trouvée dans les limites ci-dessus comme la plus conforme aux droits et aux intérêts des deux parties" et ils s'engagent à lui soumettre "tout différend qui surgirait à l'occasion de l'interprétation et l'exécution de l'importance quelle disposition du traité,

de l'annexe secrète et de la convention militaire". La lettre par laquelle Nicolas II s'est offert pour trancher les difficultés actuelles est exactement calquée sur les termes que nous venons de reproduire. Mais depuis que le tsar a offert sa médiation, les événements ont marché. On s'est battu en Macédoine, avec acharnement, disent certaines dépêches, comme si la guerre était déclarée, affirmant-on à Belgrade. Il est maintenant probable que ces premières rencontres en amèneront d'autres. La lutte fratricide que Nicolas II a tenté d'empêcher va faire couler des flots de sang dans cette Macédoine toujours ébranlée, toujours malheureuse, bien qu'elle soit affranchie du joug turc.

LE SAMEDI

Extrait du sommaire du 12 juillet 1913.—Modes et Température, par F. de Vernéuil. Une fleur, poésie. Coups de piston. L'Espégle Rosette. L'amoureux malchanceux. Le mur qui saigne, par A. Riou. Madame à des distractions. La leçon inutile. Ce que peut faire une pauvre femme. Conte : les Coraux, Tribune féminine : Historiette, mots d'esprit, anecdotes diverses, concours avec prix et notes encyclopédiques instructives. Suite du splendide roman : Une erreur fatale, par Raoul de Navey.

En vente, 5 cents le numéro ou \$2.50 par an, chez tous les dépositaires ou chez les éditeurs-propriétaires, Poirier, Bessette et Cie, 200, Boul. St-Laurent, Montréal.

PILES

Vous serez soulagés par Zam-Buk. Il adoucit les brûlures, piqures, arrête le sang et soulage. Persévérer avec Zam-Buk signifie être guéri. Pourquoi ne pas le prouver. Chez tous les Pharmaciens et Marchands, 50c la boîte

Zam Buk

FOR ALL SUMMER SORES.

CANADA
Province de Québec
District de Montmagny
No 273.

Dame Marie Lavallée, de la paroisse de Saint-Pierre, district de Montmagny, a, ce jour, institué une action en séparation de corps et de biens contre son mari, Louis Laliberté, cultivateur, du même lieu.

MAURICE ROUSSEAU,
Procureur de la demanderesse.
Montmagny, le 7 juin, 1913.
1-11-18-25-1

CORSET D&A

Une taille plus gracieuse s'obtient grâce à un corset convenable. Les meilleurs sont les corsets D. & A. et La Diva. Notre catalogue illustré facilitera votre choix. Ecrivez dès aujourd'hui pour une copie. Nous l'envoyons franco.

DOMINION CORSET CO., - QUEBEC.

"17 Cents par Jour"

Notre Offre Enthousiasme le Canada

Le Pays tout entier applaudit le système à raison de DIX-SEPT CENTS PAR JOUR, ou le "Penny Purchase Plan".

De mille directions différentes une clameur d'approbation se fait entendre, prouvant la popularité des facilités de paiement pour la machine à écrire Oliver "dix-sept cents par jour".

Par ces conditions de paiement, qui de ce fait ont acquis une importance nationale, cette offre met à la portée de toutes les bourses la plus perfectionnée des machines à écrire modernes.

Elle a ouvert l'accès aux commandes et celles-ci nous essent infailliblement submergées, si nous n'avions à temps agrandi nos fabriques et décuplé leur production.

Personnes privées, maisons de commerce et corporations, tout le monde en un mot, veut profiter de nos avantages et adopter l'idée grandiose qui nous détermina à ce pas décisif : faire de la machine à écrire le médium universel pour les communications par écrit.

Tout le monde écrit par la machine maintenant

Le remplacement de l'antique plume, instrument fatigant, coûteux en peine et en temps, par la merveilleuse machine lisible et pratique a été adopté avec enthousiasme partout et par tous.

Les grands intérêts d'affaires sont à présent soumis à l'usage de la machine.

Il est tout aussi important pour le public en général de substituer la machine à la plume, car pour tout citoyen privé les affaires personnelles sont es "affaires".

Notre "Penny Plan" a répandu rapidement l'emploi de la machine.

La Machine Oliver : Merveille de Mécanisme

La Oliver ne ressemble en rien aux autres machines. Son efficacité est proportionnellement plus grande aux centaines de parties qu'elle a de moins que les autres machines.

Ajoutez à ces avantages, tels que par exemple l'écono-

mie de temps fournie exclusivement par l'Oliver, et vous avez des raisons suffisamment préemptives pour son succès merveilleux.

Un véritable lanceur d'affaires

L'Oliver est une force créatrice puissante dans les affaires—une mine d'or. Son emploi multiplie les occasions d'affaires, amplifie les influences, provoque le succès.

Ainsi le marchand ou manufacturier entreprenant, peu importe si son champ d'affaire est limité, peut élargir ce champ par des lettres ou prospectus alléchants. Au moyen d'une liste d'adresses—et de l'Oliver—vous pouvez vous ouvrir de nouveaux champs commerciaux.

Procurez vous cet assistant incomparable pour dix-sept cents par jour : Faites-le travailler et il augmentera l'importance de vos entreprises.

Le Factotum des professions libérales

Les professions légales reconnoissent d'abord la machine à écrire pour un aide indispensable.

Les avocats, les médecins, les membres du clergé, les reporters, éditeurs, télégraphistes, les architectes et ingénieurs, comptables publics ont appris à dépendre de la machine.

Quelques minutes de pratique vous font le maître de l'Oliver.

Elle paiera de grands dividendes journaliers au point de vue de la satisfaction, et cela pour une mise de fonds de DIX-SEPT CENTS PAR JOUR.

L'étrier du succès

Aux jeunes, l'Oliver facilite l'accès aux positions en vue et l'avancement, dans la vie commerciale.

L'habileté de l'opérateur compte plus que mille lettres de recommandation.

C'est le moment pour vous de vous lancer, maintenant que pour des centins vous pouvez vous procurer l'Oliver.

Pas de cotisation pour être Membre de l'Association Nationale des "Penny Savers"

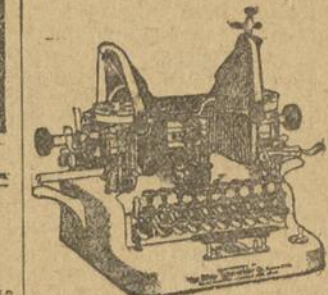
Chaque acheteur de l'Oliver pour dix-sept centins par jour est de droit Membre Honoraire de l'Association Nationale des "Penny Savers". Un premier petit versement vous donnera le nouveau Oliver, le dernier modèle, la véritable machine de cent-vingt-cinq piastres (\$25.00).

Ensuite, économisez dix-sept centins par jour et payez tous les mois.

Pour plus amples informations, et détails, demandez le "Dix-sept centins par jour" vous sera envoyé au reçu d'une lettre ou du coupon.

Adresse du Département des Ventes
The Oliver Typewriter Co.

Oliver Typewriter Bldg.
Chicago



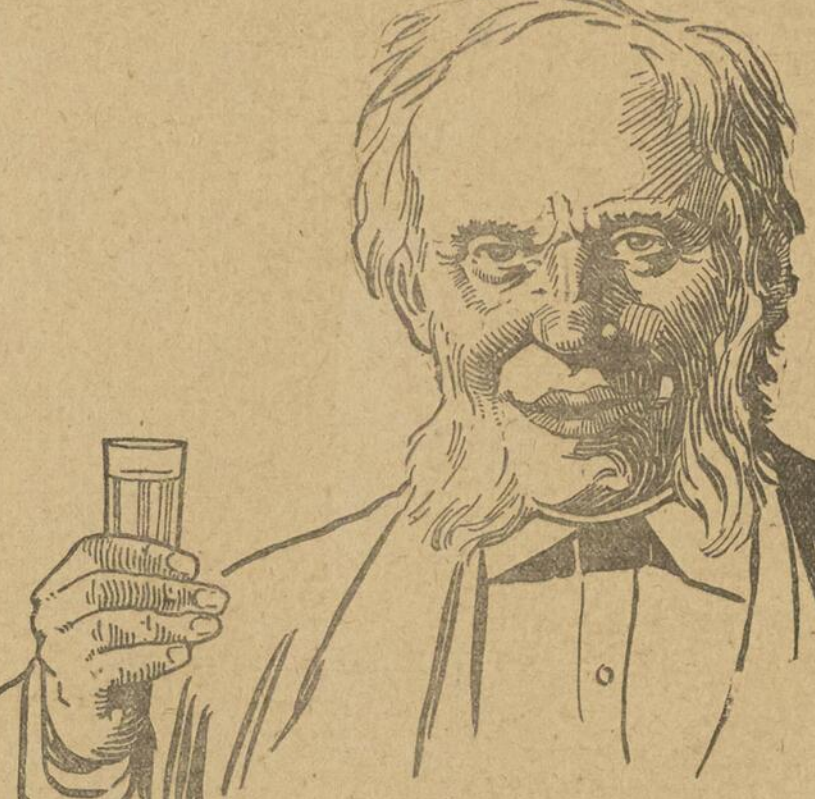
COUPON

THE OLIVER TYPEWRITER CO.,
Oliver Typewriter Bldg.,
Chicago, Ill.

Messieurs : Veuillez envoyer votre catalogue artistique et les détails concernant le "Dix-sept centins par jour" facilité de paiement que vous accordez pour votre machine.

Nom.....

Adresse.....



Supérieur aux Apéritifs

Lorsque l'appétit fait défaut, lorsque la digestion est difficile, lorsque vous vous sentez fatigué, accablé, prenez un verre de

Gin Croix-Rouge

Absolument Pur
Distillé et Mûri en Entrepôt
sous la surveillance du Gouvernement.

Il stimule les fonctions de l'estomac, dissipe la fatigue et vous donne un regain d'énergie.

Chaque flacon de "GIN CROIX-ROUGE" est revêtu du Timbre de Contrôle Officiel du Gouvernement.

BEVIN, WILSON & CIE., Limitée, Seuls Agents, 520 rue St. Paul, Montréal.

CHAMPLAIN

TABAC A

FUMER ET CHIQUER

CONSERVEZ LES COUPONS

ROCK CITY TOBACCO CO LTD QUEBEC

Nouvelles du District

(SUITE DE LA DEUXIEME PAGE)

KAMOURASKA

Mardi le 8 courant, M. Napoléon Ouellet de Ste-Anne, conduisait à l'autel Mlle Léa Massé.

M. l'abbé F. Massé, cousin de la mariée, a célébré le mariage.

M. Ouellet de Québec, servait de témoin à son neveu et M. Ouellet de Massé accompagnait sa fille.

Nos vœux de bonheur.

—M. l'abbé O. Martin, curé de Sutton, en visite chez sa sœur, Mme Georges Bruneau, nous a donné dimanche un magnifique sermon.

—Mlle Girardeau est aussi chez M. Bruneau.

—Mlle Loretta Guérin, de Brunswick, est en visite chez son père.

—Le nombre des touristes augmente de jour en jour, tout augure une agréable saison.

SAINT-GERMAIN

Nous avons eu ces jours derniers, une grande retraite de huit jours. Le Rév. Père Lord, de la Compagnie de Jésus, en fut l'infatigable prédicateur. Espérons que son travail ne sera pas perdu et que ce n'est pas sur le roc que cette divine semence est tombée. C'est dans le Cœur de Jésus, et la Croix de Tempérance à la main que les paroissiens de St-Germain ont promis de rester toujours fidèles aux grâces de la retraite.

Les Quarante-Heures ont clôturé la retraite. Merci au généreux prédicateur qui avait si bien préparé les cœurs à profiter avantageusement de cette grande cérémonie.

—Samedi dernier, St-Germain était en liesse, on voyait que quelque chose d'extraordinaire devait se passer, en effet, le midi de ce jour arrivait dans cette paroisse en visite pastorale, Mgr l'auxiliaire de Québec, Mgr Roy avec toute l'éloquence que nous avions si souvent entendu vanter et que nous ne connaissions pas encore personnellement, nous a donné de bons et salutaires avis qui résonneront toujours gravés dans nos cœurs et que nous mettrons très volontiers en pratique.

—Dimanche matin, était le grand jour pour les jeunes 180 petits enfants recevaient le St-Esprit dans le sacrement de Confirmation. Le parain et la marraine étaient M. Paul Duchesne et Mme J. R. Moreau.

Pendant la messe plusieurs solos furent bien rendus par des dames sous l'habile direction de notre organiste, M. L. J. Moreau.

—On annonce pour le 22 juillet le mariage de M. Jos. Dionne, (fils de François) à Mlle Laura Michaud (fille d'Alphonse).

On voit aussi poindre dans un horizon assez rapproché plusieurs autres mariages que nous ferons connaître officiellement sous peu.

—Mme R. Clark, de Québec, est en villégiature dans notre paroisse avec ses trois enfants, Mmes Yvonne et Laure-Eugénie et le petit Rémi. Nous leur souhaitons un heureux séjour chez nous.

—MM. Jos. Anctil et Louis Ph. Lévesque, tous deux étudiants du collège de Ste-Anne, sont en vacances dans leurs familles. Bonnes et heureuses vacances !

—M. l'abbé A. Lizotte, ecclésiastique du collège de Ste-Anne, est en visite chez son oncle M. le curé de notre paroisse.

—On nous apprend qu'une famille étrangère est à prendre une cure à la source minérale de M. Cyprien Roy.

—Nous avons maintenant l'avantage d'avoir en notre paroisse deux bureaux de banque, Nationale et Provinciale.

SAINT-FELICITE

M. H. Boulay, député de comté de Rimouski, accompagné de M. J. C. Taché, ingénieur civil, était de passage parmi nous ces jours derniers, se rendant aux Méchins, pour affaires.

PERSONNEL.—M. le curé Fréchet de Ste-Claire et Mlle Jemima Blackburn, sont les hôtes de Mme Simon Turcotte.

—M. Philippe Verrault, des Méchins, accompagné de son fils, M. Gustave était de passage dans notre paroisse ces jours derniers se rendant dans la vallée pour affaires très importantes.

MARIAGES A L'HORIZON.—On annonce pour le 14, le mariage de M. André Tremblay à Mlle Alma Savard M. Joseph Teriault à Mlle Laura Tremblay.

—La pluie tombe depuis mardi avec abondance. Elle était désirée ardemment par nos cultivateurs, et elle fera beaucoup de bien à la végétation.

—Une séance du conseil M. Alexis Harrison a été élu secrétaire et M. Adélard Desjardins, maire.

—M. Philippe Harris a failli être victime d'un pénible accident ; il

était à décharger un voyage de pierres à l'extrémité du quai quand tout à coup son cheval recula et tomba à une hauteur de quinze pieds entraînant avec lui voiture et conducteurs. M. Harrison ne reçut aucune blessure grave, nous pouvons dire que c'est grâce à une protection toute spéciale de la Providence.

—Mme Hypolite Lavoie est revenue de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang où elle était allée suivre un traitement, elle nous est arrivée complètement rétablie.

BERTHIER

NAISSANCE.—L'épouse de M. Louis Morency, un fils, baptisé sous les noms de Joseph Camille Philias. Parain, M. Philéas Morency, marraine, Mme Jules Talbot, tante de l'enfant.

—Les beaux jours des vacances nous ont amené plusieurs visiteurs. Nous souhaitons à tous la plus cordiale bienvenue.

DECES.—Mercredi dernier, Mme Xavier Hoffman s'éteignait à l'âge avancé de 85 ans. Elle est allée la nuit recevoir la récompense de ses vertus.

Bonne, charitable, pieuse, et aimant Dieu, elle a passé sur la terre en faisant le bien. Au milieu des rudes épreuves que la Providence ne lui a pas épargnées, son courage, n'a jamais faibli et sa confiance en Dieu fut inébranlable.

Maintenant qu'elle a reçu là-haut la récompense d'une vie de laborieux sacrifices, nous déposons sur sa tombe l'hommage de notre affection et le tribut de notre souvenir.

—La mort, toujours sans merci, vient de frapper un brave père de famille, M. Damas Corbennec, âgé de 44 ans.

A l'épouse éplorée, aux 7 petits enfants orphelins, nous disons affectueusement : Consolés-vous, la Providence dont la main vous envoie l'épreuve saura vous donner aussi les consolations puissantes de son Cœur divin.

A ces deux familles, si cruellement ébranlées nous offrons nos vives sympathies.

—Le pèlerinage de Berthier aura lieu le 20 juillet.

—Nos bonnes Sœurs nous quitteront pour passer le mois de congé à la Maison-Mère de Limoilou. Nous leur souhaitons de bonnes et heureuses vacances.

SAINT-PIERRE

M. Arthur Collard et Mlle Anna Létourneau, de Québec, étaient dimanche en visite chez des parents et amis.

—Mme Collard et ses jeunes filles sont allées en promenade, ces jours derniers à Berthier.

—M. et Mme Arthur Beaumont sont revenus de leur voyage de nocces à Chaudière et Montréal, samedi, le 3 du courant.

SAINT-FRANCOIS

Le 8 du courant, dans l'église paroissiale, a eu lieu le mariage de Mlle Auxilia Garant, fille de M. Téléphone Garant à M. Adélard Fleury, de Saint-Raphaël.

Le mariage fut célébré par M. l'abbé G. Pelletier ; la messe a été chantée par l'abbé Saluste Boulet.

Après un copieux déjeuner servi chez le père de la mariée, les jeunes époux sont partis en voyage de nocces. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

—Mme Grenier, de Hartford, Conn., est en visite chez sa mère, Mme Bernatchez.

—Mme Jules Gagnon, de Montréal, et ses enfants sont en visite chez des parents.

—M. Damas Marceau, en visite depuis huit jours chez son père, est reparti ces jours-ci pour Montréal. M. Ferdinand Gagnon, Joseph et Cléophas Morin, Honorius Boulet et Charles Paré sont venus visiter leurs parents et amis.

SAINT-PAUL DU BUTON

—Mlle Marie Gaudreau, de Montréal, est pour deux mois chez ses parents.

—Mme veuve Ferdinand Proulx, est partie en promenade à Montmagny.

—Mlle Anna Morin et Diana Gagné et Mlle Picard, sont revenues de Québec pour les vacances.

—M. et Mme Ferdinand Goulet, de Sainte-Appoline, étaient chez M. N. Morin, dimanche.

—Mme Jos. Gaudreau, de Montmagny, est en visite chez sa sœur, Mme C. Côté.

—M. et Mme Thomas Dugal, de Ste-Appoline, étaient à Saint-Paul dimanche, en visite chez leurs parents.

—M. et Mme Pierre Gagné, M. et

Mme Pierre Picard, de Saint-Philémon et Mme veuve Stanislas Laprise, de Sainte-Appoline, étaient, dimanche, en visite chez M. Alfred Prévost.

SAINT-PAU EST

MARIAGE.—Mardi, le 8 du courant, M. François Proulx conduisait à l'autel Mlle Célestine Blais, fille de Mme veuve Alfred Blais.

M. Charles Proulx servait de témoin à son fils, et M. Augustin Blais accompagnait sa sœur.

Aux nouveaux époux, nous offrons nos meilleurs souhaits de bonheur.

VISITEURS.—M. François Létourneau et sa sœur, Mlle Clara, de Saint-Pierre, sont chez des parents et amis.

—Mlle Eva et Rosalie Gagnon, sont de retour de Québec.

—M. et Mme Louis Boillard, de St-Malachie, sont les hôtes de M. Auguste Gaudreau, et autres parents.

—M. et Mme Enoch Talbot, de Saint-Marcel, sont chez M. Zéphirin Talbot.

—Mlle Philomène Proulx, de retour du Saulx Montmorency.

—M. et Mme Napoléon Talbot, M. et Mme Odilon Castonguay, sont revenus lundi d'un voyage à Saint-Georges de Beauce.

—M. et Mme Eugène Gourgue, M. et Mme Adam Gourgue, sont en promenade à Montréal.

—MM. Charles Collin, Albert Dubé et Albert Boulet sont de retour d'une promenade à Montmagny et Sainte-Anne de Beauré.

—M. Elphège Morin, sa sœur Mlle Déla, et M. Luc Dancause, de Saint-Marcel, étaient en visite dimanche, chez M. Joseph Pelchat.

—Mme Veuve Edouard Blais, de Palakuet, R. L., est en visite dans sa famille.

—C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Arthur Morin, qui s'était démis un genou en tombant, prend un mieux sensible.

SAINT-DAMIE

L'espace nous manque pour donner les noms des heureux excursionnistes de lundi dernier. A bonne heure, le joyeux groupe se dirigeait vers le moulin de M. Napoléon Lemieux d'Armagh. Plusieurs d'entre eux profitèrent de cette occasion pour se livrer au plaisir de la pêche.

Au retour, on passa à la résidence de M. Lemieux, où l'on fit du canot et de la musique. Puis, à cinq heures, de l'après-midi, chacun s'en retourna enchanté de la délicieuse journée qui laissera dans nos cœurs les plus agréables souvenirs.

Bien cordialement, nous remercions les aimables organisateurs.

—Mlle Maria Blouin, de Buckland, est en visite chez des parents et amis.

—MM. Bilodeau, de Somerset, sont en visite chez M. Onésime Brochu.

—Mme veuve Baillargeon, est partie en promenade à Buckland, chez des parents et amis.

SAINT-CHARLES

M. Léon Bilodeau a été victime d'un accident, lundi dernier.

Il revenait de Québec et ayant monté dans une voiture pour se rendre à sa demeure, il eut le malheur de se casser un bras.

—Mlle Clorinda Rouillard, de Chicopee, Mass., est en visite chez son grand-père, M. Ferdinand Rouillard.

—M. et Mme Landry, ont vendu leur propriété à M. Joseph Leclerc ; ils doivent nous quitter bientôt pour aller demeurer à Québec.

—Mlle Amanda Marcoux, de Québec, était dimanche dernier, en visite chez son frère M. Eugène Marcoux.

—M. et Mme Edouard Marquis, de Massachusset, ont passé la soirée du dimanche chez M. Georges Ruel.

NOCES D'OR.—Le 8 juillet, à neuf heures, se rendait à l'église M. et Mme J. Carrier pour célébrer leur cinquantième anniversaire de mariage. Leurs enfants les accompagnèrent ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis. Une courte allocution fut faite au heureux jubilaires par notre vénéré pasteur, puis la messe commença. Le chant du "Te Deum" fut le signe du départ et alors tous les invités se rendirent chez M. et Mme Carrier où ils passèrent une très agréable journée.

DIVERS.—Lundi dernier, à une assemblée de MM. les Commissaires d'écoles, M. Joseph Ruel a été choisi pour remplacer M. Octave Fournier, et M. Arthur Roy en remplacement de M. Alex. Pelchat, tous deux sortant de charge.

—M. et Mme Ernest Lavallée, de Québec, sont pour quelques jours, les hôtes de leurs parents, M. et Mme Alfred Paquet.

PINTENDRE

LE SUCCES DES NOTRES.—Nos félicitations à Mlle Demerise Couture, qui a obtenu son brevet d'enseigne-

GRANDE ASSEMBLEE

- A -

Saint - Jean Port - Joli

Dimanche, le 13 juillet, après la grand messe, le Dr Paquet tiendra une assemblée à St-Jean Port-Joli.

Il sera accompagné de M. Octave Morin M. P. P., et de M. J. E. Laforce.

ment, après une année d'étude à l'école Normale.

Mlle Couture est la fille de M. Georges Couture, président de la Commission Scolaire, et du Comité d'Action Sociale, de Saint-Louis.

TRAVAUX IMPORTANTS.—M. A. Atkinson, fait exécuter, en ce moment, des travaux considérables sur la propriété qu'il possède près des chutes d'Etchemin.

M. Atkinson demeure encore à St-Romuald, mais il viendra résider ici aussitôt que ces travaux seront terminés.

L'ISLET

MARIAGES.—Mardi, M. Eugène Gaudreau, cultivateur, unissait sa destinée à Mlle Fédèle Bélanger tous deux de l'Islet.

Le même jour, eut aussi lieu la bénédiction nuptiale de M. Eugène Thibault à Mlle Marie-Diana Ouellet, fille de M. Hosanna Ouellet. Nos meilleurs vœux de bonheur.

DECES.—Mme Bibiane David, épouse de M. Narcisse Bernier, est décédée le 4 juillet et a été inhumée le 7 à l'Islet.

Nos sincères sympathies.

—Mercredi, les paroissiens de l'Islet et des paroisses environnantes se sont rendus en pèlerinage au sanctuaire de Ste-Anne de Beauré, par le vapour Ste-Croix.

—Plusieurs personnes de Québec sont actuellement en villégiature au village Bonsecours.

TROIS-SAUMONS

M. l'abbé E. F. Chouinard, curé de St-Paul de la Croix était de passage ici dernièrement. M. Chouinard a voulu visiter la demeure de M. Oscar Jean où vécut son premier ancêtre canadien et aussi celle de M. Pierre Dubé où demeura son bisaiel, M. Gabriel Chouinard, vers les années 1770 à 1780.

—M. Maxime Fortin, de la maison Flavien Chouinard de St-Pamphile, est en visite chez son père, pour un quinzaine.

—Mlle Aurore Leblanc, de Québec, est venue passer une quinzaine parmi nous.

—M. Wilfred Francoeur et sa sœur Mlle Ernestine, de St-Roch, étaient chez des parents et amis, dimanche dernier.

—On a commencé cette semaine, la construction de l'école de l'arrondissement No. 1.

—Le pont sur la rivière de Trois-Saumons est en partie fini ; il sera bientôt ouvert à la circulation.

—Le moulin à scie de la compagnie Price est maintenant en fonction. Beaucoup de ces ouvriers viennent de Montmorency, du Cap et de St-Aubert.

SAINT-EUGENE

Mlle Marie-Rose, Yvonne Boulianger sont prtes, pour une quinzaine, en promenade à Montréal, chez leur frère, gérant d'une briguesterie. Nous leur souhaitons "Bon voyage".

—Mlle Marie-Blanche Leclerc et Méthot sont revenues de Québec, où elles sont allées subir les examens au brevet d'enseignement.

—M. et Mme Arthime Boulet de Montréal, étaient la semaine dernière en visite chez des parents et amis.

—Lundi dernier a eu lieu, la réunion du conseil municipal.

—M. Georges Tondreau, de Chicago, après 21 ans d'absence, au pays, est revenu, le semaine dernière revoir sa paroisse natale. Il était l'hôte de son beau-frère, M. William Thibault.

—Lundi, a eu lieu, au milieu d'une grande foule de parents et d'amis, le service anniversaire de feu M. Célestine Thibault.

SAINT-PAMPHILE

M. et Mme Edouard Caron, de St-Jean Port-Joli, étaient en visite chez leurs parents dimanche dernier.

—Nous avons, depuis quelque temps une température idéale, aussi chacun en profite-t-il, qui pour voir à la restauration des chemins, qui pour réparer les bâtisses.

La Banque Nationale

CAPITAL. \$2,000,000.00

RESERVE : \$1,400,000.00

DEPOT DE \$1.00 ou plus accepté ; l'intérêt comptant du jour au dépôt.

95 BUREAUX AU CANADA

UNE SUCCURSALE EST OUVERTE à Paris, France, 14 rue Auber, pour l'accommodation des voyageurs.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la maille.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.

Souvenez-vous qu'un dollar épargné est un dollar gagné

PREVOST

Toutes mes liqueurs sont fabriquées avec de l'eau filtrée, et avec la plus grande propreté.

Mes liqueurs ont une délicatesse de saveur qui leur gagne toujours la première place chez les connaisseurs.

PREVOST

TOUTE COMMANDE reçue par la maille ou par téléphone sera remplie dans le plus court délai et je garantis entière satisfaction

Ginger Ale, Cream Soda, Oldre Champagne, Ginger Beer, Eaux Minérales.

MARQUE "CHANTECLER"

JOS. PREVOST, MONTMAGNY.

JOS. CÔTÉ,

Manufacturier et Importateur de Pipes, articles de fumée, Biscuits, Confiseries, etc.

186 - 188 Rue St-Paul

QUEBEC

Seul propriétaire de la célèbre marque de pipe ci-contre.



Aussi continuellement en stock un assortiment complet de pipes Calabash, en bryère B B (G BD "Peterson's Patent Pipe, Rudolf's Patent, Wright Patent.

Pour la commodité de notre commerce local de la ville de Québec, nous avons trois succursales :

Département du Gros : 188 rue St-Paul
Succursale No 1 : 179 rue St-Joseph
Succursale No 2 : 18 rue St-Jean
Succursale No 3 : 212 rue St-Jean

SIROP D'ANIS GAUVIN

QUAND BÉBÉ FAIT SES DENTS.

La dentition du Bébé est accompagnée de malaises, de souffrances auxquelles les mères sont anxieuses d'apporter un prompt soulagement. C'est à cette période toujours redoutée que l'on appréciera les bienfaisants effets du

Sirop d'Anis GAUVIN pour les Enfants

Une Attestation pour deux bouteilles de votre fameux Sirop d'Anis Gauvin, que nous trouvons indispensable pour les enfants, Mme Jno. J. LeFebvre 450, 17th Ave. Vancouver C.A.

EN VENTE PARTOUT 25c LA BOUTEILLE

CONTRE LA MIGRAINE : il n'y a pas de remède plus efficace que les CACHETS GAUVIN. 25c la boîte. En vente partout.

J. A. E. GAUVIN,

Pharmacie-Chimiste, - MONTREAL



Nous avons plus de voies ferrées au Canada qu'aux Etats-Unis, dit un magnat de chemin de fer

M. J. J. Hill accorde à un journaliste un intéressant interview dans lequel il annonce une petite crise dans l'Ouest à cause des emprunts trop fréquents des municipalités.

Montréal, 8. (De notre correspondant.)—L'Ouest Canadien a emprunté un peu trop mais le développement merveilleux du Canada va sauver la situation et il n'y a pas de crise à craindre chez vous. Voilà ce que disait hier soir M. J. J. Hill, le magnat des chemins de fer, à un journaliste qui l'avait découvert, hier soir, dans la rotonde de l'hôtel Windsor, en train de lire des journaux du soir, en fumant son cigare.

M. Hill est arrivé à Montréal, hier après-midi, sur son yacht le "Wacouta". Son fils, M. Lewis Hill, l'accompagne. Le célèbre financier parla tout d'abord de l'Ouest. "Il y a un petit malaise dans l'Ouest en ce moment; il s'explique facilement. Les petites municipalités ont trop emprunté. Quand une municipalité propose un emprunt aux grands marchés et qu'il est refusé, cela fait tort au pays tout entier. On n'a pas compris cela et on ne s'est pas gêné pour offrir des emprunts, en quantité."

M. Hill est une autorité en ce qui concerne les chemins de fer. Il est d'avis que le Canada a aujourd'hui assez de voies ferrées. "Vous en avez plus que les Etats-Unis, en proportion de la popu-

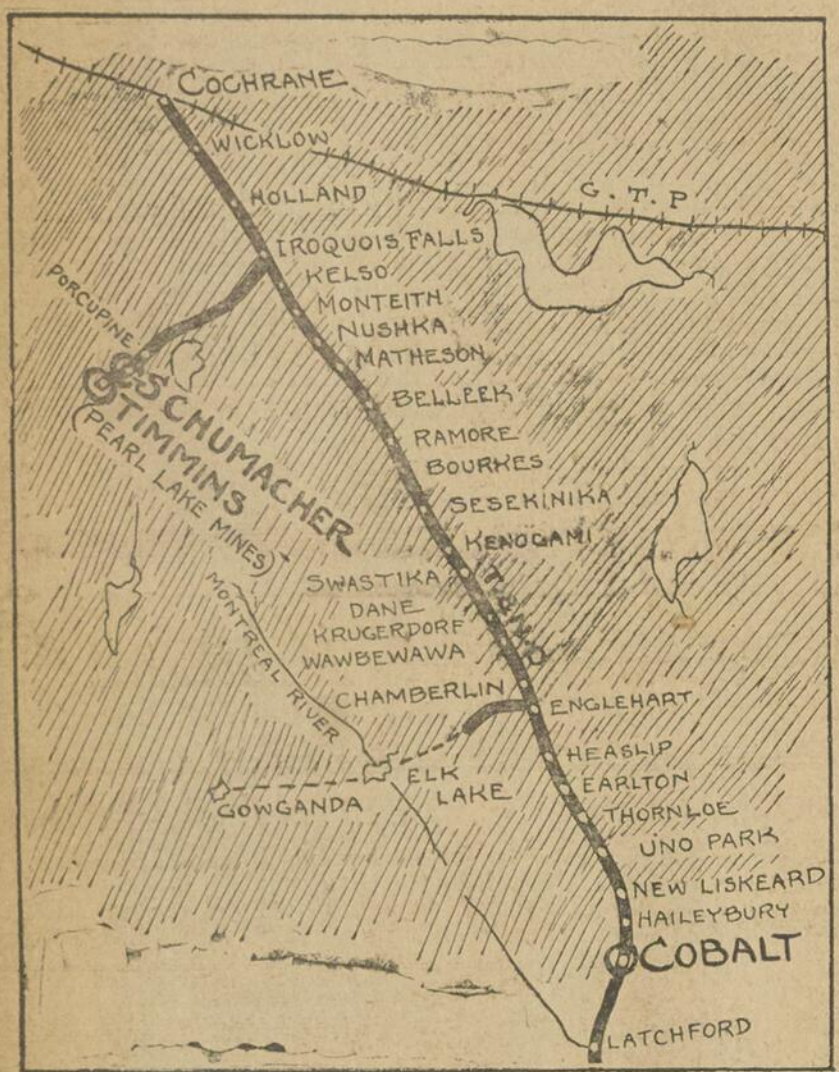
lation, s'écrie-t-il; dans l'avenir, je crois que l'on devrait allonger un peu plus tranquillement."

"Quand avez-vous l'intention de prolonger votre voyage à l'Est de Winnipeg?" demanda le journaliste à M. Hill.

"Elle sera construite en temps pour être nécessaire, pour être payante." Après avoir parlé encore des chemins de fer canadiens, M. Hill dit que les chemins de fer des deux côtés de la ligne quarante-cinquante ont des prix beaucoup moins élevés pour le transport des marchandises que les chemins de fer européens. "Et cependant, dit-il, nous payons des salaires beaucoup plus élevés que ceux qu'ils paient."

On demande à M. Hill ce qu'il pensait d'un projet d'un chemin de fer au Labrador avec un service de trois jours entre le Canada et l'Europe; on lui demande si son nom sera associé à cette entreprise.

"Malheureusement, dit-il, je suis trop vieux pour m'occuper de cette belle entreprise." M. Hill termine en disant qu'il a une confiance absolue dans l'avenir du Canada et qu'il ne parle des emprunts de l'Ouest que pour rendre les gens plus prudents.



Carte montrant toute l'étendue des régions dévastées par les feux de forêts dans le Nord-Ontario.

Nouvelles des Eureuils

Les Eureuils, 7.—(De notre correspondant.)—Nous avons eu cette semaine la visite de Mgr l'Archevêque de Québec. C'est une visite qui nous a surpris par ainsi dire, car notre vénéré pasteur ne l'attendait pas aussi vite, cependant pour être impromptu cette visite n'en a pas moins été agréable à toute notre bonne population qui est aujourd'hui plus qu'augmentée par les étrangers ainsi que les résidents du village Donatona.

Mgr Bégin a tenu à voir une foule d'ouvriers italiens qui travaillent ici à la route Québec-Montréal. Il s'est entretenu avec eux en langue italienne. Ces italiens ont été très satisfaits de l'accueil bienveillant que Monseigneur leur a fait. Mgr alla ensuite visiter les fameux travaux que la Donatona Paper fait exécuter à Jacques-Cartier, place historique où la dernière bataille fut livrée en 1761 pour la conquête du Canada par les Anglais. Le village s'appelle Donatona, mais c'est dans la paroisse de St-Jean-Baptiste Les Eureuils que ces immenses pulperies se construisent, donnant de l'ouvrage à près de 700 hommes. Monseigneur fut très bien reçu par les autorités. Sa Grandeur doit nous faire une seconde visite bientôt, c'est un honneur pour nous.

pasteur et surtout pour nous de recevoir l'un des plus distingués prélats du Canada.

Notre conseil a voté, ces jours derniers, à l'unanimité, un règlement de prohibition. Tous ceux qui n'étaient pas empêchés par leur travail se sont fait un devoir de venir donner leur vote pour le règlement. C'est une bonne note pour notre paroisse.

La fameuse route Québec-Montréal dont plusieurs étaient en peine en notre paroisse, est en voie d'exécution; déjà notre fameuse côte près de l'église est presque terminée, nous espérons que tout le travail sera terminé vers le mois de septembre.

Nous avons remarqué de passage en cette paroisse M. et Mme Isaac Dussault, M. et Mme Roch Dussault, M. et Mme Etienne Dussault, Mlle Marie-Anne Matte, M. Jos. Dussault, Mlle Alice Dussault, Mlle Marie-Jeanne Dussault, à la villa Dussault. M. et Mme Ed. Pagé, M. et Mme Herménégilde Pagé, M. et Mme Louis Gauthier, Mlle Fabiola et Anna-Marie Dussault, M. Léon Dussault, M. Jos. Bertrand, M. et Mme Rod. Bertrand, M. et Mme Chs. Paquet, M. Almazanor, Mlle Yvonne et Auréole Pagé, M. Bélanger, de Québec.

M. F. X. Galbois, confère de la paroisse, est de passage en cette paroisse pour une quinzaine.

M. Dansereau, ingénieur civil et M. St-Victor, sans assistant, sont aussi ici en rapport avec les travaux de la voie.

M. G. Marcotte, de St-Raymond, M. et Mme Omer Houde et leur fille, de Québec; M. et Mme D. A. Gaboury, Cap Santé; M. J. Gaboury, Cap Rouse et Mme Alfred Doré, M. Adolphe Doré de St-Raymond, M. Corrado Cosio, entrepreneur, Montréal, M. et Mme Gingras, Québec; Mlle St-Maurice, Montréal, sont aussi de passage ici.

L'apparence des récoltes est meilleure qu'il y a une quinzaine. Les dernières pluies ont fait un bien immense quoiqu'il en soit, nos cultivateurs disent qu'encre un peu de pluie serait préférable. Le foin sera dans

la moyenne, le grain pousse bien, les jardinages laissent à désirer.

L'accident arrivé l'autre jour, à Donatona dû à la crue de la Rivière Jacques-Cartier, n'est pas aussi considérable que l'on croit. Les dommages s'élevaient à une couple de mille piastres, nous a-t-on dit.

L'hôtel que la Donatona Improvment a construit sera ouvert aux touristes vers le 15 courant.

Collision de va- peur et de goélette dans le brouillard

L'avant de la goélette pénètre dans le flanc du vapeur pendant un brouillard très dense, sur la côte du New-Jersey.

New-York, 7.—Une collision s'est produite, hier, au large de Barnegat, sur la côte du New-Jersey, entre le vapeur "Verdi" et la goélette "Margaret-Haskell".

Le brouillard était si dense, qu'il était impossible de voir à deux cents mètres.

Le "Verdi" marchait à vitesse réduite. Soudain, des voiles apparurent, sortant du brouillard, et il devint aussitôt évident que la collision entre la goélette et le vapeur était inévitable.

Les passagers, qui, à ce moment-là, se trouvaient presque tous sur le pont, espèrent d'un moment à l'autre que le brouillard se dissiperait et qu'ils apercevraient la terre, furent pris de panique et s'enfuirent vers leurs cabines.

Feu d'instants après, le choc se produisit; l'avant de la goélette entra dans le flanc du vapeur, vers l'arrière, au point qui venait de Québec d'arrière à plusieurs embarcations de sauvetage furent mis en pièces, le pont fut tranché net sur plusieurs pieds de profondeur.

Le capitaine Penrice, du "Verdi", donna immédiatement l'ordre de faire machine en arrière et les deux navires se détachèrent facilement l'un de l'autre. Après avoir soigneusement inspecté leurs navires et s'être concertés, les deux capitaines décidèrent de ne chacun continuerait sa route.

Toutefois, le capitaine de la goélette quelques heures plus tard, il dut faire quelques heures plus tard, il dut faire demander l'assistance d'un bateau de sauvetage, et le "Seneca" alla le prendre à la remorque à Sandy Hook.

Au moment de la collision, l'avant de la goélette avait pénétré dans une cabine où un garçon de salle dormait, tandis que l'autre se faisait la barbe. Tous deux n'avaient eu que le temps de prendre la fuite.

Protégez l'enfant du ravage des vagues en employant le Mother Graves' Extinction. C'est un remède sans égal et des années d'emploi ont fait sa réputation.

Tuë par les chars

Montréal, 8.—(De notre correspondant.)—Une femme a été tuée hier après-midi à l'épiphanie par le train du Canada Nord qui venait de Québec. Son mari, qui était près d'elle lorsque la locomotive l'a frappée, a échappé par miracle au triste sort de sa femme qui a vu mourir à ses côtés.

M. et Mme Wolfe, deux vieillards, de l'épiphanie, se promenaient sur la voie du Canadien Nord, hier après-midi, ne se doutant pas du danger, croyant qu'aucun train ne passerait dans l'après-midi. Ils regardaient de temps à autre derrière eux, par prudence.

Avant de traverser le pont, M. Wolfe regarda encore mais aucun train ne venait. Bien confiant, il s'aventura sur le pont avec sa femme. Quelques instants plus tard, un sifflet de locomotive faisait tressaillir les deux promeneurs imprudents. C'était le train du Canadien Nord parti de Québec à 9 heures, hier matin, qui se dirigeait vers Montréal.

M. Wolfe eut l'idée de retourner sur ses pas, mais comme le pont n'est pas long, il pensa avoir le temps de le traverser avant le train. Il courut suivie de sa femme, et, s'arrêtant, il arriva le premier de l'autre côté du pont, il sauta à côté de la voie et pensa que sa femme avait eu le temps de traverser le pont, mais au moment où il sautait à côté de la voie ferrée, la locomotive le frappa et était tué instantanément. Le corps de Mme Wolfe fut transporté à l'épiphanie, où la nouvelle de l'accident créa toute une sensation. L'ingénieur Tremblay conduisit la locomotive mais ne peut être tenu responsable de l'accident.

Paris, 8.—La Chambre des Députés a adopté hier soir, la clause du projet de loi qui contient le principe des trois ans de service militaire. Le vote a été de 339 contre 225. Main tenant il paraît certain que le gouvernement obtiendra le passage du Bill en entier, sans difficulté.

Watertown, N. Y., 8.—(Spéciale.)—Le yacht canadien, la "Norvana", du Royal Yacht Club de l'Ontario, a gagné la coupe George, dans la première des courses du L. Y. R. Association à Priners Cone.

MARCHE LE QUEBEC

Les recettes des Douanes de Québec, pour le mois de juin qui vient de se terminer, se sont élevées à \$175,322.00 contre \$154,530.63 pour la période correspondante de 1912. On enregistre donc pour le mois dernier de cette année une augmentation de \$20,891.37.

A l'heure actuelle, la perspective des récoltes est bonne. Les opérations agricoles ont subi des retards, cette année, et il est à espérer que nous aurons une température favorable pour réparer les dommages. Cependant il ne faudrait pas que les pluies que nous avons depuis quelques semaines continuent, car alors les récoltes pourraient en terre. On exprime même à certains endroits des craintes à ce sujet.

L'animation devient de plus en plus considérable sur le marché des fruits et légumes. La demande augmente tous les jours et les commandes deviennent plus fortes à mesure que la saison avance. On remarque quelques changements dans les prix. Ainsi les choux de Siam se vendent 60 cts la douzaine. Les premières pêches ont fait leur apparition sur le marché, cette semaine, et valent \$2.75 la boîte. On vient aussi de recevoir les premiers pruneaux qui sont cotés de \$2.50 à \$3.50. Les ananas marquent \$4.75 la boîte. La rhubarbe vaut 70 cts la douzaine. Les pommes se vendent à des prix fermes, vu leur rareté sur le marché.

Dans le commerce des cuirs les affaires sont assez animées. On remarque quelques changements dans les prix. Ainsi le cuir à semelle 1 B. A. qui marquait de 33c à 34c la livre vaut de 34c à 35c et celui de 2 B. A. qui était coté de 32c à 33c vaut de 33c à 34c la livre. Les sautons qui l'on payait 40c, se vendent de 36c à 38c.

Le cuir à harnais qui valait de 42c à 46c la livre, se vend de 41c à 43c. On voit de fluctuations sont signalées dans les cotes des provisions en gros. Les commandes sont un peu moins abondantes qu'elles étaient il y a quelques semaines. Cependant en campagne il règne de l'activité un peu partout et les voyageurs actuellement sur la route se montrent satisfaits. Le lard short cut qui l'on payait \$27.00 le baril, vaut de \$27.50 à \$28.00. Le saindoux canadien qui l'on cotait à \$3.10 se vend présentement \$3.00.

Dans les cotes des grains et farine, on note que le son, par 100 livres, que l'on payait de 90c à 93c, se vend 95c. Dans le marché du poisson, on remarque que la morue No. 1 que l'on payait \$8.00, marque \$7.00 et la morue No. 2 qui valait \$7.50 est cotée à \$6.00.

Le marché du beurre est toujours actif et les prix ne subissent aucune fluctuation. On note encore le beurre de choix venant des crémeries, de 26c à 27c la livre. Pour ce qui a trait au fromage, le marché ne présente aucun entrain et les cotes sont plus faciles. Le nouveau fromage coloré que l'on payait 14c la livre, se vend de 13c à 14c. La demande pour les oeufs continue à être bonne, aussi se vendent-ils à des prix fermes. Les oeufs frais qui valaient 21c, se paient présentement de 22½c à 23c la douzaine.

GRAINS	
Avoine, 34 lbs ordinaire	0 45 0 70
Orge, ord. par 48 lbs.	0 80 0 90
Orge à drèche.	0 90
Blé d'Inde.	0 72 0 75
Sarrasin.	0 90 1 10
Pois.	2 50 2 75
Fèves.	2 00

FARINES	
Patente d'Hiver.	5 40 5 60
Patente Man.	5 65 5 85
Patente roller.	5 10 5 25
Extra.	5 25 5 40
Superfine.	5 40 5 50
Far. de boul. ass.	5 30
Patent, Hung.	2 85 2 90
Far. fortes à levains.	2 60
Patent d'Ontario.	2 45 2 50
Straight Roller.	2 40
Extra.	1 85
Superfine.	1 80
Fin.	1 25
Son, par 100 lbs.	0 95
Gru blanc.	1 40 1 50
Moulée d'avoine.	1 50 1 65
Avoine roulée.	2 25
Barley.	3 25
Farine de blé d'Inde.	1 60

PROVISIONS	
Boeuf salé, mess 200 bri.	19 50
Lard short cut, bri.	27 50 28 00
Clear.	26 00 27 00
Saindoux canadien, lb.	3 00
Saindoux, composé, sceau 2 05	2 15
Porc abattu par 100 lbs.	0 13 0 14
Cotolene, seau 20 lbs.	0 12
Cotolene, tin. 10 lbs.	1 24
Cotolene, tin. 5 lbs.	1 25
Cotolene, tin. 3 lbs.	1 11 0 41 1/2
Saindoux chaudière 3 lbs.	0 10 1/2 1 13 1/2
Saindoux chaudière 10 lbs.	0 10 1/2 1 13 1/2
Petits jambons.	0 18 0 19 1/2
Gros.	0 17
Pics-Nics.	0 15
Epaules roulées.	0 15
Bacon.	17 1/2 0 19

PRODUITS DE LA FERME	
Beurre frais de laiterie.	0 22 0 23
Crémères de choix.	0 26 0 27
Second choix.	0 24 0 25
Deufs frais.	0 22 1/2 0 23
Sucre d'érable, liv.	8 1/2 0 09
Sirup, gall.	1 00 1 50
Patates, par lot de char sac	2 00
Fèves blanches triées 60 lbs	3 50
Yellow Eye.	3 75
Prov. de Québec	3 75
Foin pressé, No 1	15 60
Paille pressée, tonne	10 00 11 00

FROMAGE	
Coloré, vieux.	0 16
Nouveaux, coloré.	0 14

POISSONS	
Hareng Labrador No 5.	5 50 6 00
Hareng, No 1, Spring.	4 50
Morue sèche, cwt.	7 00
Morue desséchée lb.	0 06 0 07 1/2
Morue No. 1.	7 00
Marque No. 2.	6 00
Turbot.	5 60
Truites.	0 13
Anguille, la livre.	9 00 0 61 1/2
Saumon, No 1.	18 00
Saumon, No 2.	17 00
Saumon, No 3.	15 50
Huile Morue.	0 52
Huile Loup Marin.	0 45



VOUS FEREZ VOTRE RECOLTE DE FOIN AVEC PLUS DE SATISFACTION

Si vous employez les machines et accessoires vendus par la maison "LEGARE". Nous offrons aux cultivateurs l'assortiment le plus complet, des machines entièrement garanties et nous expédions promptement.

FAUCHEUSES ET RATEAUX
Les faucheuses "WALTER A. WOOD" que nous vendons, sont universellement connues comme étant absolument ce qu'il y a de plus perfectionné. Ce sont les seules faucheuses ayant une monture d'acier tubulaire, une charpente flottante et une barre de coupe qui vous permet de faucher parfaitement bien dans n'importe quel terrain.

Les rateaux "LEGARE" sont préférés par leur solidité, leur durabilité et la grande facilité avec laquelle ils fonctionnent.
FAUCHEUSES de 3 1/2, 4, 4 1/2, 5, 6, 7 pieds. **RATEAUX** de 8 à 10 pieds, roues en bois ou en acier, modèle spécial entièrement en acier.

FOURCHES A FOIN
Nos appareils pour décharger le foin sont les **PLUS COMPLETS**, les moins dispendieux et les plus résistables. Quelque soit la construction de votre grange, nous avons une fourche qui conviendra, qui vous exemptera beaucoup de travail et de fatigue et vous permettra de faire plus d'ouvrage durant les journées pressées. **VOUS DEVRIEZ EN ACHETER UNE CETTE ANNEE.**

CONDITIONS ET PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

DEMANDEZ
NOTRE
NOUVEAU
CATALOGUE
GENERAL

Voyez notre représentant

Tel. **P. T. LEGARE** LIMITEE Tel.
612 273-287 RUE ST PAUL } QUÉBEC 613
32-38 RUE ST VALIER }

Succursale à Montmagny J. P. GUAY, Gérant

Rude traversée d'un océanique le "Charterhouse"

Au milieu de son voyage, le steamer ne fait plus que 40 milles en trois jours et il est en partie submergé.

Chicoutimi, 8.—(Spéciale.)—L'un des transatlantiques qui aient fait la plus rude traversée depuis l'ouverture de la saison est le "Charterhouse" qui est actuellement à prendre un chargement de pulpe dans le port de Chicoutimi. Le "Charterhouse" fait, chaque année, deux voyages à Chicoutimi et son capitaine, le capitaine Murchie est bien connu dans la région. Or, un grand malaise régnait dans notre petite ville, causé par ce retard alarmant du "Charterhouse". L'on savait bien que le Cap. Murchie était un homme d'une grande expérience dans la navigation sur l'océan Atlantique, mais nous ignorions que ce voyage a été le plus dur qu'il ait jamais fait. En effet, la tempête s'est élevée sans sortir du port et ne prit qu'à son entrée sur le St-Laurent. Le "Charterhouse" quitta le havre de Chicoutimi, à 10 heures, au matin du 2 juin, sans cargaison, et se dirigea vers le nord par la route, la plus courte et en ces temps de l'année c'était la route naturelle, à suivre. Mais comme nous le savons le mois de juin n'a pas été ce qu'il est d'habitude et le capitaine Murchie en a aussi fait l'expérience. A un moment de la traversée, le steamer ne parcourut que 40 milles, en trois jours. Dans le fort

de la tempête, le steamer fut submergé par une énorme vague, une partie du bastingage et de la passerelle, et l'appareil des signaux de chambre des bouillottes, furent enlevés, comme question de fait tout le vaisseau fut pendant quelques instants sous les eaux. Vingt-deux barils d'huile furent perdus.

Le "Charterhouse" doit partir, jeudi, d'ici, pour Rouen, France avec un chargement de pulpe de 4,500 tonnes.

Montréal, 9.—(De notre correspondant.)—Hier après-midi, l'assistant grand-contable Damase Cyr a mis en état d'arrestation M. Elie Lalumière, qui a été écroué dans les cellules de la sûreté en attendant sa comparution devant le magistrat, ce matin. Deux mandats d'arrestation étaient depuis quelque temps déjà entre les mains du grand-contable et ce n'est qu'hier qu'ils ont été servis.

L'un de ces mandats porte comme accusation le motif "d'extorsion" et est émané sur la plainte de M. Edmond Lepage, agent d'immeubles de Montréal.

Le second mandat porte comme accusation le motif de parjure; il est émané sur la plainte d'une dame Germaine Masson, de Montréal.

M. Lalumière a été conduit hier après-midi même, devant le magistrat Lancôt, mais ce dernier a renvoyé l'accusé au juge des Comparutions qui siégera ce matin.

VIGORA

On aime mieux travailler avec un seul bon cheval en santé que de peiner avec de ux chevaux épuisés par la fatigue ou le travail.

Le VIGORA est le remède pour les chevaux. Il fortifie le cheval et le conserve sans maladies; ou, si les malaises ou la fatigue l'ont épuisé, il lui redonne ses forces et sa vigueur.

Le VIGORA est encore un spécifique précieux contre la toux et le souffle.

Le VIGORA se vend partout. Demandez circulaire et renseignements.

PRIX : 50c le flacon.
PREPARE PAR
J. B. MORIN & CIE PHARMACIEN-CHIMISTE
318 1/2 Rue ST-JOSEPH, Québec, Canada

En face du pont de QUEBEC.

"Pontville"

Ville d'avenir dont les lots à bâtir assureront de grands bénéfices aux acheteurs actuels.

Agents demandés partout.

La Cie Ste-Foy Limitée,
83 RUE DU PONT,
QUEBEC, P.Q.

FLEET FOOT

Chaussures pour les sports

Pour tout le monde

La chaussure préférée pour tous les sports.

Demandez-la à votre fournisseur.

Nouvelles du District

(SUITE DE LA 51ème PAGE.)

SAINT-PAUL

M. et Mme Thomas Dugai, de St.-Apolline, étaient en visite chez leurs parents dimanche.

—MM. Charles et Alphonse Côté sont partis, mercredi, pour aller terminer les travaux à l'église de Notre-Dame du Rosaire.

—Mmes Lafontaine et Bell'seur, de Montréal, sont en visite chez leur sœur, Mme Israël Dubé.

—M. l'abbé Moreau, ecclésiastique en visite depuis quelques jours chez des parents, est retourné dans sa famille à St-Pierre.

CAP SAINT-IGNACE

(Spécial)

M. et Mme Aimé Fournier, de Fall River, sont les hôtes de M. Patrick Fournier.

CAP SAINT-IGNACE

FUNÉRAILLES.—Samedi ont eu lieu les funérailles de M. Louis Fortin, décédé jeudi.

—Samedi est aussi décédé M. Frédéric Gagné, célibataire. Son service a eu lieu lundi au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

Nous offrons nos plus sincères condoléances aux familles en deuil.

MARIAGES.—Mardi a été célébré le mariage de M. Joseph Siméon Lemieux, fils de M. William Lemieux et de M. Marie-Louise Bernier, fille de M. Cléophas Bernier.

—Le même jour, M. Joseph Alfred Marois, fils de M. François Marois, unissait sa destinée à Mlle Déla Marois, fille de M. Philémon Marois.

Aux nouveaux époux nous offrons nos vœux de bonheur.

PELERINAGE.—Notre pèlerinage à Ste-Anne de Beauré, dirigé par M. l'abbé S. Thibierge, a eu lieu lundi par le vapeur Ste-Croix. Au-delà de cinq cents pèlerins sont allés témoigner à Ste-Anne leur grande dévotion envers cette bonne Mère.

VISITEURS.—L'excursion du 2 juillet venant de Lewiston, Maine, nous amena plusieurs visiteurs parmi lesquels on remarquait Mme Gendron, Mlle Rose-Anne Bergeron, qui viennent ici pour passer le temps des vacances; Mlle Ida et Blanche Bernier, filles de M. Edouard Bernier, sont en visite chez M. Alphonse Bernier.

—Madame Ivanhoe Caron est arrivée vendredi dernier d'un voyage de quelques jours à Montréal.

—Madame Zéphirin Guimont est partie pour quelques jours à St-Cyrille chez sa sœur Mme Alphonse Duchesneau.

—M. Désiré Langelier, de Ste-Anne de la Pocatière, était lundi en visite chez ses sœurs.

—Madame William Simoneau est de retour d'un voyage à Québec.

—Mardi dernier arrivait Madame Diogène Bernier, de Montréal, et sa fille Mlle Melina, en vacances chez des parents.

—Mme Joseph Arthur Fortin est revenue enchantée d'un voyage chez des parents à Montréal.

—Notre vénérable curé M. l'abbé Taschereau, est parti pour un voyage dans la Gaspésie. Il est remplacé par M. l'abbé Saint-Pierre.

—M. Prudent Dion, de Walshishu, est de passage chez sa sœur Mme Vve Pierre Gagné.

RIVIERE-DU-LOUP

Le SS. "Thor," de la Cie Trans-St-Laurent, a repris son service pour la saison d'été depuis le 1er juillet.

—Le SS. "Thor" est de retour de Lévis, où il lui a été fait des réparations et des améliorations, ce qui ne pourra que lui attirer la faveur des touristes et des voyageurs.

—M. S. Belle, qui était absent depuis une semaine voyageant pour la Cie Trans-St-Laurent, en compagnie de MM. le Dr Picard et Charest, à Halifax et autres ports canadiens de l'Atlantique, est de retour vendredi dernier.

—Mardi après-midi est arrivé en ville Mgr Roy pour sa visite pastorale. Une digne réception lui a été faite. Mercredi soir, l'église St-Patrice était remplie de fidèles au sermon de Monseigneur.

—M. Jules Savarin, ci-devant de cette ville, nous a quittés pour aller prendre à Grand-Mère la gérance commerciale de la Beaver Store Co., d'ici.

—M. Chubb, inspecteur des assurances du gouvernement de Québec, était en ville la semaine dernière pour faire son inspection annuelle de notre Cie d'assurance "La Protection".

—M. Narcisse LeBel, de Cacouna, était en ville, cette semaine, pour af-

faire concerner les Indiens du district dont il est l'agent.

—La Société St-Jean-Baptiste de la paroisse de St-Patrice, de Fraserville, a voté à sa deuxième assemblée, sur proposition de M. l'avocat Rioux, secondé par M. l'avocat Climon, une somme de \$25.00 pour l'œuvre du Son de la Pensée Française.

—Le gouvernement d'Ottawa vient d'accorder à la compagnie W. J. Poupore, un contrat de dragage à la Rivière-du-Loup pour un montant de \$11,830. C'est un bon commencement et fait espérer que les soumissions pour les travaux du nouveau port de mer seront demandées bientôt.

—Les touristes abondent cette année à Notre-Dame du Portage. Toutes les maisons sont louées. Cette charmante petite place d'eau au pied de la colline et sur le bord de notre magnifique St-Laurent, devient de plus en plus appréciée de tous ceux qui recherchent le repos dans le calme et le confort.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

—M. et Mme Alfred Lazaret sont partis, dimanche, pour un voyage de deux mois aux Etats-Unis.

—Etaient de passage dans notre ville cette semaine, M. Edgar Lavoie, de Québec, Mlle Alice Dubreuil, de Chicoutimi, et M. et Mme Arthur Vallières, de Grand Falls, N.-B.

don et M. Paradis.
O Canada!
L'EXPIATION
(Tragédie en 3 actes par l'abbé Leduin)

PERSONNAGES
Robert de Lusigny...M. Jos. Michaud
Flavy...M. Chs. Blagdon
Lorédan, chevalier...M. A. Chamberland
Gérard, chevalier...M. Ern. Dumais
Rinaldi, intendant de Flavy...M. F.-X. Jean
Beppo, gardien des prisons...Ad. Michaud
Un cabaretier...M. Art. Lamarte

ON DEMANDE UN ACTEUR
(Comédie en un acte par Régis Roy)

PERSONNAGES
Lascène...M. Ad. Michaud
Baptiste...M. F.-X. Jean

SAINT-ALEXANDRE
Le 2 juillet ont eu lieu le service et la sépulture de Mm. Gendreau Gagné (née Arminie Soucy). La défunte laisse pour pleurer sa perte un époux et de nombreux parents.

—Le 4, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis a été chanté le service de M. Onésime Dumont.

Le deuil était conduit par trois de ses filles, religieuses à la "Providence" son fils, M. Pierre Dumont, MM. Ernest Boucher, son gendre, Emile Guérin, son neveu, Zéphirin Cherrault et Hubert Cherrault, ses beaux-frères et beaucoup d'autres parents et amis. Dans le même mois, l'année dernière, le défunt avait eu la douleur de perdre son épouse bimaillée. Le vieillard n'avait pu se consoler de cette douloureuse épreuve.

A la amille éplorée nous offrons notre profonde sympathie.

—Mme Israël Guérin et sa jeune fille, des Etats-Unis, sont pour un mois en visite chez des parents à St.-Anne de Beauré.

—Nous avons eu dernièrement, la visite de Mgr Roy. Tous les paroissiens ont accueilli avec joie le Pasteur dévoué qui venait voir une partie de son troupeau. Monseigneur, après avoir distribué la précieuse semence de ces conseils paternels, donna la Confirmation à 450 enfants.

—Mme Georges Boucher est partie, mercredi à la Rivière-du-Loup, au chevet de sa mère grièvement malade.

—Nous prenons avec peine le mauvais état de santé de Madame Ardin Prolix.

SAINT-ELEUTHERE
Mgr Roy est arrivé, ici, mardi, après-midi pour la Confirmation. Il est parti jeudi de bonne heure, 261 en fans garçons et filles ont été confirmés.

—Mlle Corinne Bolduc, de la Beauce est en promenade chez sa sœur, Mme J. H. Ducharme.

—M. Edwin Ducharme est arrivé cette semaine, pour demeurer avec ses parents.

—Mlle M. A. Paradis, de Lewiston, est arrivée samedi dernier avec son beau-frère M. Pierre Lachance. Ils sont les hôtes de M. Christ. Levesque.

—Mlle Alice Levesque était de passage ici la semaine dernière.

—M. et Mme E. Sirois, de Kamouraska, étaient de passage ici la semaine dernière chez M. C. Landry.

—M. Jules Lizotte, de St-Eloi, était en voyage d'affaires ici vendredi dernier.

Il était l'hôte de M. Jean Thibierge.

SAINT-EUPHEMIE
Samedi, le 5 du courant ont eu lieu les funérailles de Madame C. Bernard, décédée à l'âge relativement peu avancé de 30 ans.

Un grand nombre de personnes assistaient aux funérailles de cette personne. Elle laisse pour pleurer sa perte un époux et 9 enfants auxquels nous offrons nos vives sympathies.

—L'épouse de M. Arthur Pruncea, un fils, Parrain et marraine M. et Mme Charles Bouffard.

—M. l'abbé W. Proulx est allé, mercredi, dernier rendre visite à M. l'abbé Montreuil à St-Paul.

—Mlle Anna Bernard, de Montréal, est pour quelque temps, en visite chez des parents.

—Mme Philia Lecomte de St-Pierre, est en visite chez sa sœur, Mme Joseph Kirouac.

—Mlle Marie-Antoinette et Marie-Célestine Frigault, sont revenues à Cap St-Ignace.

—M. et Mme Fortunat Boulet, nous ont quittés, mercredi, pour Montmagny.

AVIS
DEFENSE D'AVANCER
Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par mes enfants, sans un ordre écrit et signé par moi.

ACHILLE GAULIN.
4-11-18 ju.—3fs Ste-Euphémie.

Nouvelles Locales

(Suite de page 12)

Nos sympathies à M. et Mme V. Ladurantaye qui ont eu la douleur de perdre leur bébé âgé de 4 mois.

NAISSANCES.—Le 3, l'épouse de M. J. Pouliot, une fille: Marie-Gratienne-Annette.

Parrain et marraine: M. et Mme Jean Guay, grands parents de l'enfant.

Le 4, l'épouse de M. Albert Jonecas, un fils, Joseph Albert Marius.

Le 7, l'épouse de M. Eugène Gaudreau, un fils, Joseph-Ludger-Georges-Henri.

Parrain et marraine: M. et Mme Ludger Couillard.

Le 7, l'épouse de M. Joseph Talbot, un fils, Joseph-Léopold-Camille.

Parrain et marraine: M. et Mme Camille Casault, oncle et tante de l'enfant.

Le 3, ont eu lieu les funérailles de feu Mlle Olympe Verrault, âgée de 81 ans.

Nos sympathies aux parents en deuil.

L'Ange de la Charité a, en réserve, différents moyens d'actions. Cette fois, ce sera sous le toit béni du Couvent de la Congrégation qu'il déploiera ses ailes d'or, pour y réunir, dans une même pensée de zèle, les anciens élèves, et leur permettre de contribuer chacune à l'œuvre de dévouement organisée par des dames charitables. Donc, une vente de charité à laquelle, nous sommes persuadés, toutes tiendront à apporter leur quote-part, aura lieu vers la mi-juillet, au profit de notre "Alma mater". Déjà, cette pieuse idée a fait son chemin et tout promet un brillant résultat. La reconnaissance s'unissant à la charité assurera, n'en doutons pas, le succès de cette œuvre que nous demandons à la Vierge divine de bénir et de rendre florissante.

M. J. Ed. Robichaud, de Notre-Dame du Rosaire, était de passage dans notre ville, mercredi.

Mlle Corinne L'Espérance est partie pour une promenade de quelques jours à Trois-Pistoles et Fraserville.

La Chambre de Commerce de Montmagny a tenu une assemblée générale de ses membres mercredi soir dans la Salle du Conseil de Ville. Le principal sujet soumis a été le projet d'une route régionale entre Lévis et Rimouski. Nous publierons dans un prochain numéro la résolution passée à ce sujet.

N'oubliez pas que MM. Elzéar Boulanger et Fils viennent de recevoir un char de charbon. Avis à ceux qui voudront s'en procurer.

BUREAU CASALUT
M. et Mme Henri Bernatchez, de Lewiston, Maine, sont les hôtes de M. et Mme Alexis Bernatchez.

Mlle Bertha Gaudreau, employée au magasin de modes de Mme G. E. Fournier, est en vacances, chez sa mère, Mme Alphonse Gaudreau.

Mlle Sophie Casault, est en promenade à Saint-Pierre, I. O., pour une huitaine, chez sa sœur, Mme Joseph F. Lapointe.

Mme Nap. Blanchette, de Saint-Pierre, est en visite chez sa fille Mme Joseph Casault.

MEMORIAL
(A mes chères amies C. et A.)

Sous la voûte bleue de la basilique, toute constellée d'étoiles d'or, avaient retenti les dernières vibrations de l'orgue. Libres maintenant d'employer à leur guise, les quelques heures de leur séjour à Beauré, les pèlerins s'étaient divisés par groupes, et pendant que les uns circulaient sur les dalles du temple, visitant les chapelles latérales, s'agenouillant avec amour et confiance aux pieds de la rayonnante statue de la grande sainte Anne, d'autres allaient faire une courte prière dans la nef de la vieille église, où tant et de si doux souvenirs redisaient aux cœurs des Canadiens d'aujourd'hui la foi ardente des ancêtres. Puis avec une religieuse émotion, chacun gravissait les degrés commémoratifs de la "Scala Sancta", parcourant en esprit les différentes étapes de la passion du Sauveur.

Et cependant, que dans le petit village de sainte Anne règne un va-et-vient continuel, que, dans les rues,

aux abords des magasins, se pressent des flots mouvants de pèlerins, plus loin, là-haut, sur une éminence, isolée dans un nid de verdure, apparaissent, tel un phare lumineux, les gracieuses tourelles du monastère des Franciscaines.

Là, ainsi qu'en une reposante casita, il est doux de faire halte, et loin de la trop bruyante agitation du dehors, savourer les parfums mystiques qui se dégagent de ce cloître où tout parle d'innocence et de bonheur... où tout est blanc, comme les âmes des vierges qui, deux à deux, montent la garde devant le divin Roi, exposé dans l'humble chapelle, aux adorateurs des fidèles. Immobiles, sous leurs voiles blancs, abîmées dans la contemplation du Dieu Eucharistique, elles sont là, implorent, satisfaisant et remerçant pour les âmes. Celui qui son Amour a fait si délicieux. Aussi comme ils doivent être délicieux les "times" colloques des religieuses avec leur céleste Epoux!!! Sur leurs figures virginales rayonne un charme mystérieux qui attire et captive, et en conversant avec ces anges du cloître, on oublie que la terre renferme des illusions et des regrets. La cloche du monastère égrène dans les airs, l'angelus du midi. Tandis que les religieuses récitent pieusement "l'Ave Maria," un petit oiseau module légèrement dans le feuillage des érables ombrageant le monastère, ses trilles légers. On dirait plutôt un musicien, venu tout exprès du ciel, mêler à l'harmonie des cloches, ses notes joyeuses, car tout le temps que celles-là font entendre leurs voix, le chœur aérien répète ses mélodieux accords... Tout prend fin, ici-bas; le bonheur d'autant plus rapide qu'il est plus suave. Trop tôt l'heure du départ vint arracher les hôtes de passage, sous le toit hospitalier des Franciscaines, à leur ravissant séjour.

Mais dans leurs cœurs vivront les souvenirs des quelques heures vécues dans cette maison bénie, à laquelle elles adressent pour l'an prochain un reconnaissant: "Au revoir!"

JEANNE DES ORMEAUX.

IL A MENTI

Dans une récente élocution prononcée en des temps de canicule, le vendredi 4 juillet dernier, par un quelconque Champenois, qui avec ses pieds rédige une feuille malpropre plus quelconque encore, et qui s'intitule "Le Soleil", on m'attaqua de la façon non seulement la plus grossière, mais encore la plus mensongère.

Il n'y a rien cependant, de surprenant en la chose, attendu qu'en ce milieu, on pousse le cynisme jusqu'à se faire un programme des mensonges les plus éhontés.

Mentez, mentez, a dit Voltaire, et la "solitaire" feuille libérale met en pratique l'enseignement du fameux philosophe exilé à Genève. Est-ce l'attrait commun ressent par les expatriés? Je ne le sais.

Le spectacle, dit le "Soleil" est "colossal d'impudence de ce fonctionnaire fédéral émergeant à la "crèche, qui assiste le Dr Paquet dans ses efforts pour endormir les "electeurs de l'Islet, surtout si l'on songe que le gouvernement tory qu'il pale, est le même qui guillotine "par fourches les employés libéraux" sous l'accusation de partisannerie "politique."

Voilà, n'est-ce pas une accusation spécifique de la part de la feuille malpropre.

Eh bien! Cette accusation est fautive, mensongère; le "Soleil" a menti suivant son habitude. Je le mets au défi de prouver que je suis un fonctionnaire fédéral. Le "Soleil" ? là une belle occasion de prouver sa bonne foi; il a porté une accusation, qu'il l'a prouvée.

Avant ainsi trempé sa plume dans la mare aux calamités, le rédacteur de l'"Organe du Mensonge" parle d'une certaine affaire Caron. En temps voulu, je ferai connaître au public l'exacte vérité sur cette affaire.

Quant à accompagner MM. Paquet et Morin dans leur tournée triomphale à travers le comté de l'Islet, j'ai l'intention de continuer en dépit des foudres de ferblanc de l'organe des agitateurs qui se sont enrichis aux dépens du peuple.

Suivez, suivez, messieurs du "Soleil", malgré les avertissements de votre archevêque, le programme tracé par Voltaire: cela ne nous empêchera pas de vous montrer au peuple sous vos véritables couleurs.

J. E. LAFORCE.

Ministère de la Milice et de la Défense

Nouveau manège militaire à Beauré, P. Q.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES soumissions dans une enveloppe portant la suscription "Soumission pour manège militaire à Beauré, P. Q." et adressées au Directeur des Contrats, Ministère de la Milice et de la Défense, Ottawa, seront reçues jusqu'au midi du 15e jour de juillet 1913, pour la construction d'un nouveau manège militaire à Beauré, P. Q.

On peut voir les devis et obtenir tous les renseignements voulus en s'adressant aux bureaux de l'officier commandant la 1e division militaire à Québec, du Greffier à Beauré, et du Directeur des Services du Génie, Ministère de la Milice et de la Défense, Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur la formule fournie par le ministère, et être accompagnées d'un chèque accepté par une banque chartée canadienne, pour 10 p. c. du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'Officier commandant la 1e division militaire à Québec, ou au Directeur des Services du Génie, Ministère de la Milice et de la Défense, Ottawa, lequel chèque sera considéré si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux aux conditions mentionnées dans l'offre.

Le ministère ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

EUGENE FISET.

Ministère de la Milice et de la Défense, Ottawa, 18 juin 1913.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisés par le ministère.

7-6874-A

Continuation De Notre Grande Vente A REDUCTION

Il y aura des occasions avantageuses spécialement, LUNDI, MARDI et MERCREDI, rendez-vous de bonne afin d'en profiter,

Un lot de chemises négligées, couleurs pâles et foncées, valant 75 cts, Prix spécial 50c

Ventes spéciales de toiles et cotons, étoffes à "patron" noires et de couleurs, prix régulier \$2.75 pour \$1.90 et \$1.00 pour 80c

Occasion unique dans les broderies, valeurs spéciales dans les lingeiries, grand choix de passementeries "braid" pour garnitures.

Cette annonce n'a pas besoin de commentaires car un simple coup d'oeil jeté sur les nombreuses et véritables occasions énumérées ci-dessus, vous permettra d'avoir une idée de l'avantage qu'il y a pour vous de venir lundi, mardi et mercredi au magasin des bonnes valeurs.

J. A. CARON
RUE DE LA FABRIQUE - MONTMAGNY

GRANDE VENTE A SACRIFICE

\$12,000 EN BARGAINS

Ayant décidé de cesser le commerce des pipes et des "overalls" ainsi que blouses de travail,

JUSQU'AU 15 JUILLET

nous vendrons ces marchandises à 5 et 10 pour cent en bas du prix coûtant.

Il faut que tout soit vendu pour la fin du mois. Venez en foule pour vous convaincre.

AU MAGASIN DE
Madame J. E. Guimont
RUE ST THOMAS

Le Traitement du Dr. John M. Mackay pour la Guérison de l'Alcoolisme

Hautement recommandé par le Clergé et adopté par le Gouvernement de la Province de Québec.

EST MAINTENANT EN DEPOT
à la Maison J. E. LIVERNOIS LIMITEE
Rue St-Jean, Québec.

Correspondances sollicitées des Messieurs du Clergé et des personnes

La préparation des œufs pour la vente

Le Ministère fédéral de l'agriculture, à Ottawa, vient de publier, par ordre du ministre, l'hon. Martin Burrell, un bulletin fort utile sur la préparation des œufs pour la vente. Ce bulletin nous fait connaître les pertes énormes qui résultent de la façon négligente ou défectueuse dont on traite les œufs destinés à la vente; il propose des moyens d'y remédier et de perfectionner cette branche du commerce, autant dans l'intérêt du producteur que du consommateur.

Ce bulletin, qui porte le numéro 1, de la série du Commissaire de l'industrie animale, se compose de 24 pages, comprenant un certain nombre de photographies qui facilitent beaucoup l'intelligence du texte. Tous ceux qui désirent en recevoir un exemplaire n'auront qu'à s'adresser au Bureau des publications, Ministère fédéral de l'agriculture à Ottawa.

Nous y trouvons d'abord l'exposé de la matière dont se fait habituellement la manutention des œufs, puis des résultats des diverses négligences; viennent ensuite des conseils pratiques et détaillés pour les culti-

Le secret de la bonne santé

Ministère Fédéral de l'Agriculture

Division du Commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération. — Une économie de temps.

La température de juin a permis aux vaches laitières par des propriétés clairvoyantes de donner la mesure de leur aptitude laitière. Nous avons des exemples de mères qui ont rendu 2,500 livres de lait et 65 livres de gras en 30 jours; voilà des bêtes qu'il faut plaisir de soigner, demandez-le plutôt aux patrons de fabrique.

Par contre on a signalé en mai dans diverses régions, quelques relevés médiocres, non seulement au point de vue du lait, mais aussi à celui du gras; certains sont inférieurs à 2 p. c. Raison de plus pour contrôler la production. Songez à la différence qui peut se produire dans le rendement de votre troupeau. Si l'épreuve peut varier d'une vache à l'autre de 2.1 à 4.3, c'est fréquemment le cas dans un troupeau de mères ordinaires recevant les mêmes soins et donnant au poids une quantité égale de lait.

En fait, jamais le contrôle du rendement ne s'est plus imposé que de nos jours, étant donnée la cherté de la main d'œuvre dont les cultivateurs ont à se plaindre. Et si vous ne traitez pas des bonnes vaches, ne réalisez-vous pas en définitive une économie de temps, même en tenant compte des quelques instants nécessaires pour les échantillons et à faire la pesée? Pourquoi donc perdre son temps à traire, des mois et des années, des vaches qui donnent seulement 2 p. c. de gras à l'épreuve.

La vie aux Champs

A la Société d'Agriculture de France. — Le radium et les plantes.

On nous a écrit de Paris que M. Marcel Vacher, membre du conseil supérieur de l'agriculture, a entrepris une conférence de la Société nationale des résultats vraiment extraordinaires obtenus tout récemment, tant en France, à l'Ecole d'agriculture de Berthouval, qu'en Angleterre, à l'Agricultural College de Newport, par l'emploi de certains engrais radioactifs.

M. Daniel Berthouval avait, par ses études des effets de l'uranium sur la germination, ouvert la voie. MM. G. Petit, professeur à Alfort, et R. Ancelin, ingénieur agricole, se livraient à de nouvelles expériences, le 14 mars dernier, et, cette fois, en utilisant de l'eau radioactive et de l'eau ordinaire pour la germination de deux groupes distincts de grains de maïs. Au bout de onze jours, les grains de l'un et de l'autre groupe germaient, mais tandis que les radicaux du groupe traité par l'eau ordinaire ne dépassaient pas 19 centimètres de longueur, les radicaux du groupe traité par l'eau radioactive atteignaient 34 centimètres.

A Berthouval et à Newport, les engrais radioactifs ont donné des résultats non moins remarquables. A Berthouval, le rendement de l'avoine par hectare a été avec les engrais ordinaires de 3,400 kilos avec les engrais radioactifs de 3,910 kilos; le rendement des betteraves sucrées, de 19,400 kilos avec les engrais ordinaires et de 22,200 kilos avec les engrais radioactifs. Soit une différence, au profit des engrais radioactifs de 810 kilos de grains dans le premier cas et de 2,500 kilos dans le second cas.

A Newport, le rendement des betteraves communes par hectare a été de 74,133 kilos avec les engrais ordinaires et de 84,419 kilos avec les engrais radioactifs; le rendement des navets, de 32,545 kilos avec les engrais ordinaires et de 39,125 kilos avec les engrais radioactifs.

D'autre part, on a constaté l'énergie que action de la radioactivité sur la végétation des chrysanthèmes, des rosiers, des géraniums, des cannas, action se traduisant par une floraison plus régulière, plus précoce, et par un éclat beaucoup plus vif des fleurs.

Il y a là, semble-t-il, tout un avenir pour l'agriculture et l'horticulture, et c'est un nouveau bienfait que l'on devra aux admirables découvertes d'Henri Becquerel qui poursuit, on le sait, de si intéressants travaux sur les effets du radium.

Londres, 5.—Il n'y aura pas de femmes-avoués en Angleterre, tout au moins pour le moment, Mme Wynne-Pebb vient de perdre son procès contre la Law Society.

Le juge Joyce en rendant son jugement, dit qu'avant la loi de 1843, les femmes ne pouvaient devenir avoués. Dans cette législation, il n'est nullement question de changer la loi à ce sujet et il est certain que la législation n'en avait pas l'intention.

Causerie anti-tuberculeuse

BUREAU D'ADMISSION A L'HOPITAL

(Extrait du 12e rapport de l'Association Nationale)

Dans toute grande ville où il y a un grand nombre d'institutions pour soigner les malades tuberculeux, afin qu'ils soient soignés à l'institution qui leur convient davantage, aussi bien que pour rester en contact avec ceux qui seront renvoyés après traitement, il est désirable qu'il y ait une autorité centrale ou une place de distribution par laquelle tous les malades doivent passer. A New-York, il y a environ trois ans, un bureau fut établi sous les auspices conjoints du bureau de santé, du département de charité et du département des hôpitaux de Bellevue et affiliés. Le bureau est dirigé par le département d'hygiène. Par ce bureau d'admission passent tous les cas de tuberculose qui sont admis aux institutions qui reçoivent une allocation journalière de la ville pour le soin de ces patients.

Ceci comprend aussi le "State Hospital" pour les cas naissants de tuberculose. Dans les Adirondacks, et le Preventorium tuberculeux des enfants à Farmingdale, N.-Y. Bien que ces institutions ne comprennent pas toutes celles qui s'occupent des tuberculeux elles comprennent au

moins toutes les institutions publiques ou semi-publiques qui reçoivent des allocations de la ville. Toutes les autres institutions sont requises de rapporter immédiatement au bureau d'admission l'entrée et la sortie des malades, de sorte que, en tout temps, le bureau central se trouve avisé de l'entrée, changement ou renvoi des cas tuberculeux dans chacune de ces institutions. Aussitôt que les hôpitaux qui prennent soin des tuberculeux et qui sont maintenant en construction seront complétés, ce qui ajoutera environ 17,000 lits, on se proposera de classer les patients, autant que possible suivant leur condition sociale, aussi bien que leur condition physique et l'étendue de leur mal. On se propose aussi de mettre à part les malades sans domicile et sans famille, qui sont souvent vicieux ou ivrognes et qui ont perdu le respect d'eux-mêmes; ce qui sera tout profit pour les malheureux qui appartiennent à une meilleure condition sociale et qui ont été contraints pour la maladie d'accepter l'aide de la charité. Le bureau d'admission à l'hôpital est une institution de grand valeur systématisant et coordonnant l'œuvre anti-tuberculeuse dans la ville de New-York.

La guerre greco-bulgare

Athènes, 4. (Spéciale).—Il y a décidément rupture complète des relations greco-bulgares. Le ministre bulgare à Athènes vient d'être rappelé et qui partira pour Sofia demain, avant de donner avis de son rappel, a demandé au gouvernement grec encore une fois de cesser les hostilités. Il a également protesté contre la capture du détachement bulgare à Salonique.



Le roi PIERRE de Serbie qui déclarera officiellement la guerre à la Bulgarie, aujourd'hui même.

Dans sa première déclaration au premier ministre, M. Venizelos, le premier ministre bulgare a maintenu que la co-administration greco-bulgare avait été établie à Salonique; mais M. Venizelos a protesté énergiquement contre cet allégué. Des bateaux portant 1260 Bulgares faits prisonniers à Salonique, sont arrivés au Pirée hier. Une grande foule les attendait au débarcadère, et afin de prévenir des troubles, le maître du port a refusé l'accostage aux bateaux.

Hier soir, il y eut manifestation à Athènes, la multitude acclamant M. Venizelos et M. Boskovich, le ministre serbe.

La légation bulgare est gardée à vue par les troupes grecques. Londres, 4.—Le roi Constantin de Grèce a télégraphié personnellement à son ministre en Angleterre confirmant le rapport que les Bulgares ont massacrés les soldats grecs en Macédoine et qu'ils ont pillé tous les villages dans lesquels ils ont retenu.

Vienne, 4.—Le lieutenant Hornmégilde Wagner, correspondant de guerre au "Reichpost", a télégraphié à son journal que l'armée serbe avait terriblement souffert à Orshopol et que la victoire des Serbes sur les Bulgares à Istip n'était qu'un succès momentané et presque sans importance.

La marche des ailes des troupes bulgares vers Kratovo et Egri Palanka a, dit-il, réussi; aussi les Bulgares avancent-ils en ce moment, vers Kumanova et la frontière serbe. Il ajoute que sur la rive droite de la rivière Vardar les opéra-

tions des Bulgares se sont effectuées avec succès, de sorte que les positions des Serbes à Veles (ou Koprili), à 23 milles au sud-est d'Uskup, sont devenues insoutenable et que la retraite des Serbes est imminente.

Paris, 4.—Un correspondant télégraphique de Sofia que le premier ministre Danoff et son cabinet ont donné leur démission. Un ministère de coalition vient de se former à la tête duquel on a placé le général Racho Petroff, qui, après la capture de Salonique, fut nommé gouverneur militaire de la ville. Le général Michael Savoff, commandant en chef de l'armée bulgare, a été nommé ministre de la guerre, trief, vainqueur de Kirk-Kilis, et de Lule-Borgas, occupant le poste de commandant en chef de l'armée bulgare actuellement en bataille.

Le premier ministre du parlement grec convoquera une session spéciale afin de rédiger et d'adopter une proclamation à la nation grecque et à l'armée. A Sofia, 4.—Un régiment d'infanterie serbe, accompagné de deux escadrons de cavalerie et d'un corps d'artilleurs, a franchi la frontière bulgare hier et a atteint le haut de la côte Tzernok où les troupes sont maintenant campées.

A la mémoire des anciens seigneurs

L'autre jour, à S.-Jean Port-Joli, une trentaine de descendants et d'alliés du Seigneur Philippe Aubert de Gaspé, l'auteur des "Anciens Canadiens", ont assisté, mardi, à une grande messe de requiem, à la mémoire des seigneurs de S.-Jean Port-Joli, S.-Aubert et autres lieux. A l'issue de la messe, on fit la pose d'une plaque commémorative en cuivre, sur laquelle est inscrite la généalogie de la famille des seigneurs de Gaspé, les de Tilly, de Villiers, etc.

Parmi les parents et alliés présents à la cérémonie, il y avait les membres de la famille du juge Andrew Stuart, décédé de l'hon. Juge Audette, de la Cour d'Échiquier, ceux de l'hon. Louis Beaudin, de Montréal, la seigneurie Fraser, de Fraserville, ceux de la famille McLennan, de Montréal, etc. Vingt-sept d'entre eux signèrent le registre dans lequel est consigné l'acte de filial souvenir.

L'auteur des "Anciens Canadiens" est décédé le 29 janvier 1871 et ses restes reposent sous le banc seigneurial de la vieille église.

La Pensée Française

Le Comité de la Pensée Française continue à recevoir les rapports des divers endroits de la province qui ont contribué à la collecte du 24 juin. Comme on le verra par la liste ci-contre, la générosité des Canadiens-Français s'est manifestée de la façon la plus encourageante.

Afin de pouvoir fermer ses livres le plus tôt possible, M. J. N. Cabana, trésorier du Comité Central, prie les organisateurs des collectes qui n'ont pas encore fait rapport de bien vouloir s'empressez de le faire.

En attendant, tous ceux qui n'ont pas encore contribué à l'œuvre de la défense du français voudront bien se hâter de lui envoyer leur souscription personnelle.

Voici la liste des montants reçus hier:

Buckingham, \$80.00
LeBie, 81.00
Yamachiche, 20.00
Paroisse S.-Georges, Montréal 70.00
Actonville, 26.00

LUNETTERIE DE PRECISION
CHEZ J. E. CAGNON, L'OPTICIEN SPECIALISTE
Les verres-Tariques avec monture IDEALE, une spécialité. Attention toute spéciale aux ordonnances des oculistes. Prix raisonnables.
160 RUE S.-JEAN, QUEBEC, TELEPHONE 868.

Les dangers de l'âge critique ne sont plus à craindre puisque les

PILULES ROUGES

les préviennent et les éloignent.

Elles sont rares les femmes qui peuvent traverser, sans accidents, la période la plus critique le retour de l'âge. Les plus robustes, les plus solidement constituées, n'échappent pas aux maux qui accompagnent ce grand phénomène physiologique de la vie féminine, et ces maux se prennent souvent des proportions telles qu'ils apportent un bouleversement complet dans l'économie.

Il fut un temps où la femme était livrée sans défense à tous les maux qu'elle portait en elle et qui tiennent à sa constitution même. Mais ce temps n'est plus. A notre époque, il y a lieu de s'étonner de voir tant de femmes souffrir encore quand le salut s'offre sous la forme des merveilleuses Pilules Rouges.

Ce médicament unique est composé spécialement pour la femme. Il débarrasse le sang de tous les éléments nuisibles qui l'empêchent de remplir son rôle de régénérateur, il décongestionne les organes en même temps qu'il les fortifie, il rétablit dans tout le système un équilibre indispensable au fonctionnement normal de ce mécanisme compliqué et délicat qu'est le corps de la femme. Des milliers de malades ont été guéries par les Pilules Rouges.



Mme N. MENARD, 202 MANUFACTURE, MONTREAL. Mme D. ALLARD, 118 rue MASSUE, QUEBEC. Mme ANSELME ANDRE, 1904 ST-ANDRE, MONTREAL.

"Je ne pourrai jamais oublier toute la tristesse des quatre longues années que je passai dans les Pilules Rouges et pourquoi? Je les recommande à toutes les femmes. Depuis plusieurs mois, j'étais souffrante. C'était, je le savais, la période de l'âge critique, qui s'annonçait et sans trop m'effrayer, j'ai vu mes forces diminuer, mon appétit disparaître, le sommeil me fuir, puis, surgir une foule de maux tels que: étourdissements, palpitations, sensations brillantes au cerveau, sensations glacées aux pieds, suffocations, etc., etc. Je dus, cependant, après peu de temps, songer à me traiter, car mon état s'aggravait tant qu'il me vint des inquiétudes. Le médecin qui ne traitait ni me soulageait aucunement; peut-être prêtait-il peu d'attention à mes plaintes et croyait-il me satisfaire en me donnant quelques liquides tout à fait nuls. Toujours est-il que je continuais de souffrir. Les Pilules Rouges, que j'ai prises ensuite, sur les recommandations de plusieurs amies, m'ont immédiatement donné du soulagement. Je continuai donc de les prendre avec enthousiasme et parce qu'elles ont réussi à dissiper tous mes maux, à me rendre mes forces et ma santé d'autrefois, c'est le seul remède qui ait maintenant ma confiance." Mme N. MENARD, 202 rue Manufacture, Montréal.

"J'étais malade plus que l'ordinaire. Douleurs dans tous les membres, étourdissements continuels, pertes de connaissance assez fréquentes; sang empoisonné tellement que j'avais les mains ensanglantées et mes doigts aboutirent les uns après les autres. Pourtant j'avais essayé bien des remèdes et fait bien des choses pour tâcher au moins de me soulager un peu. Tout fut inutile, ma maladie s'aggravait même. J'eus finalement l'excellente idée de recourir aux Pilules Rouges. Ce sont elles et elles seules qui m'ont sauvé la vie. J'en ai pris pendant trois semaines, après quoi je cessai car j'étais rajeunie, vigoureuse et fraîche comme à vingt ans." Mme D. ALLARD, 118 rue Massue, Québec.

"Aujourd'hui que j'ai plusieurs fois retiré des Pilules Rouges les forces et la santé que je désirais, je veux raconter, pour le bénéfice des femmes malades, ce que je dois à ce remède. J'étais réellement souffrante lorsque j'ai commencé à employer ces Pilules. Mes forces avaient décliné très vite et à cet état de faiblesse qui se généralisait tous les jours, j'avais de plus en plus de douleurs qui avaient tour à tour leur siège dans la tête, l'estomac, les reins, les jambes. Le moindre désappointement, la moindre contrariété me tombaient sur les nerfs et m'attirait à me faire pleurer. J'avais des vertiges, des vapeurs au cerveau, je digérais mal et rien qu'à l'idée de faire mon ménage, je me sentais misérable. Enfin tout ce que peut amener d'ennuis l'époque du retour de l'âge m'incommoda. Je connaissais les Pilules Rouges, je savais ce qu'elles avaient fait dans bien des cas et je m'en procurai, persuadée d'avance d'en obtenir satisfaction. Je me rendis aussi aux bureaux des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine dont les conseils me furent grandement utiles. Je me rétablis alors si parfaitement que je voudrais qu'aucune femme ne se traitât jamais d'une autre façon que je l'ai fait." Mme ANSELME ANDRE, 1904 rue St-André, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES—Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine tiennent leurs consultations gratuites tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue St-Denis, Montréal.

Donc, femmes qui êtes arrivées au retour de l'âge et qui vous inquiétez de votre mauvaise santé, allez voir ces médecins, si la chose vous est facile, ou écrivez-leur; leur longue expérience est pour vous une garantie de soulagement, de guérison.

LES PILULES ROUGES, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules et portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes; jamais ne sont offertes de porte en porte. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

SIROP DU Dr CODERRE POUR LES ENFANTS

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de l'Université et du Collège Victoria. Voici les noms:

Dr A. P. BRADSHAW, Dr P. MUNRO, Dr L. B. DUCHESNE, Dr L. B. DUCHESNE, Dr A. P. DELVECHIO, Dr D. W. ARCHAMBAULT, Dr HECTOR PELLIER, Dr Th. E. D'ORVILLE, Dr A. B. CRAIG, Dr A. T. BROSSARD, Dr G. O. BEAUDRY, Dr ALEX. GERMAIN, Dr ELZEAR PAQUIN, Dr J. A. ROY, Dr J. B. BIRAUD, Dr E. H. TRUDEAU.

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop du Dr. CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments proposés au traitement des maladies des enfants telles que: Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc.

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr. CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations. Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.

La chaleur est si grande que les vétérans ne peuvent plus résister.

Gettysburg, 5.—Les vétérans ressentent de plus en plus les effets de la chaleur et un grand nombre d'entre eux ont quitté aujourd'hui le camp. Les employés de chemins de fer estimant que le nombre des vétérans déjà partis atteint 25 p. c. du chiffre des arrivés.

Il faut ajouter cependant que d'autres sont arrivés aujourd'hui afin d'assister aux cérémonies auxquelles prendra part demain le président Wilson. Le président arrivera à onze heures du matin et parcourra les rues de Gettysburg avant de se rendre au camp, dans la tente principale est à plus de douze milles.

Aussitôt arrivé devant la grande tente le président Wilson prononcera son discours. Il reparaitra à midi pour Philadelphie d'où il se dirigera sur le New-Hampshire pour y passer ses vacances.

Le programme d'aujourd'hui comportait des discours du gouverneur de l'Etat de New-York, M. Snyder, des sénateurs Horace C. Kline et du Rév. Newell Dwight Hillis, de Brooklyn. A signaler la mort d'un vieux soldat George Walls, de Lewis Pennsylvanie, qui a succombé au camp; il était âgé de 82 ans.

La Haye, 5.—La commission des Indes orientales néerlandaises a conclu, dans son rapport, la construction de neuf dreadnoughts de 100 tonnes, dont cinq stationnés dans les eaux néerlandaises et la construction d'un cuirassé de 10,000 tonnes, à Jangtrick.

Une période de 3 ans est accordée pour remplir ce programme. La dépense annuelle sera environ de 90,000,000 de francs.

IL CROIT MAINTENANT EN "FRUIT-A-TIVES"

Parce qu'il ne souffre plus de
Maux de tête.

TAYLORVILLE, ONT.
Je souffrais de graves maux de tête
plus de deux ans. Parfois, je
trouvais tellement que j'étais des jours
à ne pouvoir travailler. Je pris toutes
les remèdes, je me fis soigner par
des médecins, mais les maux de tête ne
cessèrent pas de me laisser.
Un jour, à quelque temps, on me conseilla
d'essayer "Fruit-a-tives", ce que je fis,
et, en l'avant, sans y avoir beaucoup
de confiance. Mais après en avoir pris
pendant trois jours je ne souffrais plus
et au bout d'une semaine, tout
mal m'avait laissé.

Après avoir pris une boîte de ces ta-
blettes, mes maux de tête étaient tout
à fait guéris. Mon appétit laissait tou-
jours à désirer et mon estomac fonc-
tionnait mal — aujourd'hui, je jouis
d'un excellent appétit et ma digestion
est parfaite.

BERT CORNEIL.
Prenez "Fruit-a-tives", 50c la boîte,
6 pour \$2.50 — grandeur d'essai 25c.
chez les marchands ou chez Fruit-a-tives
Limited, Ottawa.

Le service du Saint-Laurent

Ottawa, 7.—(De notre correspondant.)
—A la prochaine session fédérale une
loi sera présentée abolissant la corpo-
ration des pilotes de Québec, tel que
demandé par la commission qui a fait
l'an dernier une enquête sur le sys-
tème de pilotage du St-Laurent. Aussi
une loi pour transférer dans le service
civil intérieur à Ottawa les employés
qui occupent l'administration du
canal du St-Laurent. Sir George
Murray dans son enquête sur le ser-
vice civil canadien dit que cette ad-
ministration qui dépense des millions
de dollars chaque année devrait être
la juridiction directe du ministre
Ottawa.

CLARK'S

Parfaite-
ment assai-
sonnée. Très
concentrée.

POURQUOI CUISINER
Choisissez votre variété et
commandez les soupes "Clark"
chez l'épicier.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

trois Magnifiques Trains
Les trains partent de Lévis com-
me suit :

L'EXPRESS DES MONTAGNES
BLANCHES

5.0 A.M. — Pour Portland et les autres
stations de la Nouvelle-Angleterre.
Chaire parlor et buffet.

L'EXPRESS DE NEW YORK
12.0 P.M. — Pour New York, Springfield,
Tous les jours, Arrive à New
York à 12.30 a.m. Wagon-lit et
wagon-buffet.

L'EXPRESS DE BOSTON
4.00 P.M. — Boston et tous les centres
de la Nouvelle-Angleterre.
Tous les jours excepté le di-
manche. Le dimanche, il quitte
Lévis à 2.30 p.m. pour ar-
river à Boston à 7.30 a.m.
Wagon-lit et wagon-buffet.

Pour recevoir son lit sur le Pullman
avoir les renseignements, s'adresser
à S. STOCKING, C. & D. P. A., 32,
St-Louis, représentant de la Cie
PHOS. COOK & Son et toutes les lignes
océaniques de steamers. Tél. 82.

REGLEMENTS POUR HOMESTEAD

Toute personne se trouvant le seul
chef d'une famille ou tout individu
majeur de plus de 16 ans, pourra pren-
dre comme homestead, un quart de
section de terre de l'Etat disponible
à l'Albana, à la Saskatchewan ou
à l'Ontario. Le possesseur devra se
présenter à l'agence ou à la sous-
agence des terres du Dominion pour
le district. L'entrée par procuration
pourra être faite à n'importe quelle
agence à certaines conditions, par le
père, par la mère, le fils, la sœur, le
frère ou la sœur du futur colon.

Devoir.—Un séjour de six mois sur
le terrain et la mise en culture d'au
moins quatre acres de terre. Trois ans
à colon peut demeurer à 9 milles de
son homestead sur une ferme d'au
moins 80 acres possédée, uniquement
occupée par lui, son père, sa mère,
son fils, sa fille ou par son frère ou sa
sœur.

Dans certains districts, un colon
dont les affaires vont bien, aura la
possibilité de louer un quart de section
adjacent à côté de son homestead.
\$3.00 l'acre. Devoir.—Devoir ré-
sider six mois par année au cours de
trois ans à partir de la date de l'entrée
à l'homestead—y compris le temps
nécessaire pour obtenir la patente du
colon, de cultiver cinquante acres en
trois ans.

Un colon qui aurait fait ses droits
dans un district, pourra obtenir une
patente pour acheter un homestead
dans certains districts. Prix \$3.00
l'acre.

Devoir.—Rester six mois dans cha-
cun des trois ans, cultiver 50 acres et
faire une maison valant \$200.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Estrie,
N.B.—La publication non autorisée
de cette notice est punie par la loi.

Le drame du Lac St-Joseph

Le dénouement judiciaire du drame
sanglant du Lac St-Joseph est arrivé
plus tôt qu'on ne le pensait dans le
public.

Les trois accusés n'ont pas eu à
se rendre devant les assises criminel-
les. La Cour de Police en a disposé.

On sait que Jean Foisy, Raoul De-
mers et Jeanne d'Arc Lecours étaient
détenus dans la prison de Québec de-
puis le 5 avril, date de leur arrestation
ayant été condamnés à six mois de
prison pour avoir pillé le camp
"Glenariff", appartenant à M. Harry
O'Sullivan, à Valcartier.

L'affaire ne devait cependant pas
en rester là. Le détective Pierre Tru-
delle, qui avait été blessé de deux
balles de revolver tirées par Jean
Foisy, sortit de l'Hôtel-Dieu, il y a
quelques semaines, complètement ré-
tabli. Quelques jours après, les trois
prisonniers étaient traduits de nou-
veau devant la Cour de Police pour
tentative de meurtre sur la personne
de Trudelle.

L'enquête préliminaire sur cette ac-
cusation s'est terminée hier. Sur les
conseils de leurs avocats, les trois
prisonniers s'avouèrent coupables
d'offenses moins graves que celle de
tentative de meurtre.

Jean Foisy s'avoua coupable d'avoir
causé des blessures corporelles graves
au détective Pierre Trudelle avec in-
tention d'empêcher sa propre arres-
tation légale.

Raoul Demers et Jeanne d'Arc Le-
cours s'avouèrent coupables d'avoir
assaili un officier de police avec in-
tention d'empêcher leur propre arres-
tation légale.

Le juge Charles Langelier a pro-
noncé les sentences hier après-midi.
Il a sévèrement réprimandé Foisy, lui
exposant l'immoralité de son acte qui
eut pu causer la mort du détective
Trudelle et qui lui vaudrait aujourd'hui
un procès pour meurtre. Il a lu
les articles du code criminel qui lui
permettent d'envoyer au pénitencier
pour plusieurs années les personnes
qui se sont rendues coupables de pa-
reilles offenses. Mais tenant compte
de la jeunesse et de l'inexpérience
de Foisy, de sa bonne conduite anté-
rieure, et aussi en égard à sa famille
et à son avocat qui l'ont prié d'une
clemence, il ne l'a condamné qu'à
trois ans de pénitencier.

Raoul Demers a été condamné à
deux ans de pénitencier.

Jeanne d'Arc Lecours a été condam-
née à passer deux ans chez les pénit-
liers du Bon Pasteur.

Les trois prisonniers ont été ren-
voyés à la prison de Québec où ils
subiront le reste de leur condamna-
tion à six mois de prison pour vol,
puis il leur faudra ensuite purger les
autres sentences auxquelles ils vien-
nent d'être condamnés.

L'agriculture dans Ontario

Ottawa, 7.—(De notre correspon-
dant.)—La province d'Ontario rece-
vra \$195,733 de l'octroi fédéral pour
aider à l'agriculture et accordera une
somme de \$10,000 qui sera consacrée
à donner des leçons d'agriculture
dans les écoles publiques de la pro-
vince.

New-York, 6.—Le 4 juillet 1913 a
été marqué par moins d'accidents que
les jours de fête nationale des
années précédentes.

D'après un journal de Chicago qui
s'est fait une spécialité de la mise au
point de cette statistique annuelle,
il n'y a eu, vendredi dernier, que
seize morts accidentelles dans tous
les Etats-Unis. Le nombre des bles-
sés a atteint sept cent quatre-vingt-
quatre. En 1912, il y eut 41 morts
et 57 en 1911.

L'idée de célébrer la fête nationale
de façon un peu plus paisible a fait
beaucoup de progrès. Dans l'Etat
du Kansas seulement, cinquante vil-
les avaient pris des mesures dans ce
sens cette année.

Excursion de colons POUR L'OUEST CANADIEN

Tous les mercredis jusqu'au 9 oc-
tobre, le Chemin de Fer Intercolo-
nial vendra des billets de Seconde
Classe, bons pour aller et retour,
pour Winnipeg, Brandon, Edmonton,
Saskatoon, et Calgary. Ces billets
sont bons pour deux mois après la
date de la vente et sont un encourage-
ment spécial pour ceux qui dési-
rent aller dans l'Ouest à bon mar-
ché. L'Agent le plus proche four-
nira tous les renseignements de-
mandés.

26 avril 10 fs.

Ottawa, 7.—(De notre correspon-
dant.)—Charles Gibson, qui devait
être pendu, cette semaine, à Toron-
to, a obtenu un sursis jusqu'au 9 oc-
tobre.

Excursion de Colons

—AU—
Manitoba—
Saskatchewan—
Alberta

Départ tous les mercredis jusqu'au 28
Octobre 1913 inclusivement.
Billets bons pour deux mois.

TAUX REDUITS POUR LA COTE DU
PACIFIQUE

Départs jusqu'au 30 septembre.
Limite de retour le 31 octobre 1913.

CONSULTEZ-NOUS
Pour tout voyage par terre ou par
mer

Nous vous donnerons avec plaisir des
conseils et renseignements précis.

Pour billets et renseignements géné-
raux, s'adresser à la Gare du Palais,
Côté du Palais, 46 rue Dalhousie, au
Château Frontenac et à la Gare du Pa-
lais, Québec.

G. J. P. MOORE,
Agent général de chemins de fer
et paquebots. Nous représentons tou-
tes les lignes transatlantiques.
On a J. J. BERT, Premier Ass.
Agent-Général, Dépt. de l'Estrie,
Gare Windsor, Montréal, 1

LA NOUVELLE CALE - SECHE A LAUZON

Sera un chef d'oeuvre de construction et les ingénieurs
veulent en faire un modèle de perfectionnement.

Elle sera aussi une des plus grandes du monde entier

Six soumissions ont été reçues à Ottawa et les travaux commenceront incessamment.

Les lots de La Levis Dry Dock Realty Co, qui sont situés les plus près du site choisi sont aussi ceux
qui se vendent le plus vite.

Choisissez de suite, ne laissez pas à votre voisin cette chance que vous avez de faire de l'argent.

Nos prix sont raisonnables, nos conditions sont des plus faciles, nous donnons une assurance sur
la vie égale au montant de la valeur de lot acheté à ceux qui font affaires avec nous.

C'est-à-dire qu'advenant votre mort avant le parfait paiement de votre lot nous donnons à vos
héritiers légaux un titre clair pour votre terrain.

DEMANDEZ NOS PLANS AUJOURD'HUI

The LEVIS DRY DOCK REALTY CO, Limited
82 1/2 Cote de la Montagne, Quebec.

Sigmaringen, Allemagne, 5.—Le ma-
riage de l'ex-roi du Portugal et de la
princesse Augustine-Victoria fille d.
prince Guillaume de Hohenzollern
a été fixé au 3 septembre. Le mariage
religieux aura lieu le lendemain.

L'Anglais
DANS UN
Coup
d'Œil
Pour les
Français

VOICI un nouveau système des principes
les plus simples, pour l'instruction par
soi-même. Par Henry M. Barbour. Cette
méthode est connue pour être la meilleure
pour apprendre l'anglais sans maître, qui a
jamais été publiée. Elle explique, simple-
ment et complètement, les différents tons
des lettres, donne un vocabulaire suffisant,
ordonné des mots la plus communément
employés, simplifie la grammaire, et donne
un assez grand nombre d'exercices en ex-
pressions faciles, comprenant la plupart
de celles nécessaires dans la conversation or-
dinaire. La prononciation de tous les mots
anglais est rendue en français. Ce livre est
sonné, expédite, pratique, et complet.
12mo, couverture en carton. Prix, 25 cts
expédié franco à n'importe quel
adresse sur réception du prix. Départe-
ment L. "LE PEUPLE," Montma-

KODAK

Je viens justement de rece-
voir un stock complet de Ko-
daks et accessoires qui me
permettra de satisfaire aux
besoins des amateurs de pho-
tographies.

Si vous avez l'intention d'a-
cheter un kodak, je serai
heureux de vous écrire et de
vous envoyer les catalogues
français et anglais.

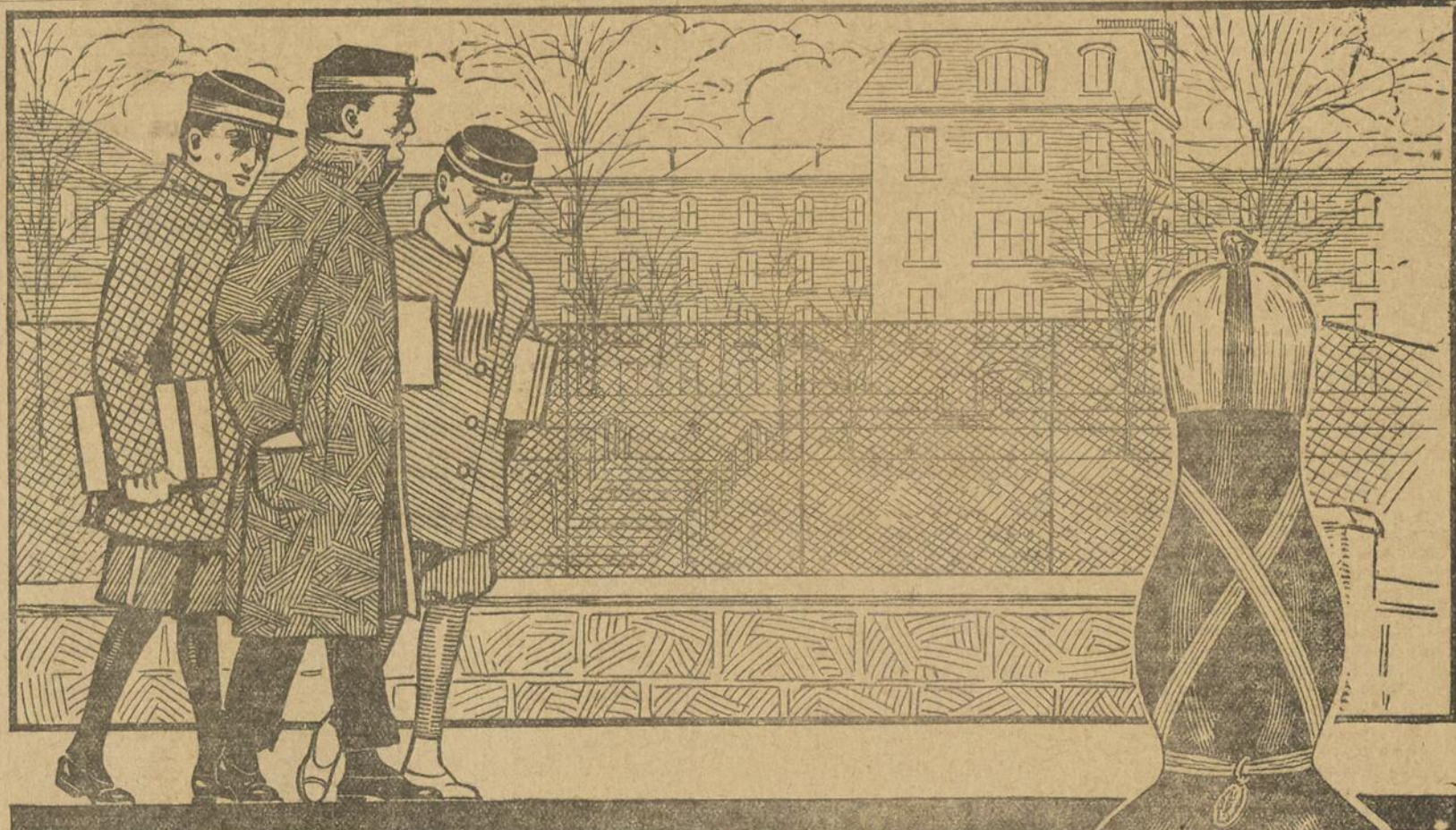
Amédée Côté
MONTMAGNY

INTERCOLONIAL RAILWAY

Service direct entre Montréal, Québec, Riv.
du Loup, Campbellton et Halifax.

OCEAN LIMITE
Laissez Montréal tous les jours à 7.30 p.m.
excepté le samedi pour St-John et Sydney
avec raccordement pour l'Isle du Prince
Edouard et Terre-Neuve.

EXPRESS MARITIME
Départ de Montréal à 8.15 A.M. tous les
jours pour Campbellton, excepté le samedi
pour les Provinces Maritimes.



Le Surmenage des Etudes

L'ambition de conquérir les premières places à l'Ecole, au
Collège, au Couvent, conduit souvent nos jeunes gens à l'anémie
occasionnée par le surmenage. Jeunes filles et jeunes garçons, à
l'époque de la croissance, sont déjà prédisposés naturellement à
s'affaiblir. La ration alimentaire étant insuffisante pour
développer les muscles, les nerfs et les os et en même temps
réparer les pertes organiques, il convient donc d'aider la
nature, et le médecin prescrit avec succès les toniques dont le

VIN ST-MICHEL

est le type le plus complet. C'est le plus actif des toniques, c'est
aussi le plus généreux des reconstituants. Il relève et soutient
les forces et remplit efficacement le rôle d'un aliment d'épargne.

Le Vin St-Michel se prend à la dose d'un verre à vin avant
les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

EN VENTE PARTOUT.

BOIVIN, WILSON & CIE., Limitée, Seuls Agents, 520 Rue St-Paul, Montréal.
EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis).



Les lotions dangereuses

Les lotions antiseptiques destinées à nettoyer la chevelure que l'on trouve aujourd'hui communément dans le commerce sont-elles toutes inoffensives et exemptes de dangers pour la santé des personnes qui les emploient? Non, bien loin de là, si l'on en croit le docteur Duguet, membre de l'Académie de médecine de Paris, qui a entrepris de cette question le conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine au cours d'une de ses dernières séances.

L'attention du préfet de police a été attirée, a-t-il dit, sur ce sujet, par une lettre du docteur Lévassort, de Paris, qui vient d'être témoin des accidents sensationnels que voici.

Une dame âgée d'une trentaine d'années, mariée à un ingénieur, en rentrant chez elle après un voyage assez long, voulut nettoyer sa chevelure. Elle se mit en devoir d'y procéder dans son cabinet de toilette, pièce de petites dimensions, munie d'un radiateur pouvant élever rapidement la température. Après avoir versé dans une cuvette les deux tiers environ du liquide contenu dans un petit bidon de fer-blanc portant comme étiquette "Lotion antiseptique" sans qu'il fût fait mention de son mode d'emploi, elle pencha la tête au-dessus de la cuvette pour y plonger plus facilement ses cheveux, ainsi que le fond habituellement les femmes qui se lavent la tête avec de l'eau savonneuse. Rapidement suffoquée et étourdie, elle tomba à la renverse et demeura inerte, sans connaissance, pendant une dizaine de minutes.

Cet état alarmant aurait pu durer plus longtemps si, fortuitement, la femme de chambre ayant eu besoin de parler à sa maîtresse n'avait pénétré dans le cabinet de toilette. Portée sur son lit, la malade ne reprit ses sens que trois heures après l'accident, et après avoir pendant près de deux heures présenté des crises de nerfs répétées avec cris et mouvements désordonnés qui inquiétaient vivement l'entourage.

C'est alors que le docteur Lévassort la vit, pâle, décolorée, avec maux de tête intenses, nausées, et en état d'hébété. Cette situation dura plusieurs jours et pendant trois à quatre semaines la malade conserva une gêne indéfinissable, avec décoloration des muqueuses et anémie générale très prononcée. Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre.

Qu'est-ce donc que cette lotion antiseptique? Analysée au laboratoire municipal, on l'a trouvée composée de tétrachlorure de carbone inflammable, mais impur, puisqu'il renferme une petite quantité de sulfure de carbone (environ 5 p. c.).

Or Lewin rapporte dans son "Traité de toxicologie" que l'inhalation des vapeurs dégagées par 60 gouttes de tétrachlorure de carbone fait périr un chat en six à dix minutes; les lapins et les cobayes sont rapidement tués par des doses moindres; la mort est précédée chez eux de convulsions, du tremblement, de battements cardiaques accélérés, de respiration convulsive, etc. Chez l'homme, le tétrachlorure de carbone provoque des envies de tousser, des vomissements, une irrégularité du pouls de la cyanose, l'engourdissement, la perte de connaissance, en un mot tous les accidents constatés chez la malade dont nous avons rapporté l'observation.

Il y a plus: dans le "Journal de pharmacie et de chimie" (t. page 460, année 1910), on cite un cas mortel provoqué par le tétrachlorure de carbone dans un salon de coiffure de Londres, malgré l'application de la respiration artificielle, il fut impossible de rappeler la cliente à la vie. La mort sembla due à un affaiblissement cardiaque. Tels sont les méfaits du tétrachlorure de carbone pur; ses dangers ne peuvent être qu'accrochés quand, non rectifié, il renferme avec lui du sulfure de carbone, ainsi qu'il arrive dans cette lotion antiseptique, quelque faible que soit sa teneur en sulfure de carbone, dont tout le monde connaît les fâcheuses propriétés et les dangers.

Pur, le tétrachlorure de carbone est d'un prix élevé; non rectifié, il coûte moins cher, mais est aussi plus dangereux à manier.

Après avoir exposé minutieusement les dangers que peuvent présenter les corps dont la présence est révélée par l'analyse et rapporté à ce sujet les avis motivés d'un grand nombre de ses confrères, le docteur Duguet a conclu qu'il est prudent, dans l'intérêt de la santé générale de ne pas laisser dans les mains du public ni même des coiffeurs une composition aussi dangereuse que cette lotion antiseptique. Il a proposé, en conséquence, d'en interdire la vente. Ces conclusions ont été votées à l'unanimité.

La convention des mesureurs de bois

Réunis en convention à Grand-Mara les mesureurs de bois de la province ont décidé de former une association et ont élu les premiers officiers de cette association comme suit:

Président.—J. A. Gagnon, 5 au 1er vice-président.—Y. W. Bennett, L'Original, Ont.
2e vice-président.—S. J. Bergeron, Grand-Mara.
Secrétaire.—N. Sergius, Trois-Rivières, Qué.

Trésorier.—B. J. Gelin, Ste-Hélène.
Représentants.—No. 1, partie du district de L'Original, Ont. No. 2, partie du district de L'Original, Ont. No. 3, partie du district de L'Original, Ont. No. 4, partie du district de L'Original, Ont. No. 5, partie du district de L'Original, Ont. No. 6, partie du district de L'Original, Ont. No. 7, partie du district de L'Original, Ont. No. 8, partie du district de L'Original, Ont. No. 9, partie du district de L'Original, Ont. No. 10, partie du district de L'Original, Ont. No. 11, partie du district de L'Original, Ont. No. 12, partie du district de L'Original, Ont. No. 13, partie du district de L'Original, Ont. No. 14, partie du district de L'Original, Ont. No. 15, partie du district de L'Original, Ont. No. 16, partie du district de L'Original, Ont. No. 17, partie du district de L'Original, Ont. No. 18, partie du district de L'Original, Ont. No. 19, partie du district de L'Original, Ont. No. 20, partie du district de L'Original, Ont. No. 21, partie du district de L'Original, Ont. No. 22, partie du district de L'Original, Ont. No. 23, partie du district de L'Original, Ont. No. 24, partie du district de L'Original, Ont. No. 25, partie du district de L'Original, Ont. No. 26, partie du district de L'Original, Ont. No. 27, partie du district de L'Original, Ont. No. 28, partie du district de L'Original, Ont. No. 29, partie du district de L'Original, Ont. No. 30, partie du district de L'Original, Ont. No. 31, partie du district de L'Original, Ont. No. 32, partie du district de L'Original, Ont. No. 33, partie du district de L'Original, Ont. No. 34, partie du district de L'Original, Ont. No. 35, partie du district de L'Original, Ont. No. 36, partie du district de L'Original, Ont. No. 37, partie du district de L'Original, Ont. No. 38, partie du district de L'Original, Ont. No. 39, partie du district de L'Original, Ont. No. 40, partie du district de L'Original, Ont. No. 41, partie du district de L'Original, Ont. No. 42, partie du district de L'Original, Ont. No. 43, partie du district de L'Original, Ont. No. 44, partie du district de L'Original, Ont. No. 45, partie du district de L'Original, Ont. No. 46, partie du district de L'Original, Ont. No. 47, partie du district de L'Original, Ont. No. 48, partie du district de L'Original, Ont. No. 49, partie du district de L'Original, Ont. No. 50, partie du district de L'Original, Ont. No. 51, partie du district de L'Original, Ont. No. 52, partie du district de L'Original, Ont. No. 53, partie du district de L'Original, Ont. No. 54, partie du district de L'Original, Ont. No. 55, partie du district de L'Original, Ont. No. 56, partie du district de L'Original, Ont. No. 57, partie du district de L'Original, Ont. No. 58, partie du district de L'Original, Ont. No. 59, partie du district de L'Original, Ont. No. 60, partie du district de L'Original, Ont. No. 61, partie du district de L'Original, Ont. No. 62, partie du district de L'Original, Ont. No. 63, partie du district de L'Original, Ont. No. 64, partie du district de L'Original, Ont. No. 65, partie du district de L'Original, Ont. No. 66, partie du district de L'Original, Ont. No. 67, partie du district de L'Original, Ont. No. 68, partie du district de L'Original, Ont. No. 69, partie du district de L'Original, Ont. No. 70, partie du district de L'Original, Ont. No. 71, partie du district de L'Original, Ont. No. 72, partie du district de L'Original, Ont. No. 73, partie du district de L'Original, Ont. No. 74, partie du district de L'Original, Ont. No. 75, partie du district de L'Original, Ont. No. 76, partie du district de L'Original, Ont. No. 77, partie du district de L'Original, Ont. No. 78, partie du district de L'Original, Ont. No. 79, partie du district de L'Original, Ont. No. 80, partie du district de L'Original, Ont. No. 81, partie du district de L'Original, Ont. No. 82, partie du district de L'Original, Ont. No. 83, partie du district de L'Original, Ont. No. 84, partie du district de L'Original, Ont. No. 85, partie du district de L'Original, Ont. No. 86, partie du district de L'Original, Ont. No. 87, partie du district de L'Original, Ont. No. 88, partie du district de L'Original, Ont. No. 89, partie du district de L'Original, Ont. No. 90, partie du district de L'Original, Ont. No. 91, partie du district de L'Original, Ont. No. 92, partie du district de L'Original, Ont. No. 93, partie du district de L'Original, Ont. No. 94, partie du district de L'Original, Ont. No. 95, partie du district de L'Original, Ont. No. 96, partie du district de L'Original, Ont. No. 97, partie du district de L'Original, Ont. No. 98, partie du district de L'Original, Ont. No. 99, partie du district de L'Original, Ont. No. 100, partie du district de L'Original, Ont.

Président.—J. A. Gagnon, 5 au 1er vice-président.—Y. W. Bennett, L'Original, Ont.
2e vice-président.—S. J. Bergeron, Grand-Mara.
Secrétaire.—N. Sergius, Trois-Rivières, Qué.
Trésorier.—B. J. Gelin, Ste-Hélène.
Représentants.—No. 1, partie du district de L'Original, Ont. No. 2, partie du district de L'Original, Ont. No. 3, partie du district de L'Original, Ont. No. 4, partie du district de L'Original, Ont. No. 5, partie du district de L'Original, Ont. No. 6, partie du district de L'Original, Ont. No. 7, partie du district de L'Original, Ont. No. 8, partie du district de L'Original, Ont. No. 9, partie du district de L'Original, Ont. No. 10, partie du district de L'Original, Ont. No. 11, partie du district de L'Original, Ont. No. 12, partie du district de L'Original, Ont. No. 13, partie du district de L'Original, Ont. No. 14, partie du district de L'Original, Ont. No. 15, partie du district de L'Original, Ont. No. 16, partie du district de L'Original, Ont. No. 17, partie du district de L'Original, Ont. No. 18, partie du district de L'Original, Ont. No. 19, partie du district de L'Original, Ont. No. 20, partie du district de L'Original, Ont. No. 21, partie du district de L'Original, Ont. No. 22, partie du district de L'Original, Ont. No. 23, partie du district de L'Original, Ont. No. 24, partie du district de L'Original, Ont. No. 25, partie du district de L'Original, Ont. No. 26, partie du district de L'Original, Ont. No. 27, partie du district de L'Original, Ont. No. 28, partie du district de L'Original, Ont. No. 29, partie du district de L'Original, Ont. No. 30, partie du district de L'Original, Ont. No. 31, partie du district de L'Original, Ont. No. 32, partie du district de L'Original, Ont. No. 33, partie du district de L'Original, Ont. No. 34, partie du district de L'Original, Ont. No. 35, partie du district de L'Original, Ont. No. 36, partie du district de L'Original, Ont. No. 37, partie du district de L'Original, Ont. No. 38, partie du district de L'Original, Ont. No. 39, partie du district de L'Original, Ont. No. 40, partie du district de L'Original, Ont. No. 41, partie du district de L'Original, Ont. No. 42, partie du district de L'Original, Ont. No. 43, partie du district de L'Original, Ont. No. 44, partie du district de L'Original, Ont. No. 45, partie du district de L'Original, Ont. No. 46, partie du district de L'Original, Ont. No. 47, partie du district de L'Original, Ont. No. 48, partie du district de L'Original, Ont. No. 49, partie du district de L'Original, Ont. No. 50, partie du district de L'Original, Ont. No. 51, partie du district de L'Original, Ont. No. 52, partie du district de L'Original, Ont. No. 53, partie du district de L'Original, Ont. No. 54, partie du district de L'Original, Ont. No. 55, partie du district de L'Original, Ont. No. 56, partie du district de L'Original, Ont. No. 57, partie du district de L'Original, Ont. No. 58, partie du district de L'Original, Ont. No. 59, partie du district de L'Original, Ont. No. 60, partie du district de L'Original, Ont. No. 61, partie du district de L'Original, Ont. No. 62, partie du district de L'Original, Ont. No. 63, partie du district de L'Original, Ont. No. 64, partie du district de L'Original, Ont. No. 65, partie du district de L'Original, Ont. No. 66, partie du district de L'Original, Ont. No. 67, partie du district de L'Original, Ont. No. 68, partie du district de L'Original, Ont. No. 69, partie du district de L'Original, Ont. No. 70, partie du district de L'Original, Ont. No. 71, partie du district de L'Original, Ont. No. 72, partie du district de L'Original, Ont. No. 73, partie du district de L'Original, Ont. No. 74, partie du district de L'Original, Ont. No. 75, partie du district de L'Original, Ont. No. 76, partie du district de L'Original, Ont. No. 77, partie du district de L'Original, Ont. No. 78, partie du district de L'Original, Ont. No. 79, partie du district de L'Original, Ont. No. 80, partie du district de L'Original, Ont. No. 81, partie du district de L'Original, Ont. No. 82, partie du district de L'Original, Ont. No. 83, partie du district de L'Original, Ont. No. 84, partie du district de L'Original, Ont. No. 85, partie du district de L'Original, Ont. No. 86, partie du district de L'Original, Ont. No. 87, partie du district de L'Original, Ont. No. 88, partie du district de L'Original, Ont. No. 89, partie du district de L'Original, Ont. No. 90, partie du district de L'Original, Ont. No. 91, partie du district de L'Original, Ont. No. 92, partie du district de L'Original, Ont. No. 93, partie du district de L'Original, Ont. No. 94, partie du district de L'Original, Ont. No. 95, partie du district de L'Original, Ont. No. 96, partie du district de L'Original, Ont. No. 97, partie du district de L'Original, Ont. No. 98, partie du district de L'Original, Ont. No. 99, partie du district de L'Original, Ont. No. 100, partie du district de L'Original, Ont.

LES MEFAITS DES SUFFRAGETTES



LES RUINES D'UN HIPPODROME, DANS LA BANLIEU DE LONDRES APRES QU'IL A ETE RAVAGE PAR LES SUFFRAGETTES

On accuse les Bulgares de chercher à s'attribuer les fruits d'une victoire commune

La terrible bataille de Kilkish

LES QUATRE ROIS DES BALKANS



FERDINAND DE BULGARIE

CONSTANTIN DE GRECE

PIERRE DE SERBIE



CARLO, DE ROUMANIE (en bas)

Belgrade, 5.—Les troupes bulgares ont attaqué ce matin Zagatchar, ville se trouvant sur la frontière serbe. Le combat a été acharné. Les Bulgares ont été repoussés.

Les journaux annoncent que les troupes bulgares ont été chassées des positions fortifiées qu'elles avaient occupées, après leur première défaite, sur les rives gauches des rivières Bragalinitsa et Zhelezitsa. Les Serbes ont fait de nombreux prisonniers.

Salonique, 5.—Les troupes grecques ont pris aux Bulgares la ville de Lachana qui domine la voie ferrée de Salonique à Serres. Cette position est très importante; c'est la clef de Serres qui se trouve à environ 30 kilomètres au nord-est.

Les pertes, des deux côtés, sont considérables.

Athènes, 5.—M. Venizelos a lu à la chambre des députés un message du roi Constantin demandant à ses peuples de combattre la Bulgarie.

Dans son message, le roi expose les Bulgares d'oublier les obligations des alliés et de chercher à s'approprier tous les fruits d'une victoire commune.

Devant cette attitude honteuse, dit-il, le devoir des autres alliés est de serer les rangs pour défendre l'équilibre des Balkans.

Le peuple grec, ainsi que les Serbes et les Monténégrins, prennent les armes.

La vaillante armée et à notre gré, qu'ils doivent délivrer leurs frères, à peine libérés du joug ottoman, d'une nouvelle tyrannie.

Le peuple grec, continuant dans la justice de sa cause, ne reculera devant aucun sacrifice pour cette nouvelle lutte.

Une attaque de M. Rhalis, ancien premier ministre, et d'un des membres de l'opposition, contre le cabinet Venizelos, a piteusement échoué et une ovation sans pareille a été faite à M. Venizelos.

Athènes, 5.—Le ministre de la Bulgarie se prépare à quitter Athènes. Le drapeau de la légation bulgare a été amené.

Sofia, 5.—Le ministre de Grèce, après avoir placé les intérêts grecs entre les mains du consul français, est parti pour Athènes.

Constantinople, 5.—Une nouvelle semi-officielle dit que le gouvernement turc désire maintenir la neutralité. Elle ajoute que le conflit entre les alliés a été beaucoup d'agitation dans l'armée turque. Le gouvernement a beaucoup de mal à l'enrayer, si la Turquie n'obtient pas la reconnaissance juste et équitable de ses droits.

L'opinion générale, dans les milieux turcs influents, est que la Turquie doit profiter de cette occasion pour tâcher de reprendre une partie du territoire perdu.

Vienne, 5.—Le correspondant du "Tagblatt" annonce que les troupes bulgares ont repris Ghevghel au Grecs, qui l'avaient occupée pendant 48 heures.

La ville a été emportée à la baïonnette.

Les Bulgares s'avancent sur Egri-Palanka, où une grande bataille avec les Serbes est imminente.

trois kilomètres.

On annonce que la Turquie a décidé de rester neutre dans le conflit balkanique, en échange des concessions faites par la Bulgarie, au sujet de l'indemnité de guerre.

Beaucoup de Serbes s'accrochent à des chariots transportant les blessés, dont beaucoup étaient mourants.

Ca spectacle n'arrête pas l'élan enthousiaste de la foule.

La paix entre les deux nations paraît, désormais, impossible.

Le journal grec "Atlantis" de New-York, a reçu directement de Salonique un récit complet de la bataille de Kilkish, à vingt-cinq milles au nord de Salonique. Voici ce récit.

La bataille de Kilkish, entre Bulgares et Grecs, s'est terminée, le 4 juillet, à dix heures du matin, par la défaite complète des Bulgares après un sérieux bombardement de la ville par les Grecs qui s'en emparèrent à la pointe de la baïonnette. La ville par les Grecs, qui s'en emparèrent à la pointe de la baïonnette.

La ville fut alors occupée par une partie des troupes grecques, tandis que le reste continuait à poursuivre les Bulgares, qui fuyaient en désordre, abandonnant un grand nombre de pièces de campagne aux mains des Grecs victorieux. Plus de soixante canons ont été capturés.

"La ville de Kilkish a été presque entièrement détruite par le feu de l'artillerie avant la fuite des Bulgares. La bataille devant la ville fut de beaucoup plus féroce que toutes celles livrées par des alliés pendant toute la campagne contre les Turcs. Les Bulgares, qui étaient de beaucoup supérieurs en nombre, avaient entouré la ville de tranchées de près de six pieds de profondeur, et si étroites, que leurs occupants furent recouverts par les éclats d'obus.

Le feu a commencé jeudi à huit heures du matin. Les Bulgares avaient leur grosse artillerie sur les collines du haut desquelles ils tiraient avec une grande précision. Les distances ayant été répétées avant l'ouverture des hostilités. Les premiers coups de canon furent tirés à une distance de deux milles. L'artillerie de campagne des Bulgares était

trop exposée dans la plaine en dessous, et ils furent dans l'impossibilité de s'en servir.

Londres, 5.—Un pénible incident a marqué l'arrivée à Belgrade de 1,384 prisonniers bulgares. Les prisonniers traversèrent les rues de la ville au milieu des cris de triomphe d'une foule innombrable.

L'infanterie grecque avait reçu l'ordre de s'avancer par bonds brusques et successifs, afin de rendre inutile le repérage des distances fait par les artilleurs bulgares.

A onze heures, les Bulgares s'étaient rendus compte de leur impuissance à arrêter le marche des Grecs, aussi, afin de cacher les mouvements de leurs troupes, mirent-ils le feu devant leur ligne sur une distance de trois kilomètres.

L'infanterie légère grecque, dans ses bonds en avant, entra dans ce cercle de flammes et acheva de répandre la démoralisation dans les troupes bulgares.

Aux acclamations de la foule, M. l'abbé Plante, assistant prêtre-curé, pénétra au milieu de l'église en flammes et en sortit tenant entre ses mains les Saintes-Especies.

L'église était évaluée à plus de \$300,000, et l'orgue à \$15,000. Le carillon de cloches coûtait plus de \$5,000 ce qui, ajouté aux pertes amenées par la destruction complète du temple, portera le chiffre des pertes à \$500,000 environ.

Le presbytère de Saint-Gabriel a été considérablement endommagé. Un moment on craint pour l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui avoisine l'église.

Montréal, 7.—(De notre correspondant.)—Le pompier Elie Albert, qui a fait une chute de cinquante pieds d'air à l'incendie de l'église St-Charles a repris connaissance, hier après-midi, seulement Albert, qui a un bras cassé et de très graves lésions internes, n'est pas encore hors de danger.

Durant l'incendie, St-Charles Mgr Bruchési est venu porter des paroles de consolation aux prêtres de St-Charles, et les assure de son entier dévouement dans la catastrophe qui vient de les frapper.

On évalue les pertes à plus de \$300,000, hier les paroissiens de St-Charles ont assisté aux cérémonies religieuses dans le sous-sollement de l'église St-Gabriel.

On évalue les pertes à plus de \$300,000, hier les paroissiens de St-Charles ont assisté aux cérémonies religieuses dans le sous-sollement de l'église St-Gabriel.

On évalue les pertes à plus de \$300,000, hier les paroissiens de St-Charles ont assisté aux cérémonies religieuses dans le sous-sollement de l'église St-Gabriel.

On évalue les pertes à plus de \$300,000, hier les paroissiens de St-Charles ont assisté aux cérémonies religieuses dans le sous-sollement de l'église St-Gabriel.

On évalue les pertes à plus de \$300,000, hier les paroissiens de St-Charles ont assisté aux cérémonies religieuses dans le sous-sollement de l'église St-Gabriel.

On évalue les pertes à plus de \$300,000, hier les paroissiens de St-Charles ont assisté aux cérémonies religieuses dans le sous-sollement de l'église St-Gabriel.

On évalue les pertes à plus de \$300,000, hier les paroissiens de St-Charles ont assisté aux cérémonies religieuses dans le sous-sollement de l'église St-Gabriel.

On évalue les pertes à plus de \$300,000, hier les paroissiens de St-Charles ont assisté aux cérémonies religieuses dans le sous-sollement de l'église St-Gabriel.

On évalue les pertes à plus de \$300,000, hier les paroissiens de St-Charles ont assisté aux cérémonies religieuses dans le sous-sollement de l'église St-Gabriel.

grandeur sauvage: Grecs et Bulgares corps à corps, luttèrent furieusement. Vendredi, à cinq heures du matin, les lignes bulgares étaient enfoncées, sauf sur une des hauteurs de Kilkish, où tenait encore une compagnie bulgare.

L'infanterie légère grecque s'élança à l'assaut de cette colline pour déloger les Bulgares. Un combat terrible s'engagea qui ne prit fin que lorsque les Bulgares, abandonnant leurs munitions et leurs blessés, se mirent à fuir en désordre vers Dolran, plus au nord, poursuivis sans pitié par les Grecs.

Les tranchées autour de Kilkish étaient remplies de morts.

L'armée grecque à Ghevghel a traversé la rivière Vardar et marqua à l'assaut des gorges presque impraticables de Tourka, au nord-ouest de Dolran.

La résistance fait ici par les Bulgares est plus grande qu'à Kilkish, mais ils battent en retraite graduellement, et la prise de Dolran par les Grecs n'est plus qu'une question d'heures.

La victoire de la division grecque à Nigrita a été également complète.

Le général Sotilis, commandant la division grecque, a télégraphié pour demander l'envoi à Stavros d'un paquebot, afin d'y embarquer un régiment bulgare fait prisonnier à Nigrita, avec dix de ses officiers.

On dit que les troupes bulgares, lorsqu'elles abandonnent villes ou villages, les dévastent et massacrent les femmes et les enfants.

Destruction d'une église

Montréal, 6.—(Spécial.)—Un pompier a été blessé assez grièvement, au cours d'un incendie qui a détruit d'un coup le temple de l'église St-Charles, coin Centre et Island, hier après-midi.

Le presbytère de l'église irlandaise de Saint-Gabriel a été considérablement endommagé.

Le feu qui, croit-on, a été allumé à la suite de l'explosion d'une lampe de plombier, a causé une perte de plus d'un demi-million.

L'église de St-Charles a été l'un des spectacles les plus saisissants dont les Montréalais aient été les témoins depuis la destruction du Board of Trade et celle de l'église St-Jean-Baptiste.

Il était à peu près une heure et quart quand, en faisant l'inspection des travaux de réparation que les décorateurs et plombiers étaient à terminer à l'intérieur du temple, les abbés Lacasse, Pante et Dubuc, remarquèrent que la fumée sortait de la coupole, en arrière de l'orgue.

Appelant l'un des ouvriers, M. Rémi Décarie, ils lui dirent d'aller sonner l'alarme pendant qu'eux se précipitaient vers l'autel et la sacristie, dans le but de sauver les Saintes-Especies et les principaux ornements religieux.

Après avoir sonné l'alarme, Décarie bravant la fumée et les flammes, pénétra de nouveau dans l'église et enleva une statue de la Ste-Vierge, qu'il emporta au dehors.

En même temps, arrivaient les pompiers des districts de la Pointe St-Charles, sous le commandement du sous-chef Brière. Une foule immense en même temps se massait tout autour de l'église et un cordon de police se forma pour la retenir.

L'écroulement du clocher et de l'immense toit d'acier arrachèrent d'un coup d'horreur aux milliers de spectateurs qui appréhendaient pour nos braves pompiers un malheur semblable à celui qui se produisit, il y a deux semaines, lors de l'incendie de la fabrique Sarrazin à St-Cungonde. Sous la direction de Brière et de Mars, les deux assistants du chef Tremblay, nos pompiers purent cependant doubler leurs efforts tout en se tirant en somme à bon marche.

Quatre pompiers reçurent des blessures qui sont heureusement sans gravité, parmi lesquels le pompier Albert, de la caserne No. 22.

Aux acclamations de la foule, M. l'abbé Plante, assistant prêtre-curé, pénétra au milieu de l'église en flammes et en sortit tenant entre ses mains les Saintes-Especies.

L'église était évaluée à plus de \$300,000, et l'orgue à \$15,000. Le carillon de cloches coûtait plus de \$5,000 ce qui, ajouté aux pertes amenées par la destruction complète du temple, portera le chiffre des pertes à \$500,000 environ.

Le presbytère de Saint-Gabriel a été considérablement endommagé. Un moment on craint pour l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes, qui avoisine l'église.

Montréal, 7.—(De notre correspondant.)—Le pompier Elie Albert, qui a fait une chute de cinquante pieds d'air à l'incendie de l'église St-Charles a repris connaissance, hier après-midi, seulement Albert, qui a un bras cassé et de très graves lésions internes, n'est pas encore hors de danger.

Durant l'incendie, St-Charles Mgr Bruchési est venu porter des paroles de consolation aux prêtres de St-Charles, et les assure de son entier dévouement dans la catastrophe qui vient de les frapper.

On évalue les pertes à plus de \$300,000, hier les paroissiens de St-Charles ont assisté aux cérémonies religieuses dans le sous-sollement de l'église St-Gabriel.

On évalue les pertes à plus de \$300,000, hier les paroissiens de St-Charles ont assisté aux cérémonies religieuses dans le sous-sollement de l'église St-Gabriel.

On évalue les pertes à plus de \$300,000, hier les paroissiens de St-Charles ont assisté aux cérémonies religieuses dans le sous-sollement de l'église St-Gabriel.

On évalue les pertes à plus de \$300,000, hier les paroissiens de St-Charles ont assisté aux cérémonies religieuses dans le sous-sollement de l'église St-Gabriel.

On évalue les pertes à plus de \$300,000, hier les paroissiens de St-Charles ont assisté aux cérémonies religieuses dans le sous-sollement de l'église St-Gabriel.

On évalue les pertes à plus de \$300,000, hier les paroissiens de St-Charles ont assisté aux cérémonies religieuses dans le sous-sollement de l'église St-Gabriel.

On évalue les pertes à plus de \$300,000, hier les paroissiens de St-Charles ont assisté aux cérémonies religieuses dans le sous-sollement de l'église St-Gabriel.

On évalue les pertes à plus de \$300,000

AU BON MARCHÉ

LA VENTE LA PLUS EXTRAORDINAIRE
JAMAIS FAITE A MONTMAGNY

Comme nous devons faire des réparations à l'intérieur de notre magasin au mois d'août, il nous faut diminuer notre stock de moitié
A cette Occasion nous Avons Décidé de Faire de Grandes Réductions sur Toutes les Lignes

Une Vraie Vente de Corsets



3 douzaines de corsets, spécial
\$1.25 pour 90c
2 doz. corsets, spécial 90c pour
75c
2 doz corsets C. 206 D. H.
\$1.25 pour 90c
3 doz. corsets pour enfants,
30c pour 23c

LINGERIES

Cache-Corsets, 25c et 30c, ré-
duits à 19c
Cache-Corsets belle broderie,
50c et 75c, réduits à 35c
Jupon lawn et dentelle . . . 39c
Jupon très bien fini, broderie
et dentelle \$1.00
Jupons en beau lawn et brode-
rie, \$1.50 pour 90c
Jupons en beau lawn et brode-
rie anglaise, \$3.50 pour . . \$2.50

Beaux Bas Mercisés pour Dames

50 paires Bas noirs de 25c pour 19c
50 paires bas noirs de 35c pour 25c
25 paires Bas noirs de 45c pour 30c
Bas pour enfants, différentes couleurs, 25c et 30c pour . . 19c

Camisoles pour Dames

10 doz. de camisoles, 15c pour 10c
10 douzaines de camisoles 20c pour 15c
5 douzaines de camisoles, 30c pour 20c

CHAPEAUX

50 pour cent de réduction sur tous les cha-
peaux garnis et non garnis

Rédaction dans les Monsselines et Chambrés

50 pièces de Chambrés à 19c
25 pièces de zéphyr avec patron 11c

Un Beau Job de Flanellette

pour 5c.

Splendides Matinées a Prix Réduits

3 doz. Matinées avec bro-
deries, 75c pour 50c
2 doz. Matinées avec bro-
deries, \$1.00 pour 65c
2 doz. matinées avec
broderies, \$1.25 pour . . . 90c

MAGNIFIQUES Rideaux en Dentelle

3 1/2 vgs de long 52 pouces
de large, \$1.25 pour . . . 80c
3 1/2 vgs de long, 52 pos
de largeur, \$2.25 pour \$1.60



DENTELLE ET BRODERIE

Valeurs Merveilleuses

1000 Vgs Dentelle Torchon de 2c. et 10c.

Nous avons aussi toutes les garnitures de maison qui sont à grande réduction. Cette grande vente sera faite argent comptant seulement.

GEO. E. FOURNIER, RUE DE LA STATION, MONTMAGNY.

Notre Grande Vente Annuelle d'Été

COMMENCERA LUNDI le 14 JUILLET

Les occasions que nous donnerons, sont tellement
extraordinaires que la vente se fera promptement.
Cette vente est plutôt payante pour vous que
pour nous.

Etoffes à robes, 35c et 40c pour 21c
Etoffes à robes, 60c et 75c pour 45c
Etoffes à robes, \$1.25 pour 55c
BLOUSES NOIRES ET BLANCHES, MOITIÉ PRIX.
Gants 60c à 90c pour 45c
Gants, 30c et 35c pour 25c
Cotonnades, 20c et 25c pour 15c
Cotonnades, 15c pour 10c
Indienne pour, la verge 5c

J. G. BITTNER

RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE MONTMAGNY

Nouvelles Locales

M. et Mme Alexandre Michon, de Montréal, sont arrivés, dimanche, chez M. A. E. Michon. Madame Michon passera quelque temps parmi nous.

M. et Mme Adolphe Binault sont partis pour une promenade d'une huitaine à Ottawa.

M. et Madame Moïse Fradette, de Québec, sont, pour quelques semaines, en visite chez Mme Vve P. Fréchette et autres parents.

M. Aimé de Ladurantaye, de Montréal, était, ces jours derniers en visite chez des parents et amis.

Mlle Anselmée Thibault est partie, vendredi dernier pour une promenade à Montréal.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau vicaire, M. l'abbé Emile Jourault, qui vient remplacer M. l'abbé Maxime Fortin.

8 des Révérends Frères du Sacré-Coeur sont partis, vendredi dernier, afin de suivre les exercices de leur retraite annuelle à Arthabaska.

En 7ième page

A cause de l'abondance des annonces et de la matière, nous sommes obligés de renvoyer à la 7e page la balace des nouvelles Locales et quelques annonces que nous publions ordinairement dans la dernière page, entre autres celle de M. J. A. Caron, qui annonce pour la semaine prochaine de nouveaux bargains à ses clients.

Dimanche dernier, M. Art. Normand, gérant de la Cie Manufacturière, faisait l'inauguration d'un magnifique yacht à Gasoline.

A cette occasion, il avait gracieusement invités tous les employés de sa manufacture pour une excursion sur le fleuve.

Soixante-dix employés y prirent part ainsi que quelques amis de M. Normand. La température était idéale et le Yacht atteignit le quai de Saint-Michel après une course de 1 h. et 45 minutes, c'est-à-dire, de 14 milles à l'heure.

Après le souper, pris avec beaucoup d'appétit, dans le coquet village de Saint-Michel, les joyeux passagers rejoignirent le bateau qui fila aussitôt vers Montmagny. Au retour, un chœur improvisé fit retentir les rives du fleuve de joyeux chants Canadiens et patriotiques.

A huit heures et demi du soir chacun rentra à son foyer, emportant de cette jolie excursion le meilleur souvenir.

Ce Yacht, qui mesure 80 pieds de longueur par 12 de largeur, a été construit aux Escomins. L'hiver dernier par M. Joseph St-Hilaire. Les machineries, musées par la gasoline, et d'une capacité de 120 C. V., ont été

fabriquées et installées ici à Montmagny, par M. Art. Normand, notre habile gérant. Ce vaisseau sera muni de tous les accessoires les plus modernes, et fera certainement honneur à ses constructeurs et propriétaires : MM. Art. Normand et Joseph St-Hilaire.

NEPTUNE.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une servante générale, sachant faire la cuisine. Bons gages payés à une personne compétente.

S'adresser à
Madame J. TUGGITT,
n.o. Montmagny.

M. Lacasse Rousseau, de Montréal, était, ces jours derniers, de passage dans notre ville, l'hôte de son frère, M. Maurice Rousseau, C. R.

M. et Mme Omer Vézina, de Trois-Pistoles, sont en visite chez M. Alphonse Joncas.

M. et Mme Talma Lavergne, de Lévis, sont les hôtes de M. Hercule Tétu et de Mme Edouard Lavergne.

C'est avec peine que nous apprenons le mauvais état de santé de l'une de nos dévouées religieuses de la Congrégation, la Révérende S. S. Pierre, qui nous quittait, mercredi pour se rendre à la Maison-Mère de Montréal. Nos prières et nos meilleurs vœux de guérison lui sont acquis. Puisse le Ciel les écouter favorablement et accorder bientôt à la chère malade un entier rétablissement!

M. le docteur Lemieux et Mme Lemieux, de Montréal, sont, pour une quinzaine, les hôtes de M. et Mme Alphonse Boulet.

MARIAGES.—Lundi, le 7, M. Georges Collin unissait sa destinée à Mlle M. Louise Gaudreau. Le marié était accompagné de son père, M. Louis Collin, de Saint-Pierre et M. Elzéar Gaudreau servait de témoin à sa fille.

Mardi, M. Henri Gamache épousait Mlle Marie-Anne Picard. M. William Gamache servait de témoin à son fils et M. Pierre Picard accompagnait sa fille.

A ces nouveaux mariés nous souhaitons un bonheur constant.

M. L. D. E. Rousseau est allé à Québec, cette semaine, assister à une réunion de la chambre des notaires. Il est revenu vendredi.

UNE AUBAINE

Chose extraordinaire!...
Du 15 juillet au 15 août!...

A partir du 15 juillet courant, nous vendrons à grande réduction tout le "stock" de marchandises sèches qui est le mieux assorti et le plus considérable de Montmagny.

Les ménagères qui désirent se procurer de belles et bonnes marchandises au prix du "gros" feront bien de profiter de cet avantage. Les tissus légers tels que cotons, zéphirs, mousselines, indiennes, toiles, "ducks", si bien appropriés à la saison des chaleurs seront classés comme suit:

200 pièces d'indiennes, prix réduits 14c pour 11c
100 pièces d'indiennes, prix régulier 12c pour 9c
"Zéphirs" (tissus en fil),
14c pour 11c
"Zéphirs" (tissus en fil),
12c pour 9c
"Duck" 14c pour 11c
"Duck" (largeur 36 pouces)
20c pour 16c
Coton jaune.

Un lot d'habillements pour hommes, marque "Fit-Rite", 25 pour cent de réduction.

Les dames trouveront aussi un magnifique assortiment d'étoffes à costumes, blouses, lingeries, rubans, dentelles, etc.

M. H. de LOTTINVILLE,
En face de l'église,
Montmagny.

4fs11-7-13

MAISON A LOUER

Une bonne maison avec jardin, rue Saint-Octave. S'adresser à M. EDMOND BOULET ou à JOS. C. HEBERT, Notaire, j.n.o. Montmagny.

Il fait chaud?..... Eh bien! voulez-vous vous procurer de bons rafraîchissements?.....

Allez à la pharmacie de M. A. E. MICHON.

Pour le prix populaire de 10c, vous aurez la "limonade" vous donnant pour le mois des chaleurs, une boisson douce et rafraîchissante.

A la dernière réunion des membres de la commission scolaire de notre ville, M. Alexandre Fournier a été élu commissaire, en remplacement de M. Joseph Boulet sortant de charge. M. Georges Pion a été réélu, à l'unanimité, président.

Nos félicitations.

Plus de 700 personnes ont pris part à notre pèlerinage annuel à la "Bonne Sainte-Anne", mardi, le 8.

On remarquait, outre les paroissiens de Montmagny, différents groupes venant des villages avoisinants.

A 5 1/2 heures, le vapeur "Sainte-Croix" quittait, aux sons de la fanfare la plage montmagnienne pour se diriger, sur les ondes du fleuve, vers le sanctuaire privilégié de la grande Thaumaturge. M. l'abbé Laroche dirigeait les pèlerins; MM. les abbés Nicole et Routhier l'accompagnaient. La prière et le chant de beaux cantiques firent écouler rapidement les heures de la traversée. Les demoiselles du chœur des Enfants de Marie, en particulier Mlle Caroline Bouchard, directrice et Mlle Lucie-Anne Fréchette méritent les plus cordiales félicitations pour s'être si bien acquittées de leur tâche. A la basilique de Sainte-Anne, comme dans le bateau, elles ont su faire honneur à leur Congrégation. La Providence, en nous favorisant d'une température idéalement belle a voulu faire de ce jour l'un des magnifiques pour nous, enfants de Montmagny, qui avons eu le bonheur d'entendre, dans un éloquent sermon, le Révérend Père Fiset, notre distingué ex-co-paroissien, nous redire les gloires et les vertus de la grande sainte dont le nom trouve écho dans tous les coeurs canadiens-français. La procession est terminée; une dernière bénédiction de Jésus-Eucharistie, une dernière prière à Sainte-Anne et à quatre heures, nous quittons, pour faire place à d'autres, la terre du miracle. Nos plus profonds remerciements et félicitations aux membres de notre corps de musique, qui durant les deux trajets, nous fit entendre de jolis morceaux. Merci à la bonne sainte Anne dont la tendresse maternelle ne cesse de nous protéger.

M. Philéas Gagnon et ses sœurs, Mlle Anna et Adèle Gagnon, de Saint-Pierre, étaient, mercredi, de passage dans notre ville.

M. et Mme Cyrille Caron, M. et Mme Louis Dominique, M. et Mme Napoléon Caron, de Saint-Paul, étaient, lundi, dans notre ville; ils ont pris part, le lendemain au pèlerinage à Sainte-Anne de Beaufort.

Mercredi, ont été chantés les services annuels de feu

Madame Jean-Baptiste Nicole et de Mlle Alida Gaudreau. Un grand nombre de personnes assistaient à ces offices religieux.

BARDEAUX A VENDRE

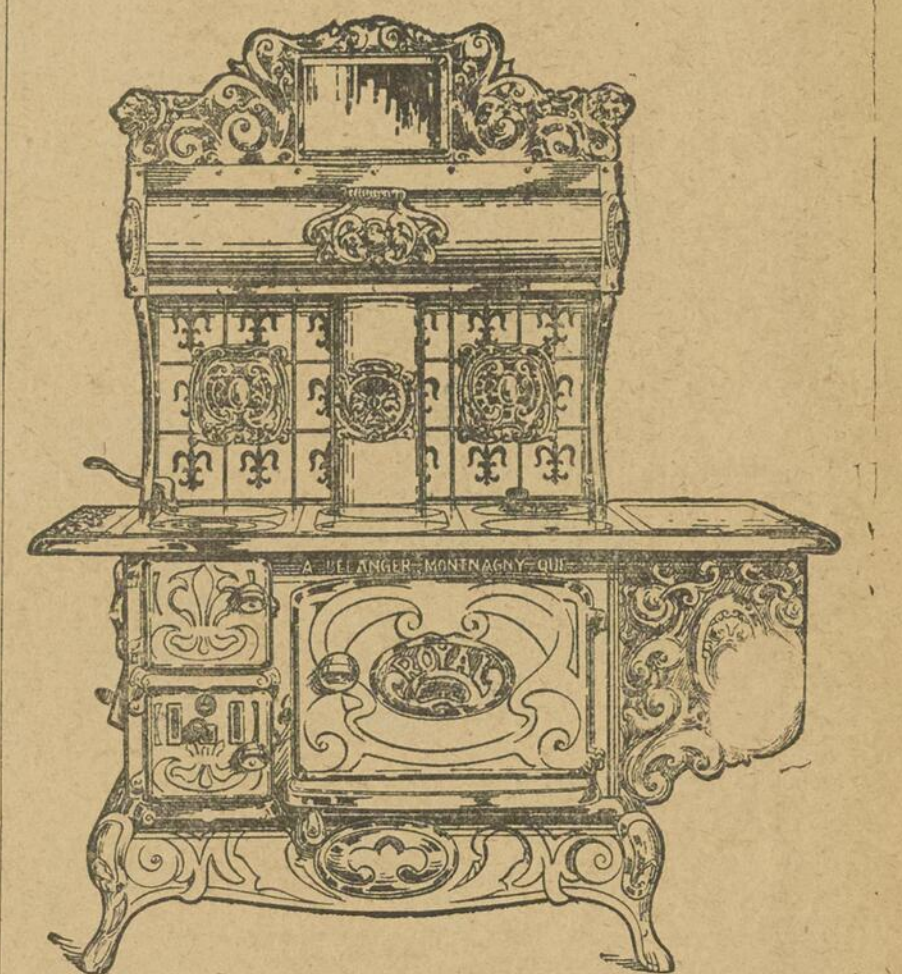
Bardeaux de toutes les qualités à vendre au plus bas prix du marché. S'adresser à LUDGER COUILLARD, Bas de la paroisse, Montmagny. 13-51

Ceux qui désirent se procurer de la chaux n'auront qu'à s'adresser à MM. Elz. Boulanger et Fils.

Nous conseillons à nos lecteurs avant de faire leurs achats, d'entreprendre une visite au magasin toujours populaire de

Mme H. de LOTTINVILLE, En face de l'église, Montmagny.

Pour bien Cuire et bien Chauffer



un poêle doit être proportionné, c'est-à-dire que les conduits pour la fumée doivent être assez grands pour accommoder facilement toute la chaleur et la fumée se dégageant du bois consumé.

Si les conduits sont trop petits la chaleur ne se distribue pas: le poêle fume, ne tire pas et ne cuit pas également. Dans le "ROYAL" tous les conduits ont été calculés et faits d'après les dimensions du brasier et du fourneau—il en résulte un poêle qui fonctionne à perfection avec n'importe quelle cheminée.

Dans la prochaine annonce nous vous expliquerons pourquoi notre poêle fonctionne bien.

A. Belanger
MONTMAGNY, QUE.